

RAPPORT DE LA TRENTE-NEUVIÈME RÉUNION DU COMCEC



Bureau de Coordination du COMCEC Décembre 2023

COMCEC

Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique

RAPPORT DE LA TRENTE-NEUVIÈME RÉUNION DU COMCEC

(2-5 Décembre 2023, İstanbul)

Bureau de Coordination du COMCEC Décembre 2023

Adresse:

Bureau de Coordination du COMCEC

Necatibey Cad. 110/A Ankara – TÜRKİYE

<u>Tél</u> <u>: 90-312-294 57 10</u>

Fax : 90-312-294 57 77 - 57 79

Website : http://www.comcec.org
e-mail : comcec@comcec.org

TABLE DES MATIÈRES

PARTIEI

Page No.

	RÉSOLUTIONS DE L'OCI CONSTITUANT LA BASE	
	ET GUIDANT LES ACTIVITÉS DU COMCEC	
I.	Résolution adoptée lors de la troisième conférence du sommet islamique	6
	établissant les comités permanents de l'OCI présidés par les Chefs d'État	
II.	Communiqué final de la cinquième conférence du sommet islamique	8
	confiant la présidence du comité permanent de la coopération économique	
	et commerciale au Président de la République de Türkiye	
III.	Communiqué final de la treizième conférence du sommet islamique	9
	"Unité et solidarité pour la justice et la paix" République de Türkiye	

PARTIEII

	ORDRE DU JOUR, RÉSOLUTION ET RAPPORT DE LA TRENTE- NEUVIÈME SESSION DU COMCEC	
I.	Ordre du jour de la trente-neuvième Session du COMCEC	13
II.	Résolutions de la trente-neuvième Session du COMCEC	15
III.	Rapport de la trente-neuvième Session du COMCEC	34

ANNEXES

1.	Liste des participants à la 39 ^{ème} session du COMCEC	50
2.	Rapport de la 43 ^{ème} Réunion du Comité de Session	75
3.	Discours inaugural de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la	82
	République de Türkiye et Président du COMCEC, à la session	
	d'ouverture	
4.	Discours de S.E. Dr. Hussein Ibrahim TAHA, secrétaire général de	94
	l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), à la session	
	d'ouverture	
5.	Discours de Dr. Muhammad Sulaiman AL JASSER, Président de la	100
	Banque Islamique de Développement (BID), à la session d'ouverture	
6.	Discours de Clôture de S.E. Cevdet YILMAZ, Vice-Président de la	105
	République de Türkiye	
7.	Recommandations politiques des réunions des groupes de travail du	113
	COMCEC	
8.	Liste des documents de base considérés et/ou présenté à la trente-	155
	neuvième session du COMCEC	

PREMIÈRE PARTIE

RÉSOLUTIONS DE L'OCI SERVANT DE BASE ET DE GUIDE AUX ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR LA TROISIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET ETABLISSANT DES COMITÉS PERMANENTS DE L'OCI PRÉSIDÉS PAR LES CHEFS D'ÉTAT

Résolution No. 13/3-P (IS)

La Troisième Conférence Islamique au Sommet "Session de la Palestine et d'Al Qods" réunie à Mekka Al Mokarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, du 19 au 22 Rabie Al Awwal 1401 H (25-28 janvier 1981),

AYANT PRIS CONNAISSANCE de la proposition faite par sa Majesté le Roi HASSAN II, Président du Comité d'AL QODS, au sujet de la création de trois Comités présidés par les Rois et Chefs d'Etat Islamiques,

CONVAINCUE de la nécessité de consolider l'action Islamique conjointe dans les domaines scientifique, technologique, économique et commercial,

DESIRANT donner à l'information et à la culture un nouvel élan pour faire connaitre à l'opinion publique internationale les problèmes fondamentaux de la nation Islamique surtout ceux d'AL QODS et de la Palestine et pour faire face à la campagne tendancieuse visant l'Islam et les musulmans :

DECIDE:

- 1. De créer des Comités Permanents pour la Coopération scientifique et technologique, la coopération économique et commerciale et de l'information ;
- 2. Ces Comités sont chargés de suivre la mise à exécution des résolutions adoptées ou à adopter par la Conférence Islamique dans les domaines précités, d'étudier les moyens de consolider la coopération entre les Etats Islamiques dans ces domaines, d'élaborer les programmes et de faire les propositions susceptibles de consolider les capacités des Etats Islamiques à cet effet ;

- 3. Chaque comité se compose des représentants de dix pays, au niveau Ministériel, sous la présidence d'un Chef d'Etat Islamique ;
- 4. Les membres de ces comités sont élus par la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Etats Islamiques pour un mandat de trois ans renouvelable ;
- 5. Ces comités se réunissent sur convocation de leur Président, ou de la majorité des Etats membres ; leurs réunions sont statutaires si la majorité y assiste.

COMMUNIQUÉ FINAL DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET CONFIANT LA PRÉSIDENCE DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE À S.E. KENAN EVREN, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TÜRKİYE

Communiqué Final No. IS/4-84/E/DEC

"... La Conférence a décidé de confier à S.E. M. Kenan EVREN, Président de la République de Türkiye, la présidence du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale..." (Page 18, paragraphe 40)

III

COMMUNIQUÉ FINAL DE LA TREIZIÈME CONFÉRENCE ISLAMIQUE AU SOMMET : « UNITÉ ET SOLIDARITÉ POUR LA JUSTICE ET LA PAIX », RÉPUBLIQUE DE TÜRKİYE – İSTANBUL

(14-15 avril 2016) OIC/13EME SOMMET 2016 / FC / FINAL

- "... Nous nous félicitons des diverses initiatives tendant à élargir la coopération intra-OCI dans des secteurs tel que l'agriculture, la sécurité alimentaire, le tourisme, les transports et la finance Islamique. À cet égard, nous saluons le rôle crucial du COMCEC et de toutes les institutions de l'OCI dans la mise en œuvre des programmes et projets de l'OCI, notamment les cadres pour le tourisme, les transports et l'agriculture, ainsi que le projet de chemin de fer de l'OCI reliant Dakar à Port Soudan. Et saluons également l'initiative de Son Altesse le Prince de l'état du Koweït consistant à créer un fonds pour la vie décente à 100 millions de dollars américains dont ont bénéficié plusieurs Etats Islamiques pour soutenir leurs programmes de sécurité alimentaire." (Page, 28 paragraphe 130)
- "... Nous saluons également les efforts du COMCEC pour renforcer la coopération économique entre les Etats membres, en particulier l'entrée en fonction de l'institut de normalisation et de métrologie des pays Islamiques (SMIIC) le lancement de l'indexe 50 de la charia pour le S&P OIC/COMCEC, la création du forum des régulateurs des marchés des capitaux, la création du forum du tourisme du secteur privé OIC/COMCEC et du cadre de coopération dans le domaine du transport (document d'Izmir 2011). Nous demandons aux Etats membres de participer activement à ces programmes et projets développés sous les auspices du COMCEC." (Page 28, paragraphe 131)
- ".... Nous nous félicitons du rapport d'étape du COMCEC présenté par S.E. le Président Recep Tayyip Erdogan, président de la République de Türkiye et du COMCEC, et apprécions et saluons ses efforts méritoires et sa conduite éclairée du COMCEC pour en améliorer l'efficacité et en parfairel'organisation institutionnelle. (Page 28, paragraph 132)

DEUXIÈME PARTIE

ORDRE DU JOUR, RESOLUTION ET RAPPORT
DE LA TRENTE- NEUVIÈME RÉUNION DU COMCEC

ORDRE DU JOUR DE LA 39ème SESSION DU COMCEC

(2-5 Décembre 2023)



ORDRE DU JOUR DE LA 39^{ÈME} SESSION DU COMCEC (2-5 décembre 2023)

- 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
- 2. Rapport sur la stratégie du COMCEC et de sa mise en œuvre
- 3. Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'action
- 4. Développements économiques mondiaux avec une référence spéciale aux états membres de l'OCI
- 5. Commerce intra-OCI
- 6. Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique
- 7. Approfondissement de la coopération financière
- 8. Amélioration des transports et des communications
- 9. Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif
- 10. Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire
- 11. Allègement de la Pauvreté
- 12. Coopération sur la transformation numérique
- 13. Echange de vues sur la "Amélioration des capacités de commerce électronique des pays membres de l'OCI"
- 14. Date de la 40^{ème} Session du COMCEC
- 15. Points Divers
- 16. Adoption des Résolutions

RESOLUTION

DE LA TRENTE- NEUVIÈME SESSION

DU COMCEC

(İstanbul, Türkiye, 2-5 Décembre 2023)

RÉSOLUTIONS

DE LA TRENTE-NEUVIÈME SESSION

DU COMCEC

(Istanbul, Türkiye, du 2 au 5 Décembre 2023)

La Trente-neuvième Session Ministérielle du COMCEC (Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique) s'est tenue du 2 au 5 Décembre 2023, à Istanbul;

Rappelant les résolutions pertinentes de la 14^{ème} Session de la Conférence du Sommet Islamique, tenue à Makkah Al-Moukarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 31 Mai 2019, qui a salué le rôle du COMCEC sous la présidence du Président de la République de Türkiye, en contribuant à la réalisation des objectifs de l'OCI dans le domaine économique et a hautement salué la mise en œuvre réussie du Statut révisé du COMCEC et de la Stratégie adoptée par la Quatrième Conférence du Sommet Islamique Extraordinaire;

Rappelant les Résolutions pertinentes des Conférences du Sommet Islamique, du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères (CMAE) et du COMCEC, de la 4ème Conférence Extraordinaire du Sommet Islamique, du Sommet Économique du COMCEC en 2009, de la 49ème Session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et de la 38ème Session du COMCEC;

Réaffirmant l'engagement de tous les Pays Membres envers l'OCI-2025: Programme d'Action adopté à la 13ème Session de la Conférence Islamique au Sommet tenue les 14 et 15 avril 2016 à İstanbul, Türkiye et à la Stratégie du COMCEC adoptée par la 4ème Conférence Islamique au Sommet extraordinaire tenue les 14 et 15 août 2012 à Makkah Al-Mukarramah;

Rappelant les objectifs et le mandat du COMCEC conformément aux résolutions pertinentes du Sommet Islamique et au Statut du COMCEC, y compris celui de servir de forum central permettant aux Pays Membres de débattre des questions économiques et commerciales internationales.

Prenant note des rapports sur l'état d'avancement, des documents de travail et des études sur les différents points de l'ordre du jour soumis par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre

Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA), de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA), et de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI);

Exprimant son appréciation aux Pays Membres pour avoir organisé des Conférences Ministérielles, des Réunions, des ateliers de travail, des foires et d'autres activités dans les domaines de coopération ;

Saluant les efforts déployés par le Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC et les institutions de l'OCI œuvrant dans le domaine de la coopération économique et commerciale, notamment le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, la SID, la SIFC, la SIACE, le FSID l'OISA, l'INMPI et la CICIA.

- 1. **Rappelant** la résolution pertinente du Sommet Extraordinaire Conjoint Arabo-Islamique sur l'Agression israélienne Contre Le Peuple Palestinien, tenu le 11 novembre 2023 à Riyad, **encourage** les Pays Membres à mettre pleinement en œuvre ladite résolution.
- 2. Saluant les efforts déployés par les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations Politiques Ministérielles, invite les Pays Membres à déployer tous les efforts dans la mesure du possible pour mettre en œuvre les Recommandations Politiques et tirer profit des installations et mécanismes actuels, en particulier des Groupes de Travail du COMCEC et des Programmes de Soutien aux Projets du COMCEC, et demande aux Institutions de l'OCI de soutenir les Pays Membres à cette fin.
- 3. **Appelle** les Pays Membres à utiliser le Système de Suivi de la Politique du COMCEC pour soumettre les informations et données nécessaires sur la mise en œuvre des Recommandations de la Politique Ministérielle du COMCEC dans leurs pays respectifs et **demande** au BCC de faire régulièrement rapport sur le progrès de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC aux Sessions du COMCEC, aux Réunions du Comité de Suivi et à d'autres forums pertinents de l'OCI.
- 4. **Exprime son appréciation pour** les efforts du Secrétariat Général de l'OCI, le BCC, le SESRIC, le CIDC, la BID, la SIFC, la SIACE, la SID, l'OISA, le FSID, l'INMPI et la CICIA pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations de la Politique Ministérielle.
- 5. **Soulignant** l'importance de la réalisation des objectifs fixés par l'OCI 2025: Pour assurer la mise en œuvre du Programme d'Action et le suivi actif de la section économique et commerciale du Programme par le COMCEC, le Comité **demande** au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre régulièrement aux Sessions du COMCEC et

- aux Réunions du Comité de Suivi des rapports d'activité complets sur la mise en œuvre du Programme.
- 6. **Prenant note** des conclusions du rapport du SESRIC intitulé "Perspectives Économiques de l'OCI 2023 : L'Essor de l'Économie Numérique et Réduire la Fracture Numérique", en particulier, **en soulignant** un certain nombre de recommandations politiques pour promouvoir l'intégration des technologies numériques dans les activités économiques et réduire la fracture numérique dans l'accès aux services numériques et à l'infrastructure, **encourage** le SESRIC à initier un programme de renforcement des capacités de transformation numérique visant à renforcer les capacités des pays membres à naviguer efficacement et à prospérer dans l'ère numérique et **charge** le SESRIC de continuer à suivre les développements économiques mondiaux et leurs implications sur les Pays Membres ainsi que de continuer à faire un rapport à ce sujet aux sessions annuelles du COMCEC.
- 7. **Rappelant** les résolutions pertinentes des Sessions du COMCEC, **demande** aux Pays Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de signer et de ratifier les accords dans le domaine économique pour approfondir la coopération économique et commerciale parmi les Pays membres de l'OCI.
- 8. Considérant l'importance d'un système commercial multilatéral équitable et juste pour la croissance durable des pays, et **prenant note** de l'assistance technique actuelle fournie par les Pays Membres de l'OMC de l'OCI aux États Non Participants pour leurs efforts d'adhésion à l'OMC, le Comité **appelle** la BID et le CIDC à continuer d'étendre leur assistance technique aux Pays Membres dans le cadre des négociations commerciales multilatérales et à coordonner la position des Pays Membres au sein de l'OMC en vue de mettre en place une plateforme commune de négociations dans le cadre de la 13ème Conférence Ministérielle de l'OMC, qui se tiendra en Février 2024 à Abu Dhabi, les Émirats Arabes Unis.
- 9. **Se félicitant** que le SPC-OCI ait été mis en vigueur à partir du 1^{er} Juillet 2022 conformément aux résolutions pertinentes des Sessions Ministérielles du COMCEC et aux décisions du Comité de Négociations Commerciales (CNC) du SPC-OCI, **demande** aux États Participants, qui ne l'ont pas encore fait, de compléter leurs procédures internes et **appelle** les Pays Membres, qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à le faire dans les plus brefs délais et à compléter les autres procédures pour adhérer au Système.
- 10. **Soulignant** le rôle important du CNC dans la considération des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du SPC-OCI ainsi que dans la discussion de la feuille de route pour la période à venir, **salue** la convocation des Réunions du CNC, les 6 et 7 Juin 2023 et le 20 Novembre 2023 respectivement et **appelle** les États Participants du SPC-OCI à participer activement aux réunions du CNC au cours de la période à venir et à faire rapport sur l'état de la mise en œuvre dans leurs pays respectifs au Secrétariat du CNC.

- 11. **Se félicite** de la convocation des Honorables Ministres et Chefs de Délégation le 4 Décembre 2023 en marge de la 39^{ème} Session Ministérielle du COMCEC où les Honorables Ministres et Chefs de Délégation ont délibéré sur les questions relatives à l'agenda commercial de l'OCI, en particulier le SPC-OCI.
- 12. **Exprime sa gratitude** à la République de Türkiye pour s'être portée volontaire pour accueillir la Troisième Session du Comité de Négociations Commerciales au niveau ministériel dans un format ouvert au troisième trimestre 2024 et **demande** à tous les Pays Membres de participer activement à cet événement important.
- 13. **Apprécie** l'organisation d'ateliers, de webinaires, de formations et de Forums par le CIDC et les institutions des pays partenaires dans le domaine du commerce et demande aux Pays Membres de continuer à fournir au CIDC des données relatives aux statistiques et réglementations du commerce et de l'investissement.
- 14. **Apprécie également** les activités de financement du commerce et de développement du commerce de la SIFC et la mobilisation des fonds des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Pays Membres, contribuant ainsi à l'accomplissement de l'objectif de 25 pour cent du commerce intra-OCI d'ici l'année 2025.
- 15. **Demande** à la SIACE, en collaboration avec le SESRIC, le CIDC et la CICIA de poursuivre leurs efforts pour compléter les préparations techniques pour le lancement du Programme d'Intelligence Économique de l'OCI et de soumettre un Rapport d'Avancement à la 40^{ème} Réunion du Comité de Suivi et à la 40^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.
- 16. **Saluant** les efforts de l'INMPI dans les domaines de la normalisation, de la métrologie et de l'accréditation ainsi que de l'infrastructure de qualité et leur impact sur la facilitation des échanges et le renforcement des capacités, **invite** les Pays Membres à adopter et à utiliser les Normes de l'OCI / l'INMPI en tant que normes nationales en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à l'élimination des obstacles techniques au commerce parmi les Pays Membres, et **appelle** les Pays Membres qui utilisent les Normes de l'OCI / l'INMPI, à adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI.
- 17. **Appelle** les Pays Membres à prendre les mesures nécessaires pour exempter les biens et marchandises Palestiniens des droits de douane, droits et taxes d'effet similaire, sans restrictions quantitatives ou qualitatives, ce qui aurait un effet positif sur le renforcement de la résistance du peuple palestinien sur leur propre territoire et sur les efforts de l'Etat Palestinien pour mettre un terme à l'occupation Israélienne.
- 18. **Reconnaissant** l'importance de la participation en personne des PME pour la facilitation du commerce, **demande** aux Pays Membres de l'OCI d'inciter les PME, par le biais de subventions, à participer aux forums sectoriels spécifiques de la CICIA, en particulier de la Palestine, des États du G5 du Sahel et des Pays Membres géographiquement éloignés, et de faciliter la conduite des B2B parmi les PME dans

- différents secteurs, en particulier en Palestine et lors d'expositions spéciales dans les Pays Membres de l'OCI.
- 19. **Prenant note** du rôle important du Centre d'Arbitrage de l'OCI pour le règlement des différends, **appelle** les Pays Membres à encourager leurs institutions pertinentes à participer activement aux activités du Centre d'Arbitrage de l'OCI avec l'objectif de faire usage des services fournis par le Centre.
- 20. **Se félicite** que le Royaume du Maroc ait accueilli la Deuxième Réunion Du Groupe D'experts Intergouvernemental en coopération avec le Secrétariat général de l'OCI et le CIDC du 14 au 16 Septembre 2023 à Casablanca, pour négocier l'Etude sur le développement d'un mécanisme de règlement des différends liés aux investissements ou pour explorer la possibilité et les aspects techniques de l'intégration du règlement des différends liés aux investissements au portefeuille de fonctions du Centre d'Arbitrage de l'OCI, et se **félicite également** que la République de Türkiye accueillera la Troisième Réunion Du Groupe D'experts Intergouvernemental en 2024 à Istanbul.
- 21. **Prenant en considération** le rôle crucial du financement du secteur privé dans la mobilisation des investissements privés et l'assurance d'une croissance économique durable des Pays Membres, **salue** la SID pour ses efforts dans la promotion du développement du secteur privé et l'aide au progrès économique des États Membres de l'OCI en offrant un soutien financier et des services de conseil au secteur privé et **invite** les Pays Membres à utiliser davantage les installations de la SID à travers des projets concrets visant à créer la concurrence, l'esprit d'entreprise et les opportunités d'emploi.
- 22. **Rappelant** la résolution pertinente de la 38^{ème} Session Ministérielle du COMCEC et la décision de la 39^{ème} Réunion de Suivi du COMCEC sur le développement d'un Programme de PME bien conçu, **salue** les efforts déployés par les Pays Membres intéressés et les Institutions pertinentes de l'OCI en menant une recherche comprenant des Enquêtes et des réunions techniques en vue de la conception du Programme de PME du COMCEC.
- 23. **Se félicite que** la Réunion de Haut Niveau sur le Programme PME du COMCEC a été accueillie par l'Organisation de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (KOSGEB) de la République de Türkiye le 3 Décembre 2023 à Istanbul pour finaliser le Programme.
- 24. **Prenant note** avec appréciation des recommandations de la réunion de haut niveau sur le programme PME du COMCEC qui a été organisée par le KOSGEB de la République de Türkiye le 3 décembre 2023 à Istanbul en marge de la 39^{ème} Session du COMCEC, **invite** les Pays Membres intéressés et les institutions concernées de l'OCI à participer activement aux activités qui seront menées dans le cadre du Programme.
- 25. **Appelle** les Pays Membres à soutenir la promotion du Fonds International Shariah S&P OCI/COMCEC, qui comprend des actions de l'Indice Shariah OCI COMCEC 50,

- développé sous la coordination du Forum des Échanges de l'OCI auprès des investisseurs et de la communauté financière dans leurs pays respectifs.
- 26. **Demande** au Secrétariat du Forum des Échanges de l'OCI de compléter les préparations techniques sur le Projet d'Échange d'Or de l'OCI, basé sur le modèle de la chaîne de blocs, en coopération avec les Banques Centrales des Pays Membres intéressés.
- 27. **Rappelant** les résolutions pertinentes des Sessions Ministérielles du COMCEC, **demande** au Secrétariat du Forum des Régulateurs du Marché des Capitaux du COMCEC d'accélérer les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques nécessaires à l'établissement de la Plateforme Électronique de l'Immobilier du COMCEC et **invite** les Pays Membres qui ne l'ont pas encore fait, à identifier leurs organes autorisés et de les notifier au Secrétariat du Forum afin de renforcer la coordination.
- 28. **Réitérant** l'importance du projet de Chemin de Fer Dakar-Port Soudan comme l'un des projets de développement les plus significatifs visant à renforcer la circulation des personnes et des biens entre les Pays Africains Membres de l'OCI, **demande** au Secrétariat Général, en coopération avec le Groupe de la BID, d'accélérer leurs communications avec les États Membres désireux de tenir la 2ème Réunion Ministérielle de l'OCI sur le Transport dans les meilleurs délais possibles avec un ordre du jour spécifique sur le projet susmentionné.
- 29. **Rappelant** les résolutions pertinentes des Sessions Ministérielles du COMCEC, **appelle** les Pays Membres à continuer à soutenir leurs institutions pertinentes, les compagnies de tourisme et les voyagistes, etc. à poursuivre leurs efforts, entre autres, notamment en organisant des campagnes de promotion et des visites supplémentaires à Al-Qods Al-Charif pour soutenir les résidents Palestiniens d'Al-Qods et leur faire preuve de solidarité.
- 30. **Appréciant** l'organisation de la Neuvième Conférence Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole à Doha/État du Qatar tenue le 1^{er} et le 2 Octobre 2023 et de la 5^{ème} Conférence Islamique des Ministres du Travail (CIMT) à Bakou, Azerbaïdjan, respectivement du 21 au 23 Novembre 2023, **appelle** les Pays Membres à poursuivre leurs efforts en vue de la réalisation des résolutions adoptées par ces Conférences.
- 31. **Soulignant** l'importance de la "Vision Stratégique 2031 de l'OISA" pour la mise à l'échelle de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire dans la géographie de l'OCI, **invite** les Pays Membres à soutenir dans la mesure du possible les efforts de l'OISA, et demande aux Institutions pertinentes de l'OCI d'aider en conséquence les Pays Membres dans ce processus.
- 32. **Salue** les efforts du SESRIC dans l'exécution de la Feuille de Route Stratégique de l'OCI-EFTP 2020-2025, et **demande** au SESRIC de continuer à fournir des mises à jour régulières du progrès à la fois aux Sessions du COMCEC et aux Réunions du Comité

- de Suivi et d'identifier les défis potentiels et de proposer des réponses stratégiques pour assurer la mise en œuvre continue et réussie du Programme de l'OCI-EFTP.
- 33. Saluant également les efforts du SESRIC dans la conduite des rapports annuels sur le progrès vers la réalisation des ODD dans les Pays Membres de l'OCI et la soumission aux Sessions Ministérielles du COMCEC sur une base régulière, **demande** au SESRIC de continuer à mener des activités de formation statistique avec un focus sur les ODD prioritaires au profit des Bureaux Nationaux de Statistique des Pays Membres dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB).
- 34. **Rappelant** la résolution pertinente des Sessions du COMCEC, **demande** au BCC de continuer à compiler les activités pertinentes des Institutions de l'OCI alignées sur les domaines prioritaires des ODD pour les soumettre à la 40^{ème} Session du COMCEC.
- 35. **Soulignant** le rôle important des Institutions de Sécurité Sociale (SSI) dans la promotion du bien-être social et de la sécurité économique dans les Pays Membres de l'OCI, **se montre reconnaissant e**nvers le SESRIC pour ses efforts dans ce domaine et demande au Centre de poursuivre ses efforts dans les préparations techniques et les collaborations avec les Pays Membres intéressés visant à initier un réseau de coopération Intra-OCI entre les SSI, contribuant ainsi à l'objectif d'une sécurité économique améliorée dans la région de l'OCI.
- 36. **Prenant note avec appréciation** des efforts du Forum de Haut Niveau du COMCEC sur la Transformation Numérique dans l'échange d'expérience entre les Pays Membres dans le domaine de la transformation numérique, et **appelle** les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI à participer activement aux activités du Forum de Haut Niveau au cours de la période à venir.
- 37. **Accueille** favorablement les recommandations politiques de la 21^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce, qui a servi de réunion préparatoire pour la Session Ministérielle d'Échange de Vues, sur " l'Amélioration des Capacités du Commerce des Pays Membres de l'OCI " tenue virtuellement les 16-17 Octobre 2023, et **appelle** les Pays Membres à mettre en œuvre ces recommandations et à faire rapport du progrès par le biais du Système de Suivi des Politiques du COMCEC.
- 38. **Décide de** "La Transformation Numérique dans les Systèmes de Paiement dans les Pays Membres de l'OCI " comme thème de la Session d'Échange de Vues à la 40ème Session du COMCEC et **demande** au Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC dans sa 22ème Réunion, en coopération avec les Institutions pertinentes de l'OCI, de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et d'en faire rapport à la 40ème Session du COMCEC.
- 39. **Décide** que la 40^{ème} réunion du Comité de Suivi aura lieu le 22 et le 23 Mai 2024 et la 40^{ème} Session du COMCEC se tiendra le 2 au 5 novembre 2024, en Türkiye.

RÉSOLUTIONS SUPPLEMENTAIRES DE LA 39ÈME SESSION MINISTERIELLE DU COMCEC

- 1. **Accueille** le Rapport sur la Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC soumis par le BCC, soulignant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie et **félicite** les Pays Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs précieuses contributions à la mise en œuvre de la Stratégie.
- 2. **Se félicite** de l'élargissement du champ d'application du Programme Al-Qods du COMCEC avec de nouveaux domaines thématiques tels que l'esprit d'entreprise, la création d'emplois, l'autonomisation des jeunes, le commerce en ligne et le développement des PME, ainsi que de la mise en œuvre de cinq projets devant être finalisés par le Ministère de l'Économie Nationale de la Palestine dans le cadre du Programme d'ici la fin de l'année 2023.
- 3. **Se félicite** du 11^{ème} Appel à Propositions de Projets lancé par le BCC en Octobre 2023 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC.
- 4. **Prenant note avec appréciation** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025 : Programme d'Action, **appelle** les Institutions pertinentes de l'OCI à participer à la Septième Réunion Annuelle de Coordination des Institutions de l'OCI (ACMOI) en Janvier 2024, à Djeddah, Siège Social de l'OCI.
- 5. **Se félicite** du lancement du Centre du Travail de l'OCI, une nouvelle institution spécialisée de l'OCI, pour servir d'agence d'exécution pour la mise en œuvre des résolutions et des programmes de l'OCI dans le domaine du travail, de l'emploi et de la protection sociale.
- 6. **Félicite** les Pays Membres de l'OCI qui ont déjà signé et ratifié le Statut du Centre du Travail de l'OCI, et **encourage** les autres Pays Membres de l'OCI à conclure tous les arrangements nécessaires pour adhérer au Statut en question dans les meilleurs délais.
- 7. **Prenant note avec appréciation** de la convocation des 20^{ème} et 21^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC tenues respectivement le 2 Mai 2023 et les 16-17 Octobre 2023 sur le thème "Améliorer les Capacités de Commerce en Ligne des Pays Membres de l'OCI", **accueille** favorablement ses recommandations politiques catégorisées sous quatre rubriques différentes.

(Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)

- 8. **Se félicite** des activités organisées par le BCC, le SESRIC, le CIDC, le groupe de la BID, la SIFC, la SIACE, la SID, l'OISA, le FSID, la CICIA et l'INMPI dans leurs domaines de compétence, alignées sur la Stratégie du COMCEC depuis la 38^{ème} Session du COMCEC.
- 9. **Félicite** le SESRIC pour son dévouement continu à la rédaction de rapports techniques de synthèse et d'études de recherche couvrant diverses questions socio-économiques pertinentes aux Conférences et Réunions de l'OCI, en particulier aux Conférences Ministérielles Sectorielles et aux Sessions du Comité Permanent, **et**

- **exprime son appréciation** au SESRIC pour ses rapports spécifiques et ses études de recherche menées depuis la 38^{ème} Session du COMCEC, portant sur les domaines vitaux de la coopération commerciale intra-OCI, le rôle du secteur privé dans la collaboration économique, le transport et la communication, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, et la coopération financière.
- 10. **Félicite** le SESRIC pour la mise en œuvre d'une gamme complète de programmes de renforcement des capacités et d'activités de formation dans divers domaines socio-économiques, cruciaux pour les besoins des États Membres de l'OCI, **et prend note avec appréciation** de la mise en œuvre de 58 activités de renforcement des capacités depuis la 38ème Session du COMCEC sous sept domaines de coopération du COMCEC, qui ont été spécifiquement conçus pour servir la mise en œuvre des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC ainsi que de la Stratégie du COMCEC.
 - 11. **Salue** les efforts du Bangladesh, de l'Iran, du Suriname, de la Türkiye et de l'INMPI pour la mise en œuvre réussie des projets commerciaux suivants en 2023 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC :
 - Le projet intitulé " Développer la Compétitivité à l'Exportation des Produits Halal Potentiels du Bangladesh " qui a été mis en œuvre par le Bangladesh en partenariat avec la Türkiye et l'INMPI
 - Le projet intitulé "Renforcement des capacités et Consolidation Institutionnelle pour les Règles d'Origine dans les États Membres de l'OCI" qui a été mis en œuvre par l'Iran en partenariat avec la Türkiye,
 - Le projet intitulé "Soutenir les PME du Suriname et de la Guyane et leur permettre de poursuivre leurs Affaires pendant la Crise" qui a été mis en œuvre par le Suriname avec la Guyane et la Türkiye,
 - Le projet intitulé "Augmentation de la sensibilisation à la Reconnaissance Multilatérale/Mutuelle Selon les Normes Halal de l'OCI/l'INMPI" qui a été mis en œuvre par la Türkiye avec six pays bénéficiaires,
 - Le projet intitulé "Formation aux Méthodes de Détection des Aliments et Viandes Halal et Comparaison Inter-Laboratoire pour les Pays de l'OCI" qui a été mis en œuvre par l'INMPI avec dix pays bénéficiaires.
 - 12. **Apprécie** l'activité suivante du CIDC et ses activités menées en 2023 et **invite** les Pays Membres à participer activement aux foires, expositions et forums suivants qui seront organisés par le CIDC en 2024 :
 - Un Panel de discussion sur la gastronomie, la santé et le tourisme Musulman en parallèle à la 3^{ème} Foire du Tourisme de l'OCI à Doha du 20 au 22 Novembre 2023.
 - Un atelier sur l'accès Au Marché Et La Gestion des chaînes de valeur régionales au profit des entreprises et sociétés appartenant à des femmes dans les pays anglophones de l'OCI se tiendra du 18 au 20 décembre 2023 à Banjul, en Gambie.
 - La 18^{ème} Foire Commerciale de l'OCI "18^{ème} TFOIC", qui se tiendra au cours

- du premier semestre 2024 à Lahore, République Islamique du Pakistan.
- Le Forum d'Affaires Pakistan-Afrique, qui aura lieu au premier semestre 2024, en même temps que la 18^{ème} TFOIC (Foire Commerciale de l'OCI).
- Le Forum des Affaires Halal OCI-Azerbaïdjan, qui aura lieu à Bakou du 24 au 26 avril 2024.
- La 10^{ème} Exposition des Produits Halal de l'OCI, appelée « 10^{ème} Exposition Halal de l'OCI » , qui aura lieu du 8 au 12 Octobre 2024 à Tunis, République de Tunisie.
- La 5^{ème} Foire de la Santé de l'OCI, programmée du 4 au 7 Juillet 2024, à Dakar, République du Sénégal.
- 13. **Apprécie** la République de Tunisie pour avoir accueilli l'atelier, qui sera organisé les 10 et 11 janvier 2024 en préparation de la 13^{ème} Réunion Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), en coopération avec la BIsD et le CIDC.
- 14. **Félicite** la disposition du CIDC et du BCC, en tant que Secrétariat du CNC à organiser des ateliers d'augmentation de la sensibilisation sur le SPC-OCI et son impact sur le secteur privé au Bangladesh, au Tchad, au Nigéria, au Pakistan, dans la région Arabe et au niveau de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale) en l'an 2024.
- 15. **Réitère sa demande** au CIDC et à la BID de développer un programme d'assistance technique au profit de l'État de Palestine sur les négociations commerciales de l'OMC, la facilitation du commerce, la formation des négociateurs Locaux, les stratégies d'accès aux marchés des PME nationales à travers un programme de liens inversés avec d'autres Pays Membres.
- 16. **Appelle** les pays de l'OCI membres de l'OMC à aider les pays de l'OCI non membres de l'OMC dans leur processus d'adhésion à l'OMC.
- 17. **Appelle également** les États Membres et les institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux États Membres qui ont besoin d'une assistance technique sur les pratiques de facilitation du commerce en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la Facilitation du Commerce.
- 18. **Prend note avec appréciation** qu'en 2023, les approbations et les décaissements cumulés de la SIFC en matière de financement du commerce ont atteint respectivement 73,5 billions de Dollars Américains et 61,9 billions de Dollars Américains, et **note également** que les fonds cumulés de la SIFC mobilisés auprès des banques et des institutions financières partenaires ont atteint 44,8 billions de Dollars Américains.
- 19. **Prend note des** efforts déployés par la SIFC pour étendre le financement aux PME et au secteur agricole qui a un impact direct et majeur sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, la productivité, la création d'emplois, l'augmentation des recettes d'exportation et la réduction de la pauvreté.

- 20. **Salue** les efforts de la SIFC pour son programme Global PME visant à améliorer l'accès au crédit pour les PME avec son dernier programme lancé en partenariat avec la Saudi Exim Bank et l'Autorité Générale Saoudienne des Petites et Moyennes Entreprises.
- 21. **Prend note avec appréciation** les efforts de la SIFC pour la conception de la Connexion Commerciale Asie Centrale+ (TCCA+), en consultation avec les pays ciblés, visant à renforcer les capacités des institutions d'appui au commerce et du secteur privé dans les Pays Membres de la CEI et en Azerbaïdjan, ainsi qu'à promouvoir les initiatives de coopération régionale en partenariat avec les parties prenantes.
- 22. **Salue** les efforts de la SIFC pour étendre les Ponts Commerciaux Arabo-Africains (AATB), qui sont conçus pour promouvoir le commerce et les investissements en tant qu'outil pour élargir les opportunités économiques et soutenir une croissance inclusive et durable à travers les Pays Arabes et Sub-Sahariens Membres de l'OCI.
- 23. **Prend note du** Rapport d'Avancement soumis par la SIACE sur le Centre d'Intelligence Économique de l'OCI (OBIC) et des efforts déployés par la SIACE et ses Partenaires pour organiser deux Programmes de Renforcement des Capacités pour les Utilisateurs de l'OBIC à Jeddah, Arabie Saoudite, et Istanbul, Türkiye, en 2023.
- 24. **A pris note avec satisfaction** des initiatives prises par la SIAICE pour réduire l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les Pays Membres, notamment le lancement de l'Initiative d'Intervention d'Urgence SIACE-FSID (ICERI) et le Mécanisme de Garantie COVID (MGC).
- 25. **Prend note avec satisfaction** de la performance des opérations de la SIACE, qui ont abouti à 11,6 billions de Dollars Américains d'affaires assurées durant 2022, contre 9,8 billions de Dollars Américains en 2021, en plus de 5,52 billions de Dollars Américains d'affaires assurées durant le premier semestre 2023, ce qui porte le montant cumulé des affaires assurées à 100,5 billions de Dollars Américains depuis le commencement.
- 26. **Reconnaît** le rôle de la SIACE dans le soutien de 47,8 billions de Dollars Américains d'affaires intra-OCI assurées depuis son commencement jusqu'à la fin du premier semestre 2023 (40,2 billions de Dollars Américains de commerce intra-OCI et 7,6 billions de Dollars Américains d'investissements intra-OCI) et impliquant 37 pays.
- 27. **Se félicite** de l'adhésion de la République d'Azerbaïdjan et de la République du Tadjikistan, ce qui porte à 44 le nombre de pays membres de l'INMPI et à 3 le nombre d'Observateurs.
- 28. **Salue** les efforts de l'INMPI pour mener à bien les activités suivantes dans son domaine de compétence ;
 - Programme de formation sur "Introduction à l'INMPI, ses activités, et les normes Halal de l'INMPI de l'OCI" pour 66 participants provenant du personnel de l'Agence Tchadienne de Normalisation (ATNOR), et des parties prenantes, les 11 et 12 Septembre 2023, à N'Djamena, République du Tchad.

- Cours de formation COMSTECH-INMPI sur "Les Normes et Essais des Produits Halal de l'OCI/INMPI" tenu entre le 25 et le 29 Septembre 2023 à Dhaka, au Bangladesh, en collaboration avec l'Université Islamique de Technologie à Dhaka, au Bangladesh.
- 12^{ème} Réunion Hebdomadaire du Comité Technique et du Comité de l'INMPI sur les Normes pour l'Évaluation de la Conformité du 2 au 6 Octobre 2023 à Istanbul, République de Türkiye.
- Le programme de formation intitulé (Formation aux Méthodes de Détection des Aliments et Viandes Halal et Comparaison Interlaboratoire pour les Pays de l'OCI) qui a été financé par le Projet de Financement du COMCEC et tenu entre le 23 et le 26 Octobre 2023 dans le Laboratoire de Contrôle Alimentaire de la SFDA à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite.
- 29. **Appelle** le Forum Islamique des Organismes d'Accréditation Halal (IFHAB) à développer et maintenir un Arrangement de Reconnaissance Multilatérale (ARM) entre les organismes nationaux d'accréditation halal des Pays Membres de l'OCI sur la base des normes de l'OCI/l'INMPI telles que définies dans l'Infrastructure Globale de Qualité Halal de l'OCI (OHAQ).
- 30. **Exprimant son appréciation** à la République de Türkiye pour avoir accueilli la Expo Halal Istanbul 2023 et le 9ème Sommet Mondial du Halal en collaboration avec l'INMPI et le CIDC du 23 au 26 Novembre 2023, à Istanbul, **appelle** les États Membres à participer activement à l'Expo Halal 2024 -Istanbul et au 10ème Sommet Mondial du Halal qui se tiendront à Istanbul, Türkiye, du 27 au 30 Novembre 2024.
- 31. **Demande** au SESRIC de mettre en œuvre un programme de formation sur le diagnostic et l'analyse des marchés à fort potentiel d'exportation pour les PME au profit des femmes et des jeunes entrepreneurs.
- 32. **Exprime son appréciation** au Royaume de Bahreïn pour avoir accueilli l'Expo Halal en Février 2024, **encourage** les Pays Membres à participer activement à l'Expo Halal de Bahreïn qui couvrira une gamme de produits, de services et d'industries, y compris les produits alimentaires, le bétail, les produits pharmaceutiques, les services médicaux et de santé, les produits cosmétiques, et divers services financiers, touristiques et éducatifs.
- 33. **Soulignant** le rôle de la CICIA en tant que moteur de la mobilisation de l'investissement, contribuant à l'élaboration de politiques liées au développement du secteur privé et entreprenant différentes initiatives pour le renforcement des capacités des chambres de commerce de la région de l'OCI, **salue** les efforts continus de la CICIA pour initier une large gamme d'ateliers pour les **Chambres Membres** en vue de renforcer la capacité et la qualité de leurs institutions à travers l'Académie de la CICIA et **invite** les Pays Membres de l'OCI à encourager leurs organisations du secteur public et privé à prendre part aux méga forums et événements spécifiques au secteur de la CICIA organisés pour le développement du secteur privé dans les Pays Membres de l'OCI.
- 34. **Prend note des** efforts et des activités suivantes de la CICIA dans l'organisation

de divers forums spécifiques au secteur dans les domaines de l'agriculture durable, du tourisme durable, de l'économie Islamique, de l'investissement, de l'économie numérique et de l'esprit afin de d'entreprise pour soutenir le développement durable du secteur privé de l'OCI pour une croissance économique résiliente des Pays Membres.

- Esprit d'Entreprise Vert au Pakistan : Opportunités & Défis le 8 Décembre 2022 à Karachi School of Business & Leadership (KSBL)
- Culture et Économie Créative : "Débloquer l'Économie Créative", Cérémonie de Lancement, le 28 Février 2023, Federation House, Karachi,
- Sommet des Investisseurs Providentiels, Siège Social de la CICIA Karachi-Pakistan, 18 Mars 2023 13^{ème} Exposition Textile Asie, 10 - 12 Mars, 2023
- Forum Manafea La Voie d'un Avenir Prometteur, Siège Social Chambre de la Mecque, 10 Avril 2023
- Innovation Urbaine Opportunités & Défis : Tenu le 25 Mai 2023 à Shaheed Zulfiqar Ali Bhutto Institute of Science & Technology (SZABIST), Karachi.
- Textile & Commerce : Une Réussite Artisanale dans les Affaires le 18 Août 2023, à Indus Valley School of Arts (IVS)
- L'art de la Céramique : De la Passion au Profit, le 5 Octobre 2023, à Indus Valley School of Arts (IVS)
- 35. **Prenant note de** la vision du partenariat tripartite MANAFEA entre la Chambre Islamique, la Chambre de La Mecque et la Chambre de Médine, visant à promouvoir La Mecque et Médine en tant que centre d'activités financières et commerciales dans le monde Islamique, **invite** les Pays Membres de l'OCI à encourager leurs Chambres Membres à participer activement à la série d'événements et de forums organisés dans le cadre du partenariat tripartite MANAFEA.
- 36. **Prenant note des également** efforts continus de la CICIA pour établir des institutions de Microfinance et l'initiation de l'étude de faisabilité en collaboration avec la BID (Banque Islamique de Développement) dans la région du G5 Sahel en Afrique, à savoir le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger, **demande** à la CICIA de mobiliser les fonds disponibles des organisations internationales travaillant particulièrement pour la réduction de la pauvreté, les petits agriculteurs et l'économie verte, pour financer la création de manuels opérationnels pour les Institutions Islamiques de Microfinance de la CICIA.
- 37. **Prend note** que les approbations brutes cumulées de la SID s'élèvent à 6,7 billions de Dollars Américains, et que les décaissements cumulés s'élèvent à 4,4 billions de Dollars Américain à la fin septembre 2023.
- 38. **Prend note avec appréciation** des efforts de coopération dévoués de la SID (Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé) pour développer plus de 10 transactions conjointes d'une valeur de plus de 150 Millions de Dollars Américains où la SID s'est associée avec la SIFC et la SIACE au cours de 2023 pour capturer les synergies à travers les Entités du Groupe de la Banque Islamique

- de Développement.
- 39. **Salue** les efforts déployés par la SID pour relever le défi de la sécurité alimentaire que rencontrent les pays membres de l'OCI, y compris l'allocation de 270 millions de Dollars Américains, avec un accent particulier sur les produits alimentaires de base et les outils d'amélioration des rendements agricoles.
- 40. **Félicite également** la SID pour ses activités de développement du secteur privé en 2023, y compris les approbations de financement d'environ 700 millions de Dollars Américains et les décaissements de financement d'environ 525 millions de Dollars Américains pour des projets du secteur privé au sein de ses pays membres.
- 41. **Apprécie** le SESRIC et la SID pour avoir préparé conjointement le rapport intitulé "Perspectives d'Investissement dans les Pays Membres de l'OCI".
- 42. **Reconnaissant** les défis auxquels la Palestine est confrontée et la nécessité de mesures de soutien, **invite** les Pays Membres à soutenir les entreprises Palestiniennes, en particulier les petites et moyennes entreprises, à renforcer leur capacité d'exportation.
- 43. **Se félicitant** de l'organisation de la Quatrième Edition de la Conférence sur le Développement du commerce Pak-Afrique et de l'Exposition Nationale Unique du 9 au 11 janvier 2024 au Caire, en Égypte, par la République Islamique du Pakistan, **encourage** les Pays Membres de l'OCI à participer activement à l'événement, pour renforcer les échanges intra-africains de collaborations en matière de commerce, d'investissement et du secteur privé de l'OCI.
- 44. **Prenant note avec satisfaction** de la convocation de la 20^{ème} Réunion du Groupe de travail sur la Coopération Financière les 9 et 10 Octobre 2023, à Ankara, Türkiye, avec le thème "Améliorer la Coopération entre les Banques Centrales en termes de Monnaies Numériques": Défis et Perspectives pour les Pays Membres de l'OCI" et **se félicite** de ses recommandations politiques.
 - (Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)
- 45. **Salue** les efforts du SESRIC pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé " Libérer le Potentiel de la Finance Islamique pour Soutenir les MPME dans les Pays Membres de l'OCI " mis en œuvre par le SESRIC en 2023 en collaboration avec la Bank Indonesia (BI), la Bank Negara Malaysia (BNM), la Banque Centrale Saoudienne (SAMA) et la Banque Centrale de la République de Türkiye (CBRT) pour le bénéfice de 40 Pays Membres.
- 46. **Se félicite** de la convocation de la 17^{ème} Réunion du Forum des Échanges de l'OCI le 31 Octobre 2023 et de l'offre de Borsa Istanbul, en tant que Secrétariat du Forum des Échanges de l'OCI, d'accueillir la 18^{ème} Réunion du Forum en 2024, et invite les Pays Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.
- 47. **Félicite** les efforts du SESRIC dans l'organisation des activités de formation et de renforcement des capacités sur divers aspects techniques et réglementaires liés au travail des bourses et **demande** au SESRIC, en collaboration avec le Secrétariat

- du Forum des Bourses de l'OCI, d'organiser de telles activités au profit des bourses et des autorités nationales pertinentes dans les États Membres dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités des Bourses du SESRIC (SE-CaB).
- 48. **Salue** les efforts déployés par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs du Marché des Capitaux du COMCEC, à savoir le renforcement des capacités, le développement du marché, la finance Islamique et la maîtrise des notions financières, **apprécie** la convocation de la 12^{ème} Réunion du Forum les 6 et 7 Novembre 2023 et l'offre du Conseil des Marchés des Capitaux (CMB) de la République de Türkiye, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la 13^{ème} Réunion du Forum CMR (Régulateurs des Marchés des Capitaux) du COMCEC en 2024, et **demande** à tous les Pays Membres de participer activement à cette Réunion.
- 49. **Salue** les efforts déployés pour la convocation de la 5^{ème} Réunion du Forum les 24-25 Septembre 2023 à Istanbul et la proposition de la Banque Centrale de la République de Türkiye en tant que Secrétariat du Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC, d'accueillir la 6^{ème} Réunion du Forum en 2024, et **demande** aux Pays Membres de participer activement à cette Réunion.
- 50. **Félicitant** les programmes de formation et de renforcement des capacités, en particulier sur les banques et les finances Islamiques, la stabilité financière et la politique monétaire, organisés par le SESRIC au profit des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres, demande au SESRIC de continuer à organiser de telles activités au profit des institutions nationales pertinentes des États Membres dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités des Banques Centrales (CB-CaB).
- 51. **Prend note avec appréciation de** la convocation de la 21^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications les 12-13 Octobre 2023, à Ankara, Türkiye, avec le thème "Mesurer les Impacts Environnementaux des Infrastructures de Transport dans les Pays Membres de l'OCI" et **se félicite** de ses recommandations politiques.
 - (Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)
- 52. **Félicitant** le SESRIC pour préparer le rapport intitulé "Transport pour le Développement dans les Pays Membres de l'OCI" : Implications pour le Commerce et le Tourisme & Défis pour les Pays Sans Littoral", en tant que document technique de synthèse pour la prochaine Conférence des Ministres du Transport de l'OCI, **apprécie** le SESRIC pour mener des activités de renforcement des capacités dans le domaine du transport et **demande** au SESRIC de continuer à développer les capacités nationales des pays membres dans ce domaine important.
- 53. **Salue** les efforts du Bénin, de la Gambie et du SESRIC pour la mise en œuvre réussie des projets de transport suivants en 2023 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC :
 - Le projet intitulé "Accroître les Capacités Humaines et Institutionnelles pour

- l'Établissement d'un Organisme Chef de File de Sécurité Routière" mis en œuvre par la Gambie avec le Maroc, comme pays bénéficiaire,
- Le projet, intitulé "Mise en Place d'un Mécanisme de Renouvellement du Parc de Véhicules de Transport Routier au Bénin", qui a été mis en œuvre par le Bénin avec le Burkina Faso comme pays bénéficiaire.
- Le projet, intitulé "Accroître l'Utilisation d'Outils de Financement Innovants pour entretenir les Infrastructures de Transport et les Services des Fournisseurs de Services de Transport (TSP) dans les Pays Membres de l'OCI", qui a été mis en œuvre par le SESRIC avec 16 pays bénéficiaires.
- 54. **Prend note avec appréciation** de la convocation de la 21^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme les 16-17 Octobre 2023, à Ankara, Türkiye, avec le thème "Promouvoir l'Esprit d'Entreprise pour la Compétitivité de l'Industrie du Tourisme dans les Pays de l'OCI" et **se félicite** de ses recommandations politiques.

(Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)

- 55. **Reconnaissant** les efforts du SESRIC dans l'organisation de l'événement de formation pour le renforcement des capacités au bénéfice de l'Ouzbékistan dans le domaine du Tourisme Halal et des Services d'Hospitalité Favorables aux Musulmans, **apprécie** le SESRIC pour l'organisation d'activités de formation dans le domaine du tourisme et **appelle** à continuer à mener des activités de formation dans ce domaine pour le bénéfice des pays membres.
- 56. **Salue** les efforts de l'Ouganda et du Mali pour la mise en œuvre réussie des projets touristiques suivants en 2023 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC:
 - Le projet intitulé "Renforcer la Capacité du Personnel de Voyages Organisés et de voyages à s'Adapter aux Tendances Changeantes Dans le Secteur du Tourisme" qui a été mis en œuvre par l'Ouganda,
 - Le projet intitulé "Programme d'Amélioration de la Qualité des Établissements d'Hébergement dans le Secteur du Tourisme" mis en œuvre par le Mali avec le Burkina Faso et la Guinée comme pays bénéficiaires.
- 57. **Prenant note avec appréciation** des activités du Forum du Secteur Privé du Tourisme de l'OCI/COMCEC, **se félicite** de la convocation de la 11^{ème} Réunion du Forum le 7 Novembre 2023.
- 58. **Prend note avec appréciation de** la convocation de la 21^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC les 12-13 Octobre 2023, à Ankara, Türkiye, avec le thème "Assurer la Durabilité des Intrants Agricoles pour Combattre l'Insécurité Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI" et **se félicite** de ses recommandations politiques.

(Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)

59. **Salue** les efforts du Bénin, de la Gambie, de la Malaisie et de la Türkiye pour la mise en œuvre réussie des projets suivants en 2023 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC :

- Le projet intitulé "Augmenter la Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest par la Promotion de l'Apiculture Villageoise" qui a été mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec l'Ouganda.
- Le projet intitulé "Renforcement des Capacités de Collecte, d'Analyse et de Communication des Données dans le Secteur de l'Agriculture" qui a été mis en œuvre par la Gambie avec le Sénégal, le Nigeria et la Türkiye.
- Le projet intitulé "Évaluation des Besoins en Matière d'Adoption d'Approches Durables pour la Culture du Riz Face au Changement Climatique" qui a été mis en œuvre par la Malaisie.
- Le projet intitulé "Capacité de Renforcement de l'Utilisation des Systèmes de Télédétection dans l'Agriculture" qui a été mis en œuvre par la Türkiye en partenariat avec la Malaisie.
- 60. **Prenant note** de la constitution d'une adhésion croissante à l'OISA, invite les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI à participer aux programmes et activités visant à assurer la sécurité alimentaire et le développement agricole dans les Pays Membres.
- 61. **Prenant note** du rôle important du secteur privé dans l'amélioration du secteur de la sécurité alimentaire, **invite** les Pays Membres à encourager la collaboration de leurs entités du secteur privé avec l'OISA dans le domaine de l'agriculture guidée par la technologie et dans la mise en œuvre du programme Bio&AgriTech.
- 62. **Prenant note** de l'établissement du "Fonds de l'OISA" visant à stabiliser la politique des prix du marché des céréales/aliments, tout en réduisant la vulnérabilité et la dépendance à l'égard de la volatilité des prix alimentaires mondiaux et de l'agriculture en augmentant le système de production agroalimentaire de l'OCI et en renforçant les chaînes d'approvisionnement alimentaire intra-OCI, **invite** les Pays Membres, la BID et les autres Institutions pertinentes de l'OCI à participer activement aux réunions du groupe d'experts intergouvernemental.
- 63. **Prenant note avec appréciation de** la convocation de la 21^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Réduction de la Pauvreté les 9-10 Octobre 2023, à Ankara, Türkiye, avec le thème "Stratégies Efficaces d'Enseignement et de Formation Professionnels pour Réduire le Chômage des Jeunes dans les Pays Membres de l'OCI" et **se félicite** de ses recommandations politiques.

(Réf: Document Code OIC/COMCEC/.....)

- 64. **Salue** les efforts du Bénin et du SESRIC pour la mise en œuvre des projets suivants en 2023 dans le cadre du 10^{ème} Appel du Financement de Projet du COMCEC :
 - Le projet intitulé "Améliorer l'interopérabilité entre les systèmes d'information des programmes d'assistance sociale", qui a été mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec la Türkiye,
 - Le projet intitulé "Promouvoir les technologies numériques pour des

systèmes de protection sociale intégrés et efficaces dans les Pays Membres de l'OCI" qui a été mis en œuvre par le SESRIC avec 36 pays bénéficiaires.

- 65. **Prenant note avec satisfaction** des efforts déployés par le FSID pour mobiliser des ressources, **réitère** sa demande auprès des Pays Membres, qui se sont engagés auprès du FSID, à respecter leurs engagements et à apporter de nouvelles contributions pour financer davantage de projets de réduction de la pauvreté dans les Pays Membres.
- 66. **Prenant compte** de la nécessité de soutenir les moyens de subsistance de la jeunesse Palestinienne et de renforcer les capacités des ressources humaines de la Palestine, **appelle** les Pays Membres à augmenter autant que possible les possibilités de bourses pour les étudiants Palestiniens et à lancer des programmes spéciaux pour les diplômés universitaires.
- 67. **Prenante note avec appréciation** de la mise en œuvre réussie du modèle de microfinance par « Akhuwat » en République Islamique du Pakistan, en tant que meilleure pratique pour réduire la pauvreté, autonomiser les femmes et favoriser une croissance inclusive, **invite** les Pays Membres de l'OCI à bénéficier efficacement de ce modèle.
- 68. **Prend note avec appréciation** de la convocation du programme de formation en ligne sur la "Formation des Leaders de la Transformation Numérique" organisé par le Bureau de la Transformation Numérique (BTN) de la Présidence de la République de Türkiye en tant que Secrétariat du "Forum de Transformation Numérique de Haut Niveau du COMCEC" du 9 au 13 Octobre 2023.

III

RAPPORT DE LA TRENTE- NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI (2-5 décembre 2023, Istanbul)

Original: Anglais

RAPPORT

DE LA TRENTE-NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI

(2-5 décembre 2023, Istanbul)

- 1. La Trente-neuvième Session Ministérielle du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) s'est tenue les 2-5 Décembre 2023 à Istanbul.
- 2. Les représentants des États Membres suivants de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) ont participé à la Session :
 - 1. République d'Albanie
 - 2. République Démocratique Populaire d'Algérie
 - 3. République d'Azerbaïdjan
 - 4. Royaume du Bahreïn
 - 5. République Populaire du Bangladesh
 - 6. République du Bénin
 - 7. Brunei Darussalam
 - 8. Burkina Faso
 - 9. République du Cameroun
 - 10. République du Tchad
 - 11. République de Côte d'Ivoire
 - 12. République de Djibouti
 - 13. République Arabe d'Égypte
 - 14. République Gabonaise
 - 15. La République de Gambie
 - 16. République de Guinée-Bissau
 - 17. République d'Indonésie
 - 18. République Islamique d'Iran
 - 19. République d'Irak
 - 20. Royaume Hachémite de Jordanie
 - 21. Kazakhstan
 - 22. État du Koweït
 - 23. République Kirghize
 - 24. République du Liban
 - 25. État de la Libye
 - 26. Malaisie
 - 27. République des Maldives
 - 28. République du Mali
 - 29. République Islamique de Mauritanie
 - 30. Royaume du Maroc

- 31. République du Mozambique
- 32. République Fédérale du Nigéria
- 33. Sultanat d'Oman
- 34. République Islamique du Pakistan
- 35. État de Palestine
- 36. État du Qatar
- 37. Royaume de l'Arabie Saoudite
- 38. République du Sénégal
- 39. République Fédérale de Somalie
- 40. Soudan
- 41. Emirats Arabes Unis
- 42. République de Tunisie
- 43. République de Türkiye
- 44. Turkménistan
- 45. République d'Ouzbékistan
- 46. République du Yémen
- 3. La Fédération de Russie, le Royaume de Thaïlande, la République Turque de Chypre du Nord, République Centrafricaine et la Bosnie-Herzégovine ont participé à la Session en tant qu'Observateurs.
- 4. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC, les Institutions/Organes suivants de l'OCI étaient présents à la Session :
 - 1- Comité Permanent sur la Coopération Scientifique et Technologique de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMSTECH)
 - 2- Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les pays islamiques (SESRIC)
 - 3- Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
 - 4- Le Centre de Recherche sur l'Histoire, l'Art et la Culture Islamiques (IRCICA)
 - 5- L'Université Islamique de la Technologie (UIT)
 - 6- Le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID)
 - 7- La Société Islamique Internationale de Financement du Commerce (SIFC)
 - 8- La Société Islamique pour l'Assurance des Investissements et du Crédit à l'Exportation (SIACE)
 - 9- La Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID)
 - 10-Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID)
 - 11-Organisation Islamique de la Sécurité Alimentaire (OISA)
 - 12-L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI)

- 13-La Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA)
- 14-Forum des jeunes de la Conférence islamique pour le dialogue et la coopération (FJCI-DC)
- 15-Association des Institutions Nationales de Financement du Développement dans les Pays Membres de la Banque Islamique de Développement (ADFIMI)
- 5. Les représentants des organisations internationales et des universités suivantes ont assisté à la Session :
 - 1- Le Groupe des Huit Pays en Développement (D-8)
 - 2- Organisation de coopération économique (OCE)
 - 3- Organisation de l'économie de la mer Noire (BSEC)
 - 4- Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM/UNWFP)
 - 5- Organisation Internationale du Travail (OIT)
 - 6- Centre du Commerce International (CCI)

(Une copie de la liste des Participants à la Trente-Neuvième Session du COMCEC figure dans l'Annexe I.)

- 6. La Réunion des Hauts Fonctionnaires de la 39ème Session du COMCEC ayant précédé la Session Ministérielle a eu lieu 2 et 3 Décembre 2023 à Istanbul sous la présidence de S.E. d'Abdullah Rıdvan AĞAOĞLU, Vice-Président de la Stratégie et du Budget de la Présidence de la République de Türkiye. Les Hauts Fonctionnaires ont délibéré des points de l'ordre du jour et ont préparé les Projets de Résolution pour examen par la Session Ministérielle.
- 7. La 43^{ème} Réunion du Comité de Session du COMCEC s'est tenue virtuellement le 16 Novembre 2023 avec la participation des Institutions pertinentes de l'OCI.

(Une copie du rapport de la 43^{ème} Réunion du Comité de Session est jointe en Annexe II.)

Séance d'Ouverture

- 8. La Cérémonie d'Ouverture de la Trente-neuvième Session du COMCEC, qui s'est tenu le 4 Décembre 2023, a commencé par le discours inaugural de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Türkiye et Président du COMCEC.
- 9. Son Excellence ERDOĞAN a tout d'abord condamné les attaques brutales contre le peuple Palestinien à Gaza. Notant que deux personnes sur trois tombées en

- martyrs à Gaza sont des enfants, des bébés et des femmes, S.E. ERDOĞAN a présenté ses sincères condoléances pour la perte de vies humaines à Gaza.
- 10. Son Excellence ERDOĞAN a exprimé que de nombreux pays Occidentaux sont restés silencieux, aveugles et sourds face aux massacres perpétrés brutalement par Israël. Son Excellence ERDOĞAN a également souligné que les victimes de la persécution Israélienne comprennent 73 journalistes et plus de 100 fonctionnaires des Nations Unies. Son Excellence ERDOĞAN a déclaré que les Nations unies, qui ont été créées pour protéger la sécurité et la paix dans le monde, ne pouvaient même pas protéger leurs propres employés de la barbarie Israélienne.
- 11. En outre, Son Excellence ERDOĞAN a mis en évidence le fait que, bien que la résolution appelant à un cessez-le-feu humanitaire ait été acceptée par 121 États à l'Assemblée Générale des Nations Unies, elle n'a pas été efficace pour mettre fin à l'effusion de sang. Rappelant son expression "Le monde est plus grand que cinq", Son Excellence ERDOĞAN a souligné que cette structure déformée du Conseil de Sécurité des Nations Unies est injuste et dysfonctionnelle dans la résolution des crises et qu'elle devrait donc être modifiée dès que possible.
- 12. Son Excellence ERDOĞAN a souligné que Gaza est une terre Palestinienne et qu'elle le restera éternellement. En outre, appelant le Monde Islamique à s'unir aux côtés de la Palestine, Son Excellence ERDOĞAN a indiqué que l'Organisation de la Coopération Islamique, dont l'objectif fondateur était de défendre la cause Palestinienne, offre une base pertinente pour mener la lutte d'une seule voix et d'un seul corps.
- 13. S.E. ERDOĞAN a également souligné que les programmes/projets tels que le SPC-OCI, le Centre d'Arbitrage de l'OCI et le Fonds d'Index Islamique mis en pratique dans le cadre du COMCEC apporteraient aux pays Islamiques des contributions significatives à la coopération économique et commerciale.
- 14. Son Excellence ERDOĞAN a mis l'accent sur la contribution des PME aux économies des pays membres et sur l'importance du lancement du Programme des PME du COMCEC. De plus, soulignant le rôle facilitant de la reconnaissance mutuelle des certificats halal dans l'augmentation du commerce intra-OCI, Son Excellence ERDOĞAN a exprimé son appréciation pour l'établissement du Forum Islamique pour les Organismes d'Accréditation Halal (IFHAB).
- 15. En outre, exprimant l'importance de l'augmentation des investissements dans les domaines de la transformation numérique et du commerce en ligne en termes de croissance économique en incitant l'innovation et en offrant de nouvelles

opportunités dans les Pays Membres, Son Excellence ERDOĞAN a déclaré que la détermination du commerce en ligne comme thème de la Session Ministérielle d'Échange de Vues est opportune et pertinente.

(Une copie du texte du Discours Inaugural de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN figure en Annexe III.)

- 16. A la suite du discours d'ouverture de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Son Excellence Dr. Hussein Ibrahim TAHA, Secrétaire Général de l'OCI, a fait sa déclaration. D'abord, S.E. TAHA a affirmé ses remerciements particuliers à S.E. ERDOĞAN, Président de la République de Türkiye et Président du COMCEC et du Gouvernement de la République de Türkiye pour la préparation excellente de cette réunion.
- 17. Son Excellence TAHA a exprimé que l'OCI condamne fortement la poursuite des crimes de guerre génocidaires commis par l'occupation Israélienne et appelle la communauté internationale à intervenir urgemment pour mettre fin aux attaques brutales et criminelles d'Israël qui ciblent indistinctement tous les habitants de la Bande de Gaza. S.E. TAHA a souligné que l'OCI retient Israël et tous ceux qui ont eu la capacité de l'empêcher de commettre ces crimes contre le peuple Palestinien, mais qui se sont plutôt rangés à son côté, pour pleinement responsables des massacres et des crimes contre l'humanité qui ont lieu actuellement à Gaza et dans toute la Palestine.
- 18. Se référant aux dernières estimations du CIDC, S.E. TAHA a indiqué que la part du commerce intra-OCI dans le commerce extérieur global des Pays Membres a légèrement augmenté, passant de 19,03% en 2021 à 19,26% en 2022. Soulignant l'importance d'augmenter le volume du commerce entre les Pays Membres et de réaliser les objectifs fixés par le Programme d'Action de l'OCI-2025, Son Excellence TAHA a insisté sur le besoin de combiner les efforts collectifs pour rehausser le commerce intra-OCI et les investissements dans le développement du tourisme et la lutte contre l'insécurité alimentaire.
- 19. En référence à la 9ème Conférence Ministérielle sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole tenue à Doha, Qatar les 1^{er} et 2 Octobre 2023, Son Excellence TAHA a souligné l'importance de renforcer la coopération intra-OCI dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture pour avoir des systèmes alimentaires plus résilients à travers, entre autres, le partage des connaissances et des meilleures pratiques avec l'objectif de développer davantage les capacités de production nationales des pays membres.

- 20. Exprimant que plus de 70 pour cent de la population des pays membres les moins développés vivent dans des zones rurales et manquent d'installations de base, Son Excellence TAHA a invité toutes les institutions de l'OCI à concevoir des programmes visant à répondre aux besoins socio-économiques de la population rurale dans les Pays Membres de l'OCI.
- 21. Saluant la convocation de la 5ème Conférence Islamique Des Ministres du Travail et le lancement du Centre du travail de l'OCI à Bakou, en Azerbaïdjan, S.E. TAHA a souligné l'importance de renforcer la coopération entre les Pays Membres dans le domaine du travail, de l'emploi et de la protection sociale. Dans ce contexte, Son Excellence TAHA a déclaré que la nouvelle institution spécialisée de l'Organisation, le Centre de Travail de l'OCI, responsable de la coopération dans le domaine du travail et de l'emploi, jouerait un rôle crucial dans l'identification des domaines clés pour le renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration de la qualité des ressources humaines.

(Une copie du texte de la Déclaration du Secrétaire Général de l'OCI figure en Annexe IV.)

- 22. Les Chefs De Délégation de l'État du Qatar, de la République du Sénégal et de la République du Kazakhstan ont fait des déclarations au nom des groupes géographiques Arabes, Africains et Asiatiques des régions de l'OCI, respectivement, lors de la cérémonie d'ouverture.
- 23. Tout d'abord, Son Excellence Sultan Bin Rashid AL KHATER, Représentant Spécial du Conseil de l'Emirat de l'Etat du Qatar, a transmis ses sincères remerciements et son appréciation à la République de Türkiye pour l'organisation réussie de la 39ème Session Ministérielle du COMCEC et a exprimé que les discussions contribueraient à des résultats pour rehausser la coopération dans divers domaines et à réaliser les attentes des peuples des Pays Membres pour le développement et la prospérité.
- 24. Son Excellence AL KHATER a souligné l'importance de parvenir à un cessezle-feu humanitaire, qui jettera les bases d'un accord complet et durable, qui mettra fin à la guerre et conduira à des pourparlers de paix sérieux et bien équilibrés, conformément aux résolutions internationales.
- 25. Soulignant les transformations géostratégiques auxquelles le monde est confronté aujourd'hui, Son Excellence ALKHATER a mis l'accent sur la nécessité pour les Pays Membres de l'OCI d'unir leurs efforts et de consolider les tentatives de rehaussement de la coopération économique et commerciale. Son Excellence ALKHATER a également mentionné les efforts déployés par le

- Groupe Arabe pour suivre et mettre en œuvre les décisions et les recommandations du COMCEC afin d'assurer une coopération plus forte et le développement du commerce intra-OCI avec les autres pays membres.
- 26. Son Excellence Abdou Karim FOFANA, Ministre du Commerce, de la Consommation et des PME, en tant que Chef de Délégation du Sénégal, a exprimé sa profonde gratitude à Son Excellence Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Türkiye et Président du COMCEC et a également remercié le Gouvernement et le peuple de Türkiye pour les excellents préparatifs.
- 27. Mentionnant les défis mondiaux, tels que le changement climatique, l'inflation induite par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, et la perturbation des chaînes d'approvisionnement due au contexte politique international, Son Excellence FOFANA a exprimé que l'Afrique, qui regroupe 54 pays, présente un grand potentiel économique avec l'un des taux de croissance les plus élevés au monde.
- 28. Son Excellence FOFANA a fait remarquer que le développement du commerce parmi les Pays Membres de l'OCI, spécifiquement des produits agricoles et alimentaires, en particulier pour les pays les moins développés, devrait faire l'objet d'une plus grande attention en soutenant l'élimination des restrictions à l'exportation dans le cadre du système de commerce multilatéral. De plus, Son Excellence FOFANA a mis l'accent sur le rôle important joué par le Président ERDOĞAN dans la mise en place du corridor céréalier, qui est très important pour les pays Africains.
- 29. Son Excellence FOFANA a également souligné l'importance de l'internationalisation des micros, petites et moyennes entreprises en Afrique pour créer des richesses et des emplois en assurant un meilleur accès réciproque aux Pays Membres de l'OCI et le développement de normes communes.
- 30. Le Chef de la Délégation de la République du Kazakhstan, Son Excellence Arman SHAKKALIYEV, Ministre du Commerce et de l'Intégration, a exprimé ses sincères remerciements et son appréciation à la République de Türkiye pour l'organisation réussie de la 39ème Session Ministérielle du COMCEC. Son Excellence SHAKKALIYEV a souligné que les Pays Membres de l'OCI représentaient 12% du commerce mondial en 2022, bien qu'ils constituent plus d'un quart de la population mondiale.
- 31. Son Excellence SHAKKALIYEV a poursuivi son discours en notant que l'un des domaines prometteurs de la coopération entre les Pays Membres est le secteur des services. En outre, Son Excellence SHAKKALIYEV a souligné que le

- secteur de l'agriculture est l'un des domaines d'intérêt mutuel clés des pays membres. Exprimant le rôle actif du Kazakhstan dans le domaine du secteur agricole, Son Excellence SHAKKALIYEV a souligné l'importance de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA) dans le cadre de l'OCI, qui vise à consolider les efforts des Pays Membres pour relever les défis auxquels ils sont confrontés dans le domaine de la sécurité alimentaire.
- 32. Avant de conclure, Son Excellence SHAKKALIYEV a déclaré que le Kazakhstan envisageait d'organiser un "Forum Agraire avec les Pays de l'OCI", ainsi qu'une exposition de produits alimentaires des Pays de l'OCI dans le cadre dudit Forum.
- 33. Par la suite, S.E. Le Dr Muhammad Sulaiman AL JASSER, Président du Groupe de la BID, a fait un discours. S.E. AL JASSER a exprimé sa gratitude à la République de Türkiye et au Président du COMCEC, pour les efforts déployés pour convoquer cette réunion.
- 34. S.E. AL JASSER a présenté ses sincères condoléances pour les pertes de vies humaines à Gaza et a exprimé sa profonde tristesse face à la dévastation généralisée dans la ville. Son Excellence AL JASSER a également exprimé sa solidarité avec les familles touchées, sa sympathie et son soutien en cette période tragique.
- 35. Son Excellence AL JASSER a présenté ses sincères condoléances à la Türkiye, au Maroc, à la Libye et à l'Afghanistan pour les catastrophes naturelles survenues cette année. Son Excellence AL JASSER a déclaré que le Groupe de la BID s'engage à fournir un soutien constant aux efforts de reconstruction et de secours dans ces régions.
- 36. Concernant le thème de la Session Ministérielle d'Echange de Vues, Son Excellence AL JASSER a énuméré les principaux défis auxquels sont confrontés les Pays Membres tels que l'infrastructure de réseau sous-développée, l'adoption limitée des services numériques, et le classement le plus bas en termes de vitesse de l'internet.
- 37. De plus, AL JASSER a indiqué que la BID mène actuellement une étude technique sur le commerce électronique dans le cadre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine, qui sera pilotée en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Maroc, en Tunisie et en Ouganda, aidant ainsi ces pays en adoptant des réformes visant à stimuler l'engagement des MPME dans le commerce électronique et à minimiser les disparités dans les niveaux de préparation au commerce électronique à travers le continent.

- 38. Avant de conclure, Son Excellence AL JASSER a mentionné que le 50^{ème} anniversaire de la BID serait célébré à Riyad, à l'Assemblée annuelle de la Banque du 27 au 30 avril 2024, à Riyad.
- 39. (Une copie du texte de la Déclaration du Président du Groupe de la BID figure à l'Annexe V.)

Session de Travail Ministérielle

- 40. La Session de Travail Ministérielle de la Trente-Neuvième Session du COMCEC s'est tenue le 4 Décembre 2023 sous la présidence de Son Excellence Cevdet YILMAZ, Vice-président de la République de Türkiye.
- 41. La Session a adopté l'Ordre du Jour de la 39^{ème} Session du COMCEC.
 - (L'ordre du jour de la réunion est joint en annexe VI)
- 42. A la suite de l'adoption de l'ordre du jour, S.E. Abdullah Ridvan AĞAOĞLU, vice-président de la stratégie et du budget de la République de Türkiye, en tant que président de la réunion des hauts fonctionnaires (SOM), a informé la session des résultats de la réunion des hauts fonctionnaires ainsi que de la recommandations politiques sur « L'amélioration des Capacités de Commerce en Ligne des Pays Membres de l'OCI » délibérées par le SOM et soumises à l'examen de la Session Ministérielle.
- 43. Suite à la présentation de S.E. AĞAOĞLU, M. Abdelhamid MAMDOUH, ancien Directeur de la Division du Commerce Des Services Et De L'investissement de l'OMC, a prononcé un discours liminaire sur les tendances récentes du commerce électronique, l'essor du commerce des services numériques et le rôle des accords commerciaux dans les questions non commerciales.
- 44. D'emblée, M. MAMDOUH a souligné que l'influence transformatrice des technologies numériques, associée à un accès accru à un Internet plus rapide et plus fiable, a modifié les pratiques commerciales traditionnelles et que les normes commerciales mondiales et les progrès technologiques ont diversifié les modèles commerciaux, remodelant la concurrence à l'échelle mondiale.
- 45. M. MAMDOUH souligne que le commerce en ligne offre des opportunités substantielles aux entreprises et aux pays mondiaux pour rehausser leur intégration dans l'économie mondiale et tirer parti des avantages du commerce international. M. MAMDOUH a également partagé les estimations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) selon lesquelles l'adoption des

- technologies numériques pourrait augmenter la croissance du commerce de 2 pour cent par an de 2021 à 2030.
- 46. M. MAMDOUH a ensuite fait allusion aux défis liés au commerce en ligne, tels que la navigation dans les normes réglementaires complexes entre les juridictions et l'absence de normes convenues au niveau international pour les questions non commerciales. Il a également énuméré certains avantages du commerce en ligne, y compris l'élargissement des opportunités d'exportation, des performances améliorées pour les PME ainsi que la facilitation de leur accès aux marchés mondiaux et régionaux, l'autonomisation économique des femmes et le rehaussement du bien-être des consommateurs.
- 47. À la fin de son discours, M. MAMDOUH a souligné domaines d'action importants tels que l'exigence d'une approche pangouvernementale, l'utilisation de modèles commerciaux innovants, la réduction de la fracture numérique et la préparation au commerce électronique de tous les pays, y compris les pays les moins avancés, l'approvisionnement des ressources financières et un soutien technique aux pays pour développer leurs infrastructures et leur réglementation.
- 48. Après le discours de M. Abdelhamid MAMDOUH, la Session d'Échange de Vues de la 39^{ème} Session du COMCEC s'est tenue sur le thème de "l'Amélioration des Capacités de Commerce en Ligne des Pays Membres de l'OCI".
- 49. Dans ce cadre, les Ministres et Chefs de Délégations des Pays Membres ont fait des déclarations et des interventions sur les expériences de leurs pays par rapport au thème de la Session Ministérielle d'Echange de Vues. À cet égard, les Honorables Ministres et chefs de Délégation ont mis l'accent sur les actions entreprises pour relever les principaux défis rencontrés par les Pays Membres en matière de commerce en ligne et de numérisation ainsi que leurs efforts pour renforcer les infrastructures nécessaires dans ce domaine. Ils ont également souligné que la coopération dans le domaine des technologies de l'information contribuerait grandement à réaliser des progrès considérables dans ce domaine crucial.

Événements parallèles/Sessions Spéciales

50. Un Panel Sur Les Mécanismes Alternatifs Mondiaux De Résolution Des Conflits a été organisé le 5 Décembre 2023. Au cours du Panel, les tendances et les développements en matière d'arbitrage et d'autres modes alternatifs de règlement des différends ont été présentés. Les participants ont également été informés des efforts déployés dans le cadre du Centre d'Arbitrage de l'OCI. En plus des délégués participant à la 39ème Session du COMCEC ainsi que des

- universitaires, des avocats, des hommes d'affaires, des représentants de la société civile et d'autres parties prenantes pertinentes ont également assisté au Panel.
- 51. Le Panel intitulé « Reconnaissance Mondiale Des Certificats Halal » pour la construction d'un système international fiable dans le contexte de reconnaissance mutuelle des produits certifiés halal s'est tenue le 3 décembre 2023, en marge de la 39ème Réunion Ministérielle du COMCEC. Des représentants de la société civile, des hommes d'affaires, des universitaires, des avocats et d'autres parties prenantes ont assisté à l'événement. Les participants ont souligné l'importance de la création du Forum Islamique pour les Organismes d'Accréditation Halal (IFHAB) en ce qui concerne l'harmonisation des normes halal et ainsi la réduction des barrières non tarifaires pour les produits halal et l'essor de l'industrie halal.
- 52. En outre, une Réunion De Haut Niveau sur le Programme PME du COMCEC a eu lieu avec la participation des Chefs des Organisations de PME des Pays Membres et des Institutions pertinentes de l'OCI pour finaliser le programme PME du COMCEC le 3 Décembre 2023. Les représentants des Pays Membres de l'OCI ont partagé leurs expériences et leurs meilleures pratiques concernant l'internationalisation des PME et le renforcement de leur compétitivité. Une série de recommandations relatives à la mise en œuvre du Programme a été formulée et le Programme a été finalisé.
- 53. L'événement parallèle intitulé "Programmes de Soutien aux Projets du COMCEC: Expériences des Pays Membres » a été organisée le 3 décembre 2023. Dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC et du Programme du COMCEC Al-Qods, les représentants des propriétaires de projets en provenance des Pays Membres ont partagé leurs expériences concernant la mise en œuvre de leurs projets tout au long de l'événement.
- 54. « L'exposition des Manuscrits du Coran » a été organisée en coopération avec la Présidence de l'Association des Manuscrits Turcs en marge de la 39ème Réunion Ministérielle du COMCEC le 4 Décembre 2023. Des Mushafs du Coran Uniques, écrits sur parchemin et sur papier, ont été présentés lors de l'exposition.
- 55. Un Petit-déjeuner de Travail Ministériel a été organisé par S.E. Dr. Ömer BOLAT, Ministre du Commerce de la République de Türkiye, le 4 décembre 2023, avec la participation des Honorables Ministres et Chefs de Délégations des Pays Membres de l'OCI. Les questions liées au commerce du COMCEC ont été abordées au cours de l'événement.

Séance de Clôture

- 56. La session de Clôture de la 39^{ème} Session du COMCEC s'est tenue le 5 decembre 2023 sous la présidence de S.E. Cevdet YILMAZ, Vice-président de la République de Türkiye.
- 57. M. Yousaf Junaid, Ambassadeur du Pakistan auprès de la Türkiye, en tant que Rapporteur, a résumé les points saillants des Résolutions.
- 58. Par la suite, la Session a adopté les Résolutions OCI/COMCEC/39-23/RES.
- 59. Dr Ahmad Kawesa SENGENDO, Sous-secrétaire Général de l'OCI pour les Affaires Économiques, dans sa déclaration de clôture, a exprimé sa gratitude et son appréciation particulières à Son Excellence Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Türkiye et Président du COMCEC.
- 60. Son Excellence SENGENDO a appelé les Pays Membres à signer et à ratifier les Statuts du Centre du Travail de l'OCI récemment créé et à lui apporter tout le soutien nécessaire pour lui permettre de remplir son mandat. Son Excellence SENGENDO a également invité tous les Pays Membres à mettre en œuvre les décisions de la 9ème Conférence Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole (MCFCAD), tenue à Doha, État du Qatar, les 1er et 2 Octobre 2023 et de la 5ème Conférence Islamique Des Ministres du Travail (ICLM), tenue à Bakou, République d'Azerbaïdjan, du 21 au 23 Novembre 2023.
- 61. Son Excellence SENGENDO a conclu ses remarques en félicitant Son Excellence M. Cevdet YILMAZ, Vice-président de la République de Türkiye, pour le déroulement dynamique des discussions au cours des sessions de travail, et a exprimé sa gratitude à tous les chefs de délégation et autres participants ainsi qu'à tout le personnel qui a contribué à la réussite de cette réunion.
- 62. Le Chef de la délégation de l'État de Palestine, Son Excellence KHALID AL-ESSEILY, Ministre de l'Économie Nationale, a fait une déclaration au nom de tous les États Membres et a remercié tous les participants pour leurs contributions au bon déroulement de la Réunion et a également remercié la République de Türkiye pour la généreuse hospitalité offerte au cours de cette Réunion.
- 63. Exprimant la cruauté infligée par l'occupant Israélien dans ses récentes attaques et l'ampleur du désastre, Son Excellence AL-ESSEILY a mis l'accent sur le fait que le monde occidental restait silencieux face à ce génocide et a appelé les pays Islamiques à apporter plus de soutien à la Palestine.

- 64. Son Excellence AL-ESSEILY a exprimé son appréciation aux Pays Membres pour leurs efforts visant à mettre en œuvre la résolution d'urgence du Sommet Arabe et Islamique afin de mettre immédiatement fin à l'agression Israélienne, de briser le siège, d'assurer l'arrivée de l'aide humanitaire aux Palestiniens et d'assurer leur protection et leur sécurité, de mettre fin à l'occupation et de parvenir à une paix juste et complète qui permette au peuple Palestinien d'accéder à la liberté et à l'indépendance.
- 65. Enfin, S.E. Cevdet YILMAZ, Vice-Président de la République de Türkiye, a prononcé un discours de clôture. Son Excellence YILMAZ a exprimé ses vœux pour que la miséricorde d'Allah le tout-puissant soit accordée aux frères et sœurs assassinés par les forces d'occupation en Palestine et a transmis ses condoléances à leurs proches en deuil. S.E. YILMAZ a souligné que la Türkiye soutient la juste cause des frères Palestiniens et condamne toutes les formes de terrorisme.
- 66. Son Excellence YILMAZ a souligné l'importance de la contribution et de la participation des Pays Membres au SPC-OCI, qui est l'un des projets les plus importants développés dans le domaine du commerce sous l'égide du COMCEC. Son Excellence YILMAZ a également déclaré que les efforts devraient être renforcés pour inclure de nouveaux membres dans le Système et étendre le champ d'application du Système à des domaines supplémentaires tels que le commerce des services et l'investissement.
- 67. S.E. YILMAZ a souligné que le Centre d'Arbitrage de l'OCI peut devenir l'un des centres d'arbitrage les plus distingués au monde, grâce aux efforts visant à promouvoir le Centre auprès du monde des affaires en tant que mécanisme solide de règlement des différends. Dans ce contexte, Son Excellence YILMAZ a souligné l'importance du panel tenu par le Centre d'Arbitrage de l'OCI dans le cadre de la 39ème Session Ministérielle du COMCEC en termes de promotion des activités du Centre.
- 68. S.E. YILMAZ a également exprimé son appréciation pour les programmes et initiatives récemment développés, à savoir le Forum de Transformation Numérique de Haut Niveau du COMCEC, le Programme PME du COMCEC et le Forum Islamique pour les Organismes d'Accréditation Halal (IFHAB).
- 69. Son Excellence YILMAZ a conclu sa déclaration en exprimant ses remerciements à toutes les délégations des pays membres, au Secrétariat Général de l'OCI, au Bureau de Coordination du COMCEC, aux Institutions de l'Organisation de Coopération Islamique et aux autres organisations internationales pour leurs contributions actives et précieuses.

OIC/COMCEC/39-23/RES

(Le texte de la Déclaration de Clôture de Son Excellence Cevdet YILMAZ est joint à l'Annexe VII).

70. Tous les documents soumis à la 39^{ème} Session du COMCEC seront disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).



ANNEXE

1

Original: English

LIST OF PARTICIPANTS

39th Session of the COMCEC (2-5 December, 2023)

A. MEMBER COUNTRIES OF THE OIC

REPUBLIC OF ALBANIA

- Ms. ANXHELA BUSHATI

Head of Department, Ministry of Finance and Economy

- Mr. ALBANA META

Head of Department, Ministry of Agriculture and Rural Development

PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

- Ms. HAMIDI SABRINA

Officer, Ministry of Trade and Export Promotion

REPUBLIC OF AZERBAIJAN

- Mr. SAHIB MAMMADOV

Deputy Minister, Ministry of Economy

- Mr. TABRİK BABAYEV

Senior Expert, Ministry of Economy

- Mr. RAFİ GURBANOV

Head of Department, the Small and Medium Business Development Agency of The Republic of Azerbaijan

KINGDOM OF BAHRAIN

- H.E. ABDULLA FAKHRO

Minister of Industry and Commerce, Ministry of Industry and Commerce of the Kingdom

- Mr. EMAN ALDOSERI

Undersecretary of Ministry of İndustry and Commerce, Undersecretary of the Ministry of Industry and Commerce

- Mr. MANAF ALMANNAI

Director of Foreign Trade and İndustrial Properties, Director of Foreign Trade and İndustrial Properties

- Mr. MOHAMED YAQOOB YUSUF ALABDULLA

First Secretary, Bahrain Ministry of Foreign Affairs

- Mr. SALMAN RASHED ALABBASI

Second Secretary, Ministry of Foreign Affairs

PEOPLE'S REPUBLIC OF BANGLADESH

- H.E. Amb. M AMANUL HAQ

Ambassador, Embassy of Bangladesh to Türkiye

- Mr. MOHAMMAD ABDULLAH AL MAMUN

Director of International Organization, Ministry Of Foreign Affairs Bangladesh

- Ms. DENİZ BULKUR

Honorary Consul, Honorary Consulate of Bangladesh - Konya

- Mr. ERDİL SİGİNMİS

Advisor, Honorary Consulate of Bangladesh – Konya

REPUBLIC OF BENIN

- Mr. HYACINTHE MONTCHO

Director of Studies and Development Aid Coordination, Ministry of Economy and Finance

BRUNEI DARUSSALAM

- Dr. MAY FAEZAH AHMAD ARIFFIN

Permanent Secretary, Ministry of Finance and Economy

- Mr. IRWAN RASHID

Assistant Director, Ministry of Finance and Economy

- Ms. AMANINA SHAMSULBAHRIN

Officer, Ministry of Finance and Economy

- Mr. MUHAMMAD ADİB HAJİ BUSRAH

Officer, Embassy of Brunei Darussalam in Ankara

BURKINA FASO

- Mr. LAFARAYIRI ABDOUL KADER YAGO

Director of Special Organizations, Ministry of Foreign Affairs, Regional Cooperation and Burkinabe Abroad

- Mr. JEAN BAPTİSTE OUEDRAOGO

Director of Bilateral Cooperation, Ministry of Economy Finance and Forecasting

REPUBLIC OF CAMEROON

- H.E. ALAMINE OUSMANE MEY

Minister, Ministry of Economy, Planning and Regional Development

- H.E. Amb. IYA TIDJANI

Ambassador, Embassy of Cameroon in Ankara

- Mr. BOUBA AOUSSINE

Senior Expert, Ministry of Trade

- Mr. AYOUBA DAMBA

Expert, Ministry of Economy, Planning and Regional Development

REPUBLIC OF CHAD

- H.E. Amb. ADOUM DANGAİ NOKOUR GUET

Ambassador, Embassy of Chad in Ankara

- Mr. MAHAMAT ABDOULAYE ABDRAMANE

Assistant, Embassy of Chad in Ankara

REPUBLIC OF COTE D'IVOIRE

- H.E. COULIBALY DRISSA

Ambassador, Embassy of Cote d'Ivoire In Riyadh

- H.E. Amb. KHADİDJATA TOURE

Ambassador, Embassy of Cote d'Ivoire

- Mr. KOUE PIERRE FRANCIS BOLOU

First Secretary, Embassy of Cote d'Ivoire

- Mr. SANNON ASSI

Counsellor, Embassy of Cote d'Ivoire

REPUBLIC OF DJIBOUTI

- H.E. MOHAMED WARSAMA DIRIEH MOHAMED

Minister, Ministry of Trade and Tourism

- H.E. Amb. ADEN HOUSSEIN ABDILLAHI

Ambassador, Embassy of Djibouti in Ankara

- Mr. OSMAN ABDIMOHAMED

CEO, Tourism National Agency of Djibouti

ARAB REPUBLIC OF EGYPT

- H.E. AHMED SAMİR SALEH

Minister, Ministry of Trade and Industry of the Arab Republic of Egypt

- H.E. HAZEM ZAKI

Deputy Assistant Minister, Egyptian Ministry of Foreign Affairs

- Mr. HOSSAMELDIN HANI ABDELRAHMAN ALI NEGM

Counsellor, Consulate General of the Arab Republic of Egypt Commercial Bureau in Istanbul

- Ms. RADWA IBRAHİM ABDOU ISMAİEL RASHED

Officer, Egyptian Ministry of Trade and Industry

- Ms. DİDEM KURALP

Secretary, Consulate General of Arab Republic of Egypt Commercial Bureau in Istanbul

- Ms. FULDA GULLE

Secretary, Consulate General of Arab Republic of Egypt Commercial Bureau İn Istanbul

REPUBLIC OF GABON

- H.E. PATRICIA DJIPANO

Minister, Ministry of Commerce

- H.E. JEAN BERNARD AVOUMA

Ambassador, Embassy of Gabon in Ankara

- Ms. BARNESSE ADA

Advisor, Diplomatic Advisor

- Mr. JULES CESAR ASSELE LEKOULETSIAYI

Expert

- Ms. ESTELLE EULALIA AKOUMIGUI

Head of Cooperation Department, Ministry of Tourism

- Ms. LILIANE NADEGE NGARI

General Secretary, Ministry of Tourism

- Mr. THIBAULT IFOUNGA

Protocol Officer of the Embassy, Embassy of Gabon in Ankara

REPUBLIC OF GAMBIA

- H.E. BABOUCARR OUSMAILA JOOF

Minister, Ministry of Trade, Industry, Regional Integration and Employment

- Mr. SULAYMAN GAYE

Principal Planner, Ministry of Transport, Works and Infrastructure

- Ms. JULDEH CEESAY

Deputy Permanent Secretary, Ministry of Finance and Economic Affairs

- Mr. KEMO SM JANKA

Principal Trade Economy, Ministry of Trade, Industry, Regional Integration and Employment

- Ms. FATOU JAMMEH TOURAY

Senior Expert, Ministry of Agriculture

- Ms. NDEY ALIMA CEESAY

Director of Middle East, Ministry of Foreign Affairs and Gambians Abroad

- H.E. ALKALI F CONTEH

Ambassador, Embassy of Gambia in Ankara

- Ms. IDA SONKO

First Secretary, Embassy of Gambia in Ankara

REPUBLIC OF GUINEA-BISSAU

- Mr. SAICO UMARO EMBALO

Counsellor, Consulate General in İstanbul

REPUBLIC OF INDONESIA

- Dr. AMALİA ADİNİNGGAR WİDYASANTİ

Deputy Minister, Ministry of National Development Planning

Dr. PANDE NYOMAN LAKSMI KUSUMAWATI

Director, Ministry of National Economy

- Mr. BANNY RAMADHANI

Trade Attaché, Indonesian Embassy

- Mr. JONERI ALIMIN

Counsellor, the Permanent Mission of the Republic of Indonesia to the OIC in Jeddah

- Ms. ROSY WEDIAWATY

Coordinator of State-Owned Enterprises, Ministry of National Economy

- Mr. BAHESTIKHAN MUSLIM TANWIR

Head of Department, Ministry of Cooperatives and SMES

- Mr. GANGSAR KURNIAWAN

Officer, Ministry of Trade

- Mr. ARY APRIANTO

Officer, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. CATUR NUGROHO

Officer, Ministry of Trade

- Ms. WAHYU ROCHMAWATI

Analyst, Ministry of Cooperatives and SMES

ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN

- Mr. HOSSEİN SHAHMORADİ

Counsellor, Consulate General of the Islamic Republic of Iran - Istanbul

- Ms. ELHAM HAJİKARİMİ

Counsellor, Trade Promotion Organization

- Ms. RAHELEH KHANDEROO

Expert, COUNTRY

REPUBLIC OF IRAQ

- Mr. RIYAD FAKHER

Director General, Ministry of Trade

- Mr. DHEIAA HAMEED SUOD

Officer, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. DHEYAA NASER

Manager Assistant, Ministry of Trade

- Mr. AHMED KARAKAS

Local Staff, Consulate General of Iraq in Istanbul

- Mr. MOHAMMED NEAMAH MAGTOOF ALJUHAISHI

Officer, Trade Office of Iraq in Istanbul

Mr. HASIM DEDEOGLU

Interpreter/ Local Staff, Consulate General of Iraq in Istanbul

HASHEMITE KINGDOM OF JORDAN

H.E. YOUSEF ALSHAMALI

Minister, Ministry of Industry, Trade and Supply

- Ms. DANA ALZUBI

Deputy Minister, Ministry of Industry, Trade and Supply

- Mr. MOHAMMED ABUALRAGHEB

Deputy Director, Ministry of Industry, Trade and Supply

REPUBLIC OF KAZAKHSTAN

- H.E. ARMAN SHAKKALİYEV

Minister, Ministry of Trade and Integration

- Mr. AIDAR ABILDA

Consultant, Ministry of Trade and Integration of the Republic of Kazakhstan

THE STATE OF KUWAIT

- H.E. Amb. WAEL ALENZI

Ambassador, Embassy of the State of Kuwait

- Ms. JAMANAH AHMAD

Foreign Relations Research, Ministry of Finance

- Mr. SAAD ALRASHIDI

Director, Ministry of Finance

- Mr. HASAN ALAJMI

Diplomatic Attaché, Embassy of the State of Kuwait

KYRGYZ REPUBLIC

- Mr. CHYNGYZ TOKTOBEKOV

Advisor, Embassy of Kyrgyzstan in Ankara

REPUBLIC OF LEBANON

- H.E. GHASSAN MOALLEM

Ambassador, Embassy of Lebanon in Türkiye

- Ms. ROLA NASRALLAH

Deputy Director General, Ministry of Economy and Trade

LIBYA

- H.E. MOHAMMED A M HAWEG

Minister, Ministry of Economy and Trade

- Mr. JAMAL SHABAN

Director, Ministry of Economy and Trade

- Mr. SALAHEDDEN ALKASAH

Ambassador, LİBYA

- Mr. ESAM S. ALMALHOUF

Head of Organizations Department, Ministry of Economy and Trade

- Mr. WISAM ALTAEF

Director, Ministry of Economy and Trade

- Mr. ABDULMOLA ELMAHDAWI

Head of Department, LİBYA

- Mr. EMAD ASHOUR

Director, Ministry of Economy and Trade

- Mr. MAJDI ESSEID

Head of Department, LİBYA

- Mr. OMAR DARHOUB

Head of Department, LİBYA

- Mr. MOHAMED ALCHAIBE

Director of Minister Office, Ministry of Economy and Trade

- Mr. CEM SUCU

Officer, LİBYA

MALAYSIA

- Mr. DATO HAIRIL YAHRI YAACOB

Secretary General, Ministry of Investment, Trade and Industry (MITI)

- Ms. NOR HASNAH BADRODDIN

Undersecretary, Ministry of Investment Trade and Industry

- Ms. MARDIANA MOHD YUSOF

Principal Assistant Director, Ministry of Investment, Trade and Industry

- Mr. MOHD FIRDAUS MOHD ALI

Special Officer to the Secretary General, Ministry of Investment, Trade and Industry (MITI)

REPUBLIC OF MALDIVES

H.E. MOHAMED SAEED

Minister, MİNİSTRY OF ECONOMİC DEVELOPMENT AND TRADE

- Mr. MOHAMED NİZAM

Chief Financial Officer, STATE TRADING ORGANIZATION PLC, MALDIVES

- Mr. SHİMAD IBRAHİM

CEO, STATE TRADING ORGANIZATION PLC, MALDIVES

- Mr. YUSUF RİZA

Permanent Secretary, MİNİSTRY OF ECONOMİC DEVELOPMENT AND TRADE

REPUBLIC OF MALI

- H.E. Amb. ISSA OUSMANE COULIBALY

Ambassador, Embassy of Mali in Ankara

ISLAMIC REPUBLIC OF MAURITANIA

- H.E. LEMRABOTT OULD BENNAHI

Minister, Ministry of Commerce, Industry, Handicrafts and Tourism

- H.E. Amb. SID AHMED EL BEKAYE HAMADI

Ambassador, Embassy of Mauritania in Ankara

- Mr. BA ABDELLAHI

Executive Secretary, Ministry of Commerce, Industry, Handicrafts and Tourism

- Mr. GUISSET DIALEL ABOU

Director, Ministry of Commerce, Industry, Handicrafts and Tourism

KINGDOM OF MOROCCO

- Mr. ABDELOUAHED RAHAL

Director General, Ministry Industry and Trade

- Mr. YOUSSEF BENABDOUH

Head of Department, Ministry Industry and Trade

- Mr. MONCEF HAMMI

Counsellor, MAROC

REPUBLIC OF MOZAMBIQUE

- H.E. AMİLTON ALİSSONE

Deputy Minister, Ministry of Transport and Communication

- Mr. TUAHA MOTE

President of the Institution, IINCM - Mozambique Communications Regulatory Authority

- Mr. DAVİD COSSA

Officer, Ministry of Transport and Communication

- Ms. NILZA LANGA

Officer, Ministry of Transportation and Communications

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA

- H.E. ZAYYAD HABU ABDUSSARAM

Ambassador, EMBASSY OF NİGERİA

- Mr. AMİNU AHMAD

Counsellor, EMBASSY OF NİGERİA

- Mr. HENRY CHİKOGU

Officer, EMBASSY OF NİGERİA, ANKARA-TURKİYE

SULTANATE OF OMAN

- H.E. Amb. KHALID SULAIMAN ABDUL RAHMAN BAOMAR

Ambassador, Ministry of Foreign Affairs of the Sultanate of Oman in Ankara

- H.E. Dr. SAID ALSAQRI

Minister, Ministry of Economy

- Mr. IBRAHIM SULAIMAN HAMED ALHASANI

Counsellor, Embassy of the Sultanate of Oman in Ankara

- Mr. EMAD ALAJMI

General, Ministry of Economy

Mr. YOUSUF ALRAWAHI

Director of Coordination and Follow-up in the Office Minister, Ministry of Economy

- Mr. YARAB ALRASHDI

Specialist, Ministry of Economy

- Mr. JUMA ALSHIYADI

The Customs Manager of Muscat International Airport, ROYAL OMAN POLİCE

- Mr. MUHAMMED SIPAHİOĞLU

Responsible for the Public Relations, Embassy of the Sultanate of Oman in Ankara

ISLAMIC REPUBLIC OF PAKISTAN

- H.E. Dr. GOHAR EJAZ

Minister, MİNİSTRY OF COMMERCE, PAKİSTAN

- H.E. Dr. YOUSAF JUNAID

Ambassador, Embassy of Pakistan in Ankara

- Mr. NAUMAN ASLAM

Consul General, Consulate General of Pakistan in Istanbul

- Ms. NUDRAT HUSSAİN KHAN

Head of Department, Ministry of Commerce

- Mr. DANİSH MEHMOOD

Deputy Director General, Consulate General of the Islamic Republic Of Pakistan, Istanbul

- Mr. QAZI SALEEM AHMED KHAN

Officer, Embassy of Pakistan in Ankara

- Mr. MALİK MUHAMMAD SHERAZ

Staff Officer, Ministry of Commerce, Pakistan

THE STATE OF PALESTINE

- H.E. KHALED OSAILY

Minister, Ministry of National Economy

- H.E. FAED MUSTAFA

Ambassador, Embassy of Palestine in Ankara

- Ms. ISRAA MILHEM

Head of Department, Ministry of National Economy

- Ms. SUHA AWADALLAH

Director General, Ministry of National Economy

- H.E. MUATH JABARI

Head of Department, Ministry of National Economy

- Ms. RANA ABUSEBA

Director General, Embassy of Palestine in Ankara

STATE OF QATAR

- H.E. SULTAN ALKHATER

Undersecretary, Ministry Of Commerce and İndustry

- Mr. KHATER ALBOUAİNAİN

Undersecretary office Director, Ministry of Commerce and Industry

- Mr. SAEED ALBRAIDI

Head of Regional and International Organizations, Ministry of Commerce and Industry

- Ms. SALMA ALDOSARI

Researcher of International Cooperation, Ministry of Commerce and Industry

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

- H.E. Dr. SAAD ALKASABİ

President of the Institution, Saudi Standards, Metrology and Quality Organization (SASO)

- H.E. FAREED SAEED ASALY

Deputy Minister, Saudi General Authority of Foreign Trade

- Mr. MOHAMMED ALSHAHRANİ

Director General, Saudi Standards, Metrology and Quality Organization (SASO)

- Ms. NADA ALHATHLOL

Director, Saudi General Authority of Foreign Trade

- Mr. JİHAD ALHUTHAİL

Director General, Saudi General Authority of Foreign Trade

- H.E. ABDULMAJEED ALDOSARI

Consul General, Consulate General of Saudi Arabia in Istanbul

- Mr. SULTAN ALSUWAYİD

Officer, Ministry of Commerce

- Mr. ALI ALHEJJI

Officer, Saudi General Authority of Foreign Trade

Mr. ALİ ALSHAYA

Commercial specialist, Saudi Commercial Attaché in Istanbul

- Mr. KHALİD ALAQEEL

Commercial Attaché, Embassy of Saudi Arabia

- Ms. AYŞEGÜL BAKIR

Expert, Trade Attaché of the Embassy of Saudi Arabia

- Mr. KHALED ALOTAIBI

Attaché, Consulate General of Saudi Arabia in Istanbul

- Mr. ABDULVAHAP ŞAYLAN

ASSISTANT, SAUDİ COMMERCİAL ATTACHE

- Mr. MAJED DAEL

Director of the Bureau, EMBASSY OF THE KINGDOM OF SAUDI ARABIA

- Mr. MUSA ŞAYLAN

ASSISTANT, SAUDI COMMERCIAL ATTACHÊ

- Ms. GOZDE ERDOGAN

Secretary, EMBASSY OF THE KINGDOM OF SAUDI ARABIA

REPUBLIC OF SENEGAL

H.E. FOFANA ABDOU KARIM

Minister, Ministry of Trade, Consumption Affairs and SMES

- Mr. BADJİ ANSOUSOUBA

Director General, MİNİSTRY OF TRADE, CONSUMPTION AFFAİRS AND SMES

- Ms. AISSATOU SAKHO

Partnerships Manager, ADEPME

REPUBLIC OF SOMALIA

- H.E. JAMA ABDULLAHİ MOHAMED

Ambassador, Embassy of Somalia in Ankara

- Mr. IBRAHIM HASSAN MOHAMUD

First Secretary, Embassy of Somalia in Ankara

REPUBLIC OF SUDAN

- H.E. CİBRİL İBRAHİM

Minister, Ministry of Economy and Trade

- H.E. Amb. MOHAMED AHMED TAGELELDIN MOUSA MUSA

Ambassador, GENERAL CONSULATE OF SUDAN

- Mr. KHALID ALKHAIR DFALLA ABUAAGLA

Deputy Consul General, the General Consulate of Sudan in Istanbul

- Mr. TAHA MOHAMMED ABAKER TAHA

Vice Consul, the General Consulate of in Istanbul

- Mr. MOHAMED BASHAR MOHAMED ADAM

Undersecretary, Undersecretary of Economic Planning

- Mr. ABDELAZİZ IDRİS KEYOU ADAM

Accompanying Minister of Finance/Sudan, Ministry Of Finance Sudan

- Mr. SULİMAN ABDALLA ISMAİL TABER

Accompanying Minister of Finance/Sudan, Ministry Of Finance Sudan

- Mr. AHMED ABUBAKR IBRAHİM MOHAMMED FEDAL

Accompanying Minister of Finance/Sudan, Ministry Of Finance Sudan

- Ms. AFAF MOHAMED MOHAMDANİ

Deputy Head of Mission, SUDAN EMBASSY ANKARA

REPUBLIC OF TUNISIA

- H.E. BEN REJEB EP GUEZZAH KHALTHOUM

Minister, Ministry of Trade and Export Development

- Mr. BANNOUR LAZHAR

Director General, Ministry of Trade and Export Development

- Ms. NAIMA DEGHAIS

Deputy Director General, Ministry Of Communication Technologies

TÜRKİYE CUMHURİYETİ

H.E. CEVDET YILMAZ

Vice President, Presidency of the Republic of Türkiye

- H.E. MEHMET FATİH KACIR

Minister, Ministry of Industry and Technology

- H.E. Prof. Dr. ÖMER BOLAT

Minister, Ministry of Trade

- H.E. İBRAHİM ŞENEL

President of Strategy and Budget, Presidency of Strategy and Budget

- H.E. MUSTAFA TUZCU

Deputy Minister, Ministry of Trade

- H.E. Dr. HAFİZE GAYE ERKAN

Governor of Central Bank of the Republic of Türkiye

- Mr. RIDVAN AĞAOĞLU

Vice president of Strategy and Budget Department, Presidency of Strategy and Budget

- Mr. KORKMAZ ERGUN

CEO, BORSA ISTANBUL

- Mr. ALİ KOPUZ

Vice President of TOBB, the Union of Chambers and Commodity Exchanges of Türkiye (TOBB)

- H.E. Amb. MEHMET METİN EKER

Ambassador, Turkish Permanent Mission to the OIC

- Mr. HÜSNÜ DİLEMRE

Director General, Ministry of Trade

- Mr. ARSLAN ÖZGÜR

Deputy Director General, MFA TÜRKİYE

- Ms. AYLİN BEBEKOĞLU

Deputy Director General, Ministry of Trade

- Ms. GÖZDE GURGUN

Deputy Director General, OIC COMCEC Central Banks Forum

- Ms. EMİNE ASLI ÜVEZ

Director General, OIC COMCEC CENTRAL BANKS FORUM

STATE OF THE UNITED ARAB EMIRATES

- H.E. ABDULLA BIN TOUQ ALMARRI

Minister, Ministry of Economy

- Mr. AHMAD ABDULLA BINSULAIMAN

Head of International Organizations, Ministry of Economy

- Mr. IBRAHIM SAEED ALALAWI

Minister Coordinator, Ministry of Economy

- Mr. AHMED SALAMA

Senior Expert, Embassy of the United Arab Emirates in Ankara

- Mr. MOZA AL HOSANI

Deputy Ambassador, Embassy of the United Arab Emirates in Ankara

- Mr. CEVDET ACAR

Officer, the UAE Embassy- Ankara

- Mr. FAHRETTİN GÖKAY

PR, Protocol, UAE

REPUBLIC OF UZBEKISTAN

- H.E. LAZİZ KUDRATOV

Minister, Ministry of Investment Industry and Trade

- Mr. HAYOT ABDUNAZAROV

Head of Department, Ministry of Investment, Industry and Trade

- Mr. MASHRABJON MAMİROV

Counsellor, Embassy of Uzbekistan in Ankara

REPUBLIC OF YEMEN

- H.E. MOHAMED ALASHWAL

Minister, Ministry of Industry and Trade

- H.E. Amb. MOHAMED TURIQ

Ambassador, Embassy of Yemen in Ankara

- Mr. AHMED MOHAMMED ALASHWAL

Advisor, Ministry of Industry and Trade

B. OBSERVER COUNTRIES

BOSNIA AND HERZEGOVINA

- H.E. LJILJANA LOVRIC

Deputy Minister, Ministry of Foreign Trade and Economic Relations

- Ms. JELİCA GRUJİC

Head of Department, Ministry Of Foreign Trade And Economic Relations Of Bosnia And Herzegovina

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

- H.E. JUSTIN GOURNA ZACKO

Minister, Ministry of Economy, Posts and Telecom

KINGDOM OF THAILAND

- H.E. Dr. PUNTIL JONGJITTRAKOON

Deputy Minister, Ministry of Commerce

- H.E. SUTTICHAT NILKUHA

Minister Counsellor (Commercial), Ministry of Commerce

- Ms. AUMAPORN FUTRAKUL

Executive Director, Ministry of Commerce

Mr. RACHANON CHAROENPHON

Working Group of the Minister of Commerce, Ministry of Commerce

Mr. PANKOSA SUPONGTHORN

Trade Officer, Ministry of Commerce

Ms. ACHARA BOONYAWONGVIROT

Trade Officer, Ministry of Commerce

- Ms. PIYACHAT SUTTHIMA KESKİN

Officer, Ministry of Commerce

RUSSIAN FEDERATION

- Mr. ANTON SKVORTSOV

Deputy Consul General, Consulate General of the Russian Federation in Istanbul

- Mr. ARTEM TIMOSHCHENKO

Third Secretary, Consulate General of the Russian Federation İn Istanbul

TRNC

- H.E. OLGUN AMCAOĞLU

Minister of Economy and Energy, Ministry of Economy and Energy

- Mr. ŞAHAP AŞIKOĞLU

Undersecretary, Ministry of Economy and Energy, Ministry of Economy and Energy

- Mr. MEHMET TUNCAN

Vice Consul, Consulate General of TRNC in Istanbul

- Mr. MEHMET DİNCER FARUK

Education Attaché, Consulate General of TRNC in Istanbul

- Ms. FATMA DEMİREL

Consul General, Consulate General of TRNC in Istanbul

C. THE OIC GENERAL SECRETARIAT

INTERNATIONAL ISLAMIC TRADE FINANCE CORPORATION (ITFC)

- Mr. HANI SALEM SONBOL

CEO, International Islamic Trade Finance Corporation

- Mr. AYMEN KASEM

Head of Department, International Islamic Trade Finance Corporation

- Mr. HOJAMUROD HOJAEV

Manager, International Islamic Trade Finance Corporation

- Mr. MAROUAN ABID

Permanent Secretary, International Islamic Trade Finance Corporation

- Mr. ANVAR NIGMATOV

Officer, ITFC, ISDB GROUP

OIC

- H.E. HISSEIN BRAHIM TAHA

Secretary General of OIC, OIC

- Dr. AHMAD SENGENDO

Assistant Secretary General, OIC General Secretariat

- Mr. NAGHI JABBAROV

Head of Department, OIC General Secretariat

- Dr. HASAN BASRİ ARSLAN

Advisor, Organization of Islamic Cooperation

- Ms. FARHA RAMDZAN BINTI SAAID RAMDZAN FARHA

Officer, Organization of Islamic Cooperation

- Mr. ALIOU HIMA HAMANI

Secretary, OIC

D. THE OIC SUBSIDIARY ORGANS

ISLAMIC CENTER FOR DEVELOPMENT OF TRADE (ICDT)

- H.E. LATIFA ELBOUABDELLAOUI

Director General, Islamic Centre for Development of Trade

Dr. MAMOUDOU BOCAR SALL

Director General Assistant, Islamic Centre for Development of Trade

- Mr. ISMAIL TAQUI ISMAIL

Expert, Islamic Centre for Development of Trade

RESEARCH CENTER FOR ISLAMIC HISTORY, ART AND CULTURE (IRCICA)

- H.E. Amb. MAHMUT EROL KILIÇ

Director General, OIC Research Center for Islamic History, Art and Culture

- Mr. MURAT ESAT ÖZER

Head of Department, IRCICA

STATISTICAL, ECONOMIC, SOCIAL RESEARCH AND TRAINING CENTER FOR

ISLAMIC COUNTRIES (SESRIC)

- H.E. ZEHRA ZUMRUT SELCUK

Director General, OIC SESRIC

- Mr. FADI ABDULLAH FARASIN

Assistant Director General, SESRIC

- Mr. ONUR CAGLAR

Acting of Department, SESRIC

- Ms. NURAY UÇARI

Officer, SESRIC

ISLAMIC CORPORATION FOR DEVELOPMENT OF THE PRIVATE SECTOR

- Mr. ALİ CAMLIOGLU

Senior Investment Associate, ICD

- Mr. OSMAN BUYUKMUTLU

Director, Strategy Department, ICD

- Mr. ASKAR BAİMULDİN

Officer, ICD

ISLAMIC ORGANIZATION FOR FOOD SECURITY

- Mr. ABDULA MANAFİ MUTUALO

Head of Department, Islamic Organization for Food Security

E. SPECIALIZED ORGANS OF THE OIC

ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (IsDB)

Dr. WALİD MOHAMAD ABDELWAHAB

Director, Islamic Development Bank

H.E. Dr. MUHAMMAD ALJASSER

President of the Institution, Islamic Development Bank

- Mr. SALAH JELASSİ

Director, Islamic Development Bank

- Dr. MOHAMMED ALWOSABI

Senior Expert, Islamic Development Bank

- Mr. MURAD YANDIEV

Senior Expert, Islamic Development Bank

- Dr. DİLAN KALİÇ

Executive Assistant, Islamic Development Bank

- Ms. NORA MOZZİN

IsDB President Liaison Officer for Protocol, Islamic Development Bank

- Mr. FARUK ÖZCAN

Protocol Officer, Islamic Development Bank

- Mr. ÖMER ASLAN

Head of Admin, Islamic Development Bank

OIC ARBITRATION CENTER

- Mr. MAGED MAMDOUH KAMEL SHEBAITA

Director General, OIC Arbitration Center

- Mr. ALPER ÇAĞRI YILMAZ

Deputy Secretary General, OIC Arbitration Center

- Ms. NİHAN ÇETİN

Head of Department, OIC Arbitration Center

- Ms. HAVVA NUR GETİREN

Advisor, OIC Arbitration Center

- Ms. MERVE NUR DUYMAZ

Advisor, OIC Arbitration Center

- Dr. İBRAHİM NİHAT BAYAR

Board Member, OIC Arbitration Center

F. AFFILIATED ORGANS OF THE OIC

ISLAMIC CHAMBER OF COMMERCE, INDUSTRY AND AGRICULTURE (ICCIA)

- Mr. ABDULLAH SALEEH KAMEL

President, ICCIA

- Ms. AALIA JAFAR

Head of Delegation, Islamic Chamber of Commerce, Industry & Agriculture

ASSOCIATION OF NATIONAL DEVELOPMENT FINANCE INSTITUTIONS IN MEMBER COUNTRIES OF THE ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (ADFIMI)

- Mr. İLHAMİ ÖZTÜRK

Secretary General, Association of National Development Finance Institutions in Member

Countries of the Islamic Development Bank

- Mr. MEHMED RAŞİD KANSU

Specialist, Association of National Development Finance Institutions İn Member Countries of The Islamic Development Bank

STANDARDS AND METROLOGY INSTITUTE FOR ISLAMIC COUNTRIES (SMIIC)

- Mr. İHSAN ÖVÜT

Secretary General, Standards and Metrology Institute for Islamic Countries (SMIIC)

- Mr. YASİN ZÜLFİKAROĞLU

Specialist, Standards and Metrology Institute for Islamic Countries (SMIIC)

ISLAMIC CONFERENCE YOUTH FORUM FOR DIALOGUE AND COOPERATION (ICYF-DC)

- Mr. TAHA AYHAN

President, Islamic Cooperation Youth Forum

- Mr. YUNUS SÖNMEZ

Director General of the Cabinet at the Secretariat, Islamic Cooperation Youth Forum

G. OIC STANDING COMMITTEES

STANDING COMMITTEE FOR SCIENTIFIC AND TECHNOLOGICAL COOPERATION (COMSTECH)

- Dr. MOHAMMED ALI MAHESAR

Consultant, COMSTECH

ECONOMIC COOPERATION ORGANIZATION (ECO)

- H.E. Amb. MOHSEN ESPERİ

Deputy Secretary General, Economic Cooperation Organization

THE ISLAMIC CORPORATION FOR THE INSURANCE OF INVESTMENT AND EXPORT CREDIT (ICIEC)

- Mr. ALTAYEB ABBAS FADLALLAH

Senior Specialist, Strategic Planning & Communications, ICIEC/ISDB

- Ms. FATMA GAMZE SARIOGLU

Senior Country Manager, ICIEC

- Mr. MOHAMAD ALİ ELCHEIKH

Specialist, Strategic Planning & Communication, ICIEC-ISDB

- Ms. AYŞE SELDA KURT

Country Manager, ICIEC

INTERNATIONAL TRADE CENTER (ITC)

- Ms. HACHEM NAAS LILIA

Head of Department, International Trade Center

- Mr. LORIDAN MATHIEU

Senior Expert, International Trade Center

ISLAMIC SOLIDARITY FUND FOR DEVELOPMENT

- Mr. OULD EMEH MOHAMEDEN

Senior Expert, ISFD

I. OTHER INTERNATIONAL INSTITUTIONS

DEVELOPING EIGHT (D-8)

- Mr. PUNJUL SETYA NUGRAHA

Head of Department, Developing-8 Organization for Economic Cooperation

THE BLACK SEA ECONOMIC COOPERATION

- H.E. MERVE SAFA KAVAKÇI

First Deputy Secretary General, BSEC

K. KEYNOTE SPEAKER

KEYNOTE SPEAKER

- Mr. ABDELHAMID MAMDOUH

Senior Legal Counsel, King and Spalding LLP

L. SPEAKERS

SPEAKER

- Mr. WILLIAM JAMES MACPHERSON

International Mediator and Special Counsel, Saudi Center for Commercial Arbitration

- Mr. JONATHAN PHILIP WOOD

President, Chartered Institute of Arbitrators

B. INVITED INSTITUTIONS

UNITED NATIONS WFP - WORLD FOOD PROGRAM

- Mr. STEPHEN JOHN CAHILL

Country Representative/Country Director, UN WFP TÜRKİYE

- Ms. EMİNE DERYA BAYKAL UYAR

Protocol Officer, UN WFP TÜRKİYE

- Ms. GÖNENÇ INAL CIFTCI

Translator and Partnerships Assistant, UN WFP TÜRKİYE

INTERNATIONAL LABOR ORGANIZATION

- Mr. YASSER HASSAN

Director of ILO Office for Türkiye, International Labor Organization

O. COMCEC COORDINATION OFFICE

COMCEC

- Mr. SELÇUK KOÇ

Director General, Comcec Coordination Office

- Mr. CAN AYGÜL

Head of Department, COMCEC Coordination Office

- Mr. ERHAN SIRT

Head of Department, COMCEC COORDINATION OFFICE

- Mr. MEHMET ASLAN

Head of Department, COMCEC

- Mr. MEHMET C AKTAŞ

Head of Department, COMCEC Coordination Office

- Ms. AYTEN AKMAN KAÇAR

Senior Expert, CCO

- Mr. GOKTEN DAMAR

Expert, COMCEC Coordination Office

- Mr. NİHAT AKBALIK

Senior Expert, COMCEC

- Mr. ALİ ORUÇ

Senior Expert, COMCEC Coordination Office

- Mr. MEHMET AKİF ALANBAY

Senior Expert, COMCEC Coordination Office

- Mr. MUSTAFA ADİL SAYAR

Expert, COMCEC Coordination Office

- Ms. ÖZGÜL YÜKSEL

Expert, COMCEC

- Mr. KADİR ALTINTOP

Expert, COMCEC

- Mr. YUNUS KAYIŞ

Assistant Expert, COMCEC

- Ms. HİLAL BAŞKARAHAN

Assistant Expert, Organization of COMCEC

- Ms. MİNE DEMİR

Assistant Expert, COMCEC Coordination Office

- Ms. SEYYİDE RAVZA ÇOKSÖYLER

Assistant Expert, COMCEC Coordination Office

- Mr. MUHAMMED ZİYA SARI

Assistant Expert, COMCEC

- Mr. RAMAZAN GÖRGEÇ

Assistant Expert, COMCEC Coordination Office

- Ms. BETÜL ÖZAL

Assistant Expert, COMCEC Coordination Office

- Ms. TİLBE GOCUKLU

Assistant Expert, COMCEC Coordination Office

- Mr. OZAN LİF

Officer, COMCEC Coordination Office

- Mr. SELİM UYAR

Coordinator, COMCEC

- Ms. HANDE ÖZDEMİR

Translator, COMCEC

- Ms. HAVVA YILMAZ

Officer, COMCEC

- Mr. MUHARREM TEMLİSU

Secretary, COMCEC

- Mr. OĞUZHAN HALİM SAY

Executive Assistant, Comcec Coordination Office

- Ms. YELİZ DURAN

Secretary, COMCEC Coordination Office

ANNEXE

2

RAPPORT DE LA 43^{ème} RÉUNION

DU COMITE DE SESSION

(16 novembre 2023, réunion virtuelle)

- La 43^{ème} Réunion du Comité de Session du COMCEC a eu lieu virtuellement le 16 novembre 2023.
- Cette réunion a été présidée par Mr. Selçuk KOÇ, Directeur Général du Bureau de Coordination du COMCEC. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), les institutions suivantes de l'OCI ont assisté à la Réunion :
 - Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les pays islamiques (SESRIC)
 - Le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID)
 - Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
 - La Société Islamique Internationale de Financement du Commerce (SIFC)
 - La Société Islamique pour l'Assurance des Investissements et du Crédit à l'Exportation (SIACE)
 - La Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID)
 - L'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA)
 - L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI)
 - Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA)
- La Réunion a approuvé les points suivants inscrits à l'ordre du jour, et qu'il fallait débattre :
 - Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC
 - La Liste des Activités des Institutions de l'OCI Alignées sur la Stratégie du COMCEC et les Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC
 - Utilisation du Financement de Projet du COMCEC pour la mise en œuvre des Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC
 - Contributions possibles des institutions de l'OCI à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) dans les Etats membres de l'OCI

- Préparation du rapport annuel sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD prioritaires au niveau de l'OCI
- Activités des institutions de l'OCI servant à la mise en œuvre des ODD
- Projets Phares du COMCEC
- La Proposition sur le "Programme d'Intelligence Économique"
- Contributions Possibles des Institutions de l'OCI au Profit du Peuple Palestinien / Al-Quds Al Sharif ainsi que des Pays Membres de l'OCI et des Pays Observateurs géographiquement éloignés
- Questions Diverses

Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC

- La Liste des Activités des Institutions de l'OCI Alignées sur la Stratégie du COMCEC et les Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC

Soulignant les grands efforts et des contributions des institutions de l'OCI à la réalisation de la stratégie du COMCEC et des recommandations de politique ministérielle du COMCEC, le Comité a examiné les activités achevées et prévues des institutions de l'OCI concernées servant directement à la mise en œuvre des recommandations de politique ministérielle du COMCEC et des activités servant les objectifs de la stratégie du COMCEC depuis la 38ème Session Ministérielle du COMCEC sur la base des domaines de coopération, à savoir le commerce, coopération financière, les transports et les transports, communications, tourisme, agriculture et lutte contre la pauvreté.

Le Comité a été informé que 6 rapports de recherche et guides, 6 notes d'information sectorielles et 12 Réunions de Groupe de Travail ont été menés avec succès par le BCC (Bureau de Coordination du COMCEC) avec la contribution d'experts clés provenant des Pays Membres ainsi que d'organisations internationales. Outre cela, des recommandations politiques sectorielles ont été formulées au cours des Réunions des Groupes de Travail afin d'être soumises à la Session Ministérielle du COMCEC.

Le Comité a été informé des activités relatives aux recommandations de la Politique Ministérielle du COMCEC et des activités relatives à la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC qui ont été rapportées par les Institutions de l'OCI.

En ce qui concerne les activités liées à la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, le Comité a été informé que 227 activités des Institutions de l'OCI ont été achevées jusqu'à présent et que 43 activités ont été planifiées pour la période à venir. En ce qui

concerne les domaines de coopération, les activités rapportées ont été principalement menées et planifiées dans les domaines de la facilitation des échanges commerciaux, de la promotion des échanges commerciaux et de l'investissement, et du suivi relatif aux PME et à la pauvreté et à l'efficacité de l'aide.

Ensuite, les institutions de l'OCI ont informé de leurs activités conformément aux résolutions ministérielles du COMCEC et à la stratégie du COMCEC. Le Comité a souligné l'importance des contributions des institutions de l'OCI et a apprécié leurs efforts intenses pour la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC ainsi qu'à la réalisation des objectifs de la stratégie du COMCEC.

- Utilisation du Financement de Projet du COMCEC pour la mise en œuvre des Recommandations de Politique Ministérielle du COMCEC

Le Comité a été informé au sujet des projets mis en œuvre dans le cadre des programmes de Soutien aux Projets du COMCEC. Il a été souligné que dans le cadre du financement de projets du COMCEC, 4 projets sont en cours de mise en œuvre par les institutions de l'OCI en 2023. Dans ce contexte, le SESRIC a mis en œuvre trois projets dans les domaines de la finance, de la réduction de la pauvreté et des transports et des communications, l'INMPI a mis en œuvre un projet dans le domaine des échanges commerciaux.

Le Comité a également été informé sur les nouveautés apportées (FPC) par le 11ème Appel à Propositions de Projets dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. Il a été souligné que le nouveau domaine de coopération, à savoir la Transformation Numérique, a été ajouté au CPF (Financement de Projets du COMCEC) au profit des Pays Membres et des Institutions de l'OCI. En outre, il a été souligné que les Pays Membres auraient l'opportunité de se focaliser sur le fait de faire face à leurs propres défis et les Institutions de l'OCI pourraient être partenaires dans le projet des Pays Membres dans le cadre du CPF (Financement de Projets du COMCEC). Il a également été souligné que de nouveaux types d'activités, comme le partage d'expériences pair-àpair et l'évaluation des besoins, ont été ajoutés au FPC au profit des pays membres.

Contributions Possibles des Institutions de l'OCI à la Mise en Œuvre des ODD dans les Etats Membres de l'OCI

- Préparation du rapport annuel sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD prioritaires au niveau de l'OCI

Le Comité a été informé par le SESRIC concernant les préparations pour le rapport annuel sur le suivi du progrès vers la réalisation des ODD dans les Pays Membres de l'OCI devant être soumis à la 39ème Session Ministérielle du COMCEC. Le Comité a salué les efforts du SESRIC dans la conduite du suivi annuel couvrant les progrès des

huit ODD prioritaires (ODD 1-5, 8-9, et 13) ainsi que les 9 ODD restants. En présentant les principales conclusions du rapport, le représentant du SESRIC a souligné que, bien que des progrès aient été observés en ce qui concerne l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), l'ODD 4 (enseignement de qualité), l'ODD 6 (eau propre et assainissement), l'ODD 7 (énergie propre et abordable), l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure), l'ODD 14 (vie sous l'eau) et l'ODD 16 (paix, justice et institutions puissantes), ces améliorations ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs pertinents de l'ODD d'ici 2030. En outre, il a été ajouté qu'en ce qui concerne l'ODD 2 (zéro faim), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), l'ODD 10 (réduction des inégalités), l'ODD 11 (villes et communautés durables), l'ODD 15 (la vie sur terre) et l'ODD 17 (partenariats), des progrès stagnants ont été enregistrés en ce qui concerne ces 6 ODD. D'autre part, le représentant du SESRIC a également noté que des progrès remarquables ont été enregistrés par de nombreux pays de l'OCI, en particulier pour assurer des vies saines et des accomplissements dans le domaine l'enseignement. En ce qui concerne l'ODD 3, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué de 101 à 56 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2000 et 2021 et, en ce qui concerne l'ODD 4, les taux moyens d'achèvement à tous les niveaux d'enseignement ont également augmenté, tandis que la majorité des pays membres de l'OCI sont également parvenus à combler l'écart entre les hommes et les femmes.

- Activités des institutions de l'OCI servant à la mise en œuvre des ODD

En outre, le Comité a été informé par le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) sur les activités liées aux ODD des institutions pertinentes de l'OCI et a noté que 186 activités ont été achevées par le SESRIC, 33 par l'INMPI, 67 par le CIDC, 12 par le CICIA et 3 par l'OISA sur les ODD prioritaires. Le Comité a demandé aux Institutions de l'OCI de communiquer la liste complète des activités liées aux ODD dans les meilleurs délais au BCC pour les soumettre à la prochaine Session Ministérielle du COMCEC.

Projets Phares du COMCEC

Le Comité a également été informé par le BCC sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Projets Phares du COMCEC tels que le SPC-OCI, le Centre d'Arbitrage de l'OCI et le Fonds International d'Investissement de l'OCI/COMCEC. Il a été noté que le SPC-OCI, en tant que projet le plus important du COMCEC dans le domaine du commerce, a été mis en œuvre à partir du 1^{er} Juillet 2022.

Il a été souligné que le Système fournit la base nécessaire pour renforcer le commerce intra-OCI et les accords commerciaux avancés. Le Comité a salué les activités d'augmentation de la sensibilisation et de la formation du Secrétariat du CNC sur le SPC-OCI dans les Pays Membres.

En outre, le Comité a été informé des développements actuels concernant le Centre d'Arbitrage de l'OCI. Il a été souligné que le Centre est devenu opérationnel et a commencé ses activités. En outre, il a été mis en évidence que le Centre travaille au règlement des différends en matière d'investissement et de commerce entre les États Membres et les institutions du secteur privé.

En ce qui concerne l'indice et le fonds S&P OCI/COMCEC Shariah 50, il a été noté que l'indice, qui comprend 50 actions de 19 Pays Membres, a été publié en 2012. Ensuite, en tant que produit d'investissement concret et halal, un fonds basé sur l'Indice a été établi et émis en 2021.

Le Comité s'est félicité des activités de promotion et d'augmentation de la sensibilisation du SESRIC concernant les Projets Phares du COMCEC en les mentionnant chaque fois que cela est approprié dans ses rapports de recherche et ses publications. Le Comité a également invité les institutions pertinentes de l'OCI à contribuer davantage à l'augmentation de la sensibilisation des Pays Membres à ces projets phares.

La Proposition sur le "Centre de Renseignement sur l'Entreprise de l'OCI"

Le Comité a été informé par la SIACE (Groupe de la BID) sur le travail entrepris pour lancer le Programme du Centre d'informatique décisionnelle (Business Intelligence) de l'OCI. Dans ce cadre, le Comité a pris note que la première version du Programme de Renforcement des Capacités de l'OBIC a été organisée à Jeddah, en Arabie Saoudite, pendant la période du 20 au 22 Mars 2023, sous le titre "Rôle du Partage de l'Information de Crédit et de l'Intelligence Économique dans le Soutien aux Décisions en matière de Commerce et d'Investissement " et qu'une deuxième version du Programme a été organisée à İstanbul, en Türkiye, pendant la période du 26 au 28 Septembre 2023 en collaboration avec la BID, le SESRIC, la SIACE, le CIDC et la CICIA.

Contributions possibles des institutions de l'OCI au profit du peuple palestinien/ Al Qods Sharif ainsi que des Pays Membres de l'OCI et des pays observateurs géographiquement éloignés

Le Comité a été informé par les institutions de l'OCI sur leurs activités, sur leurs projets et les programmes existants et nouvellement lancés au profit du peuple palestinien et d'Al-Quds Sharif et des pays membres de l'OCI géographiquement éloignés tels que le Guyana et le Suriname et les pays observateurs.

Le Comité a apprécié les efforts des institutions de l'OCI et leur a demandé de continuer leurs efforts y compris les activités, les projets, et les programmes communs possibles.

Il a été noté que le SESRIC a organisé 25 activités auxquelles plus de 50 participants provenant des institutions nationales concernées de l'État de Palestine ont assisté depuis

la 38^{ème} Session Ministérielle du COMCEC. Il a également été déclaré que le SESRIC poursuit ses efforts pour atteindre les Pays Membres de l'OCI géographiquement éloignés et dans ce contexte, le Suriname a activement participé à 9 activités organisées par le SESRIC et 20 participants ont bénéficié de ces activités. De même, la Guyane a participé à 12 activités et 30 participants de la Guyane ont bénéficié de ces activités.

Le Comité a été informé que le groupe IsDB (Banque İslamique de Développement) a apporté son soutien au développement de projets dans la Vieille Ville historique, ce qui couvre une variété d'initiatives telles que la restauration de logements, l'octroi de prêts immobiliers, l'offre d'un soutien complet aux hôpitaux locaux et à la construction de nouvelles écoles.

Le représentant du Secrétariat général de l'OCI a déclaré que l'un des résultats les plus importants du Sommet Arabo-islamique qui s'est tenu à Riyad la semaine dernière a été la mobilisation du soutien à la Palestine. Dans ce contexte, le Secrétariat Général de l'OCI a informé le Comité que la Déclaration adoptée par la quatorzième session de la Conférence du Sommet Islamique et les résolutions du Sommet Arabe appelant à l'activation du filet de sécurité financier Arabe et Islamique pour fournir des contributions financières afin de payer le soutien financier, économique et humanitaire au gouvernement de l'État de Palestine et à l'UNRWA.

Le Comité a également été informé sur les nouveautés apportées (Al-Quds) dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. Il a été souligné que la portée du programme Al-Quds a été élargie par l'inclusion de nouveaux domaines thématiques tels que l'esprit d'entreprise, la création d'opportunités d'emploi et l'autonomisation des jeunes, le commerce en ligne et le développement des PME. Dans ce cadre, 5 projets sont mis en œuvre dans le cadre de ce Programme en 2023.

Le Comité a également été informé que l'OISA a fait des efforts pour que l'adhésion de la Guyane lui permette de bénéficier des activités de l'OISA.

En ce qui concerne les projets mis en œuvre au profit de pays géographiquement éloignés, le Comité a noté que le projet du Surinam intitulé "Soutenir et Garantir que les PME continuent leurs activités pendant la crise" est soutenu dans le cadre du CPF (Financement de Projets du COMCEC) par le BCC.

Questions Diverses

La Réunion du Comité s'est terminée par un vote de remerciement.

ANNEXE

3

39^{ÈME} RÉUNION MINISTÉRIELLE DU COMCEC DISCOURS D'OUVERTURE

(4 DÉCEMBRE 2023, ISTANBUL)

AU NOM D'ALLAH LE TOUT MISÉRICORDIEUX, LE TRÈS MISÉRICORDIEUX (BİSMİLLAHİRRAHMANİRRAHİM).

Chers Ministres,

Cher Secrétaire Général,

Mes frères et sœurs

Bien Aimés,

QUE LA PAIX, LA MISÉRICORDE ET LES BÉNÉDICTIONS D'ALLAH SOIENT SUR VOUS.

(ESSELÂMÜ ALEYKÜM VE RAHMETULLÂHİ VE BEREKÂTÜH.)

En ma qualité de Président de la République de Türkiye et de Président du COMCEC, je vous salue avec mes sentiments les plus sincères, mon affection et mon respect.

Je souhaite que la 39^{ème} Session Ministérielle du COMCEC, le Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique, soit de bon augure pour nos pays, pour le monde Islamique et pour l'humanité tout entière.

Je supplie mon Seigneur de bénir notre réunion et de la rendre propice à la résolution des problèmes de l'Oumma et de l'humanité tout entière.

Je voudrais remercier à l'avance tous mes frères et sœurs et tous nos invités qui contribueront à notre réunion par leurs idées, leurs critiques et leurs propositions précieuses.

Par votre intermédiaire, je souhaite transmettre mes salutations et mon affection à mes frères et sœurs du monde entier.

Je salue en particulier de tout cœur mes frères et sœurs de Gaza et de Palestine qui défendent leur patrie malgré les attaques immorales commises par Israël depuis le 7 Octobre.

J'adresse mes salutations à tous mes frères et sœurs qui luttent pour pouvoir vivre dans la religion Musulmane aux quatre coins du monde.

Je me sens très honoré de vous accueillir une nouvelle fois dans notre pays et je vous souhaite la bienvenue en Türkiye et à Istanbul, notre ville bien-aimée.

Chers Invités...

En tant que Türkiye et Nation Turque, nous célébrons cette année le 100^{ème} anniversaire de la fondation de notre République.

La République de Türkiye, qui est le dernier maillon de la chaîne des états que nous avons établie dans notre géographie, a laissé derrière elle un siècle plein de gloire, d'honneur et de succès.

Nous ne nous arrêterons pas avant que nous ayons couronné cette marche bénie du passé vers l'avenir avec le Siècle de la Türkiye, si Dieu le veut.

Nous y parviendrons en serrant les coudes avec vous, nos frères et sœurs.

En ces jours où les territoires Palestiniens occupés, en particulier Gaza, sont le théâtre d'une grande atrocité, notre coopération revêt une importance encore plus grande.

Les massacres commis par Israël, qui ont commencé le 7 Octobre, se sont de nouveau intensifiés à partir du 1^{er} Décembre, après une pause de 6 jours due à l'échange d'otages et de prisonniers.

Plus de 16 000 martyrs et plus de 36 000 blessés ont été enregistrés lors des attaques Israéliennes visant les civils et les zones d'habitation civiles.

Je souhaite la miséricorde d'Allah à nos martyrs et un prompt rétablissement à nos frères et sœurs blessés. Deux personnes sur trois massacrées à Gaza sont des enfants, des bébés et des femmes.

Le nombre de Gazaouis dont nous sommes sans nouvelles dépasse le nombre de 6 500.

Parmi les victimes des atrocités commises par Israël, on compte 73 journalistes et plus de 100 fonctionnaires des Nations unies.

C'est une telle image que l'Organisation des Nations Unies, qui a été créée pour

protéger la sécurité et la paix dans le monde, ne parvient même pas à protéger ses propres employés de la barbarie Israélienne.

L'incapacité des puissances qui défendent les droits et les libertés de l'homme, que ce soit l'Europe ou l'Amérique, est encore plus grave.

Ces pays apportent en fait un soutien inconditionnel à Israël pour tuer plus d'enfants, frapper plus d'hôpitaux, d'écoles et de maisons, et faire couler plus de sang innocent.

Les organisations de presse internationales ne prononcent pas une seule phrase pour leurs collègues tués à Gaza et ne peuvent émettre la moindre critique à l'encontre d'Israël.

Pourtant, elles nous ont fait la leçon, à nous tous, sur la démocratie et le droit pendant des années. Ce ne sont pas elles qui parlent de la liberté de la presse à chaque fois qu'elles commencent leurs discours ?

Tous ceux qui tirent la sonnette d'alarme, lorsque l'auteur est un musulman sont aveugles et sourds aux massacres dévastateurs que commet Israël aujourd'hui.

Les Palestiniens peuvent être ceux qui meurent physiquement dans les attaques Israéliennes. Mais les glorieuses idéologies, conventions, déclarations et principes que chaque personne, institution et pays a fièrement mis en avant en soutenant cette cruauté ou en restant silencieux en prenant le parti d'Israël ont été anéantis.

Ceux qui tentent de passer sous silence la mort de tant d'innocents, voire de la rendre légitime sous le prétexte du HAMAS, n'ont plus un seul mot à dire à l'humanité.

Oui, même si nous connaissons l'hypocrisie qui se cache derrière, nous assistons à l'effondrement sous nos yeux de toute une conception du $20^{\rm ème}$ siècle, que nous avions regardée avec bienveillance dans l'espoir qu'elle puisse servir l'intérêt commun de l'humanité.

Et malgré tous nos commentaires, nous ne pouvons pas nous empêcher de dire "quel dommage".

Car comme tout processus de clôture d'une période et de construction d'une nouvelle, les années à venir seront également très douloureuses, perturbées, sanglantes et pleines de risques.

Il est entre nos mains de transformer ce processus en bénéfices les plus grands pour nous-mêmes et pour tous nos amis et nos frères et sœurs.

Nous sommes déterminés à travailler et à nous battre plus intensément pour y parvenir.

Mes Frères et Sœurs

Gaza a servi de "papier de tournesol" pour le système mondial. Ce dont nous avons été témoins depuis le 7 Octobre, date à laquelle la guerre a commencé, c'est le vrai visage

de nombreuses structures telles que les organisations internationales, les institutions des droits de l'homme, les démocraties occidentales et les entreprises mondiales.

Les Nations Unies en tant qu'organisation a échoué à l'épreuve de Gaza. Les efforts sincères du Secrétaire Général, M. GUTTERES, ont malheureusement été sabotés par les membres du Conseil de Sécurité.

La résolution adoptée à l'Assemblée Générale des Nations Unies avec 121 "oui" a été une étape importante dans l'expression de la conscience morale de l'humanité.

Toutefois, en raison de la structure actuelle des Nations unies, cette résolution est tombée dans les oubliettes et n'a pas pu contribuer à mettre un terme à l'effusion de sang.

Malheureusement, avec 40 abstentions, la volonté de 161 pays a été ignorée.

Cette image montre à elle seule comment, en tant que communauté Musulmane de 2 milliards, nous sommes confrontés à une pression écrasante.

D'un côté, il y a 121 pays qui disent "arrêtez la guerre, ne versez plus de sang". De l'autre côté, il y a 3 à 5 pays qui donnent carte blanche aux attaques d'Israël.

Et il y a un mécanisme mondial qui n'intervient que lorsque ces 3-5 pays donnent leur accord.

Une telle structure ne peut ni apporter la paix, ni mettre fin aux conflits, ni donner de l'espoir à l'humanité.

Cette structure déformée du Conseil de Sécurité des Nations Unies, que nous exprimons depuis des années en disant "LE MONDE EST PLUS GRAND QUE CINQ", qui est injuste et dysfonctionnelle dans la résolution des crises, doit être changée le plus rapidement possible.

Aucun d'entre nous n'est obligé d'accepter ce système. Aucun d'entre nous ne peut dire "ça a toujours été comme ça".

Nous devons maintenant exprimer nos objections d'une voix plus forte. En tant que Musulmans, nous disons "UN MONDE PLUS ÉQUITABLE EST POSSIBLE".

Lutter pour atteindre cet idéal est notre responsabilité, non seulement pour nos propres citoyens, mais aussi pour les générations futures.

Bien entendu, ce faisant, nous n'attendrons pas sur la touche, nous essaierons d'exploiter au maximum les possibilités qui s'offrent à nous.

L'Organisation de la Coopération Islamique qui a été fondée dans but de défendre la cause Palestinienne, nous offre un terrain important pour mener ce combat d'une seule voix et d'un seul corps.

Avec le sommet conjoint extraordinaire qui s'est tenu à Riyad avec la Ligue arabe, nous avons, en tant que monde Islamique, démontré notre position sur la question Palestinienne.

Lors de ce sommet, nous avons pris des décisions à caractère essentiel, notamment en définissant pour la première fois les colons occupants comme des terroristes.

Outre le comportement meurtrier d'Israël, les vols d'Israël ont également commencé à être exprimés de plus en plus souvent sur la scène internationale.

Le "Groupe de Contact des Ministres des Affaires Etrangères "organisé dans le cadre du Sommet a procédé à des entretiens dans différents pays.

Ces entretiens se poursuivront jusqu'à ce que l'effusion de sang à Gaza s'arrête. Nous devons également prendre d'autres mesures.

Tenir les dirigeants Israéliens pour responsables des crimes de guerre qu'ils ont commis est l'un d'entre eux.

Le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies et la Cour Pénale Internationale doivent impérativement être envisagés dans ce contexte.

De même, nous ne permettrons pas que la question des armes nucléaires, dont Israël reconnaît l'existence, soit oubliée.

Nous devons également commencer les préparatifs de la reconstruction de Gaza dès maintenant.

Nous devons également adopter une position très claire contre les politiques Israéliennes de déshumanisation de Gaza.

Je voudrais rappeler une fois de plus cette réalité aux dirigeants Israéliens, qui poursuivent d'autres ambitions.

GAZA EST UNE TERRE PALESTINIENNE.

GAZA APPARTIENT AUX PALESTINIENS ; CELA RESTERA AINSI POUR TOUJOURS.

En tant que monde Islamique, il est de notre devoir à tous de ne pas laisser ne seraitce qu'un seul pouce de terrain de Gaza à l'occupant Israélien.

Nous devons le faire non seulement pour nos frères et sœurs de Gaza et de Palestine, mais aussi pour notre propre sécurité et notre intégrité territoriale.

Nous savons très bien que ceux qui occupent Gaza aujourd'hui jetteront leur dévolu sur d'autres lieux demain, avec le délire de LA TERRE PROMISE.

En fait, ils ne ressentent même plus le besoin de cacher leurs intentions.

Netanyahou, le boucher de Gaza, a personnellement révélé face aux caméras qu'il n'était pas seulement question de Gaza ou de Ramallah, mais qu'il poursuivait des objectifs expansionnistes.

Par conséquent, défendre Gaza et la Palestine aujourd'hui signifie défendre La Mecque, Médine, Istanbul, Damas, Beyrouth, Bagdad et d'autres villes Islamiques ainsi que Jérusalem.

Si nous attendons que le feu, la douleur et les lamentations atteignent notre propre foyer, qu'Allah nous en préserve, ce feu arrivera sûrement dans notre maison un jour.

Si nous agissons avec la conscience et la sensibilité que nous sommes une grande famille de deux milliards de membres, de l'Asie à l'Afrique, de l'Amérique à l'Europe, personne ne peut nous menacer, personne ne peut nous montrer du doigt.

Accroître notre solidarité avec le peuple Palestinien est devenu beaucoup plus critique, surtout en ces jours difficiles pour nos frères et sœurs.

En tant que Türkiye, en plus de nos efforts sur la scène internationale, nous essayons également de faire parvenir nos aides humanitaires dans la région.

En coopération avec nos frères et sœurs Égyptiens, nous avons jusqu'à présent envoyé 12 avions chargés de matériels et deux navires d'aide civile à El Arish.

Nous avons assuré le transfert des blessés, notamment ceux atteints de cancer et les enfants, vers la Türkiye.

Nous avons personnellement rendu visite à ces patients et partagé leur douleur au nom de notre pays et de notre nation.

La réunion "Un Seul Cœur Pour la Palestine", organisée sous les auspices de mon épouse avec la participation des épouses des chefs d'état et de gouvernement et des

représentants spéciaux de nombreux pays, a également permis de montrer de manière significative la position de notre pays.

Si Allah le veut, nous poursuivrons tous ces efforts dans de multiples domaines.

Avec les derniers événements, l'importance de la création d'un État Palestinien indépendant, souverain et géographiquement intégré à l'intérieur des frontières de 1967, avec Jérusalem comme capitale, est redevenue évidente.

La voie de la paix dans notre région passe par la création d'un état Palestinien. Avec d'autres pays, nous sommes prêts à assumer toutes les responsabilités, y compris celle de pays garant, pour établir et maintenir la paix dans ce cadre.

Mes Chers frères et sœurs...

En tant que Musulmans, l'Islamophobie est l'un des problèmes dont la dimension menaçante ne cesse de croître.

Dans de nombreux pays Européens, les Musulmans, qui constituent l'écrasante majorité de la population immigrée, sont exposés chaque jour à un nouveau traitement xénophobe, raciste, discriminatoire et anti-islamique.

Ces dernières années, une augmentation des attaques et des menaces contre nos citoyens qui vivent plus particulièrement dans les pays d'Europe Occidentale, ainsi que contre leurs propriétés et leurs mosquées, a été constatée.

Depuis janvier 2023, près de 500 attaques anti-islamiques ont été perpétrées devant les Ambassades des pays de l'Organisation de la Coopération Islamique se trouvant en Europe, y compris l'incinération du Saint Coran.

La semaine dernière, trois jeunes portant des keffiehs Palestiniens ont été victimes d'une attaque armée en pleine rue aux États-Unis.

Il est possible de donner davantage d'exemple à ce sujet...

Alors que l'islamophobie se répand comme un fléau dans les sociétés occidentales, aucune mesure n'est malheureusement prise par les gouvernements.

Des actes ignobles contre le Saint Coran sont légitimés et excusés sous le masque de la "liberté d'expression".

Nous avons vu ensemble comment ceux qui ferment les yeux sur ces attaques se transforment soudain en prohibitionnistes lorsqu'il s'agit de défendre les droits des innocents en Palestine et à Gaza.

Nous savons très bien que ceux qui revendiquent la "liberté d'opinion et de réunion" n'ont en réalité aucune sensibilité de ce genre.

Ici l'objectif principal est de provoquer les Musulmans et de créer un "PROBLÈME MUSULMAN", comme il y a 85 ans.

Si Allah le veut, nous ne leur donnerons pas cette opportunité.

Nous ne tomberons pas dans le piège dans lequel ils veulent nous entraîner, nous et nos frères et sœurs.

En tant que membre de l'Organisation de la coopération Islamique, j'estime qu'il est utile de souligner à nouveau l'importance de notre action commune contre ces crimes de haine.

Nous poursuivrons avec détermination notre lutte contre les crimes de haine à la fois au niveau bilatéral et en utilisant les plateformes internationales.

Précieux Invités...

Nous sommes très heureux que le Système de Commerce Préférentiel entre les pays Islamiques soit entré en vigueur l'année dernière.

Nous attachons une grande importance aux pays inclus dans le système pour qu'ils prennent les mesures nécessaires et mettent en œuvre l'accord de manière adéquate.

Nous invitons les pays qui n'ont pas encore adhéré au système à le faire dans les plus brefs délais.

Les opportunités économiques que nous développerons ensemble apporteront prospérité, abondance et stabilité économique.

Une autre question importante qui encouragera et augmentera le commerce et les

investissements entre nos pays est celle de la résolution des litiges.

Nous estimons que votre soutien est très précieux pour le Centre d'Arbitrage de l'Organisation de la Coopération Islamique, qui poursuit ses activités à Istanbul, en tant qu'adresse importante pour la résolution des litiges commerciaux et d'investissement.

Nous sommes convaincus que le Programme PME du COMCEC contribuera au renforcement des PME exerçant leurs activités dans les pays membres de l'Organisation.

Nous avons identifié le "Développement du Commerce en Ligne" comme le thème principal de la session consultative de la Réunion Ministérielle de cette année.

Il est évident que le commerce en ligne et la transformation numérique stimulent l'innovation et offrent de nouvelles possibilités de croissance économique.

La question des aliments Halal est un domaine très important dans lequel nous devons intensifier notre coopération.

Grâce à Allah, nous avons parcouru un long chemin dans les travaux effectués dans le cadre de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques.

Nous nous félicitons de la création du Forum Islamique des Organismes d'Accréditation Halal et de sa première réunion le mois dernier.

Les travaux qui seront menés dans le cadre du Forum contribueront de manière significative à l'augmentation du commerce entre nos pays.

Nous encourageons également le développement de produits halal et innovants tels que la bourse d'or et le Fonds d'Investissement International entre nos pays.

Malheureusement, nous n'avons pas encore atteint le niveau souhaité dans le domaine de la finance, alors que le centre de gravité de la finance mondiale se déplace de l'ouest vers l'est. Afin d'exploiter le potentiel de notre région et de notre pays, nous avons mis en service le Centre financier d'Istanbul au mois d'Avril.

Avec une superficie totale de 1,4 million de mètres carrés, le Centre financier d'Istanbul est un projet candidat pour être le cœur du secteur, en particulier dans les domaines de la Fintech et du financement participatif.

Nous souhaitons que notre organisation et vous, nos amis, profitiez de ce centre stratégiquement très important.

En déplaçant le Forum ALBARAKA au Centre Financier d'Istanbul, nous souhaitons renforcer notre coopération dans le domaine de l'économie Islamique.

Nous pensons qu'une telle mesure prise par la Fondation Albaraka pour la Finance Islamique contribuera à l'enrichissement du terrain intellectuel et théorique dans ce domaine.

Nous serons heureux d'accueillir le Sommet de la Finance Islamique à Istanbul au mois d'Avril, qui réunira des académiciens, des investisseurs, des banquiers et des chercheurs de premier plan du monde entier.

Nous espérons que le Conseil Général des Banques et Institutions Financières Islamiques, la Banque Islamique de Développement et l'Organisation de la Coopération Islamique apporteront le soutien nécessaire à ce sommet.

Mes frères et sœurs bien-aimés...

De nombreuses questions de développement ont été discutées lors des Réunions des Groupes de Travail Sectoriels du COMCEC cette année, avec la participation d'experts pertinents de nos pays.

Les recommandations politiques élaborées par les Groupes de Travail soutiendront le développement de nos pays et l'augmentation du bien-être de nos citoyens.

Les Programmes de Soutien aux Projets du COMCEC remplissent une fonction importante dans la mise en œuvre de ces recommandations politiques.

Jusqu'à présent, 130 projets ont été mis en œuvre avec succès dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC, 14 projets dans le cadre du Programme de Réponse au COVID du COMCEC et 13 projets dans le cadre du Programme Qods du COMCEC.

En outre, cette année, nous avons également décidé de soutenir des projets dans le domaine de la coopération en matière de transformation numérique.

Nous souhaitons que nos pays profitent davantage de ces mécanismes de soutien.

En tant que membres d'une religion qui nous ordonne de "rivaliser en charité", je crois

de tout cœur que nous ferons tout notre possible pour renforcer la solidarité, l'amitié et la coopération entre nos pays.

Qu'Allah nous aide et nous assiste.

Avec ces pensées, je souhaite que la 39^{ème} Session Ministérielle du COMCEC se déroule sous les meilleurs auspices et je vous salue une fois de plus avec respect.

Que la santé soit avec vous...

ANNEXE

4

DISCOURS DE

SON EXCELLENCE M. HISSEIN BRAHIM TAHA

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE

L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI)

À LA 39^{ème} SESSION DU

COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ISLAMIQUE (COMCEC)

Istanbul, République de Türkiye

2-5 décembre 2023

- Excellence M. Recep Tayyip Erdogan, Président de la République de Türkiye et Président du COMCEC,
- Distingués Ministres et Chefs de délégation,
- Mesdames et Messieurs,

Assalamu Alaikum wa Rahmatullahi wa Barakatihu

C'est un grand honneur et un privilège pour moi de m'adresser à la 39ème session du Comité Permanent de l'OCI pour la Coopération Economique et Commerciale (COMCEC), qui se tient traditionnellement dans cette ville historique et magnifique d'Istanbul. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence M. Recep Tayyip Erdogan, Président de la République de Türkiye et Président du COMCEC, pour son soutien aux activités et programmes de l'OCI, en particulier dans les domaines économique et commercial. Je voudrais également remercier le gouvernement et le peuple de la République de Türkiye pour les excellentes dispositions prises pour le succès de notre réunion d'aujourd'hui.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais saisir cette occasion pour évoquer la tragédie que vivent nos frères et sœurs à Gaza et dans toute la Palestine. L'OCI condamne fermement la poursuite des crimes de guerre génocidaires commis par l'occupation israélienne et appelle la Communauté internationale à intervenir d'urgence pour mettre un terme à cette agression israélienne brutale et criminelle qui vise aveuglément tous les habitants de la bande de Gaza occupée, y compris les civils, les enfants, les malades, les blessés, les journalistes, les ambulances, les hôpitaux, etc. La poursuite de l'occupation, des bombardements et du blocus total de Gaza a eu des conséquences désastreuses sur les moyens de subsistance de sa population privée d'accès aux produits de première nécessité tels que la nourriture, le logement, l'eau, les médicaments, l'électricité, le carburant entre autres produits essentiels. L'OCI tient Israël et tous ceux qui ont la capacité de l'empêcher de commettre ces crimes contre le peuple palestinien, mais qui se sont plutôt rangés à ses côtés, entièrement responsables des massacres et des crimes contre l'humanité qui se déroulent actuellement à Gaza et dans l'ensemble de la Palestine. Nous appelons à une cessation permanente des hostilités et à un règlement juste et durable de la question palestinienne. Le peuple palestinien souffre depuis trop longtemps et mérite de retrouver sa patrie avec Al-Qods comme capitale. L'OCI œuvrera inlassablement jusqu'à la réalisation de ce noble objectif.

Monsieur le Président,

Distingués participants,

Depuis la 38ème réunion du COMCEC, le Secrétariat général et les institutions concernées de l'OCI ont continué à coordonner et à soutenir la mise en œuvre des décisions et des résolutions adoptées lors de la précédente session, afin d'assurer leur exécution dans les délais impartis. La mise en œuvre des décisions et des résolutions est importante pour atteindre l'objectif de renforcement de la coopération socio-économique entre les Etats membres. En même temps, les défis rencontrés en cours de route nous permettront d'explorer des solutions innovantes tout en tirant des leçons de la coopération technique et du renforcement des capacités organisés par nos institutions.

Je suis heureux de mentionner que les principales réalisations sont mises en exergue dans mon rapport à cette session. Je voudrais saisir cette occasion pour applaudir chaleureusement toutes les institutions concernées de l'OCI pour les activités et les réalisations accomplies depuis notre dernière réunion en novembre 2022. Selon les estimations des données du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) de mai 2023, le volume du commerce net intra-OCI a atteint 436 milliards de dollars américains en 2022, contre 367 milliards de dollars américains en 2021, soit une augmentation de plus de 18%. La part du commerce intra-OCI dans le commerce extérieur global des Etats membres a légèrement augmenté de 1,22%, passant de 19,03% en 2021 à 19,26% en 2022. Les Etats membres de l'OCI sont également encouragés à faire des progrès dans les divers instruments commerciaux multilatéraux existants de l'Organisation en mettant en œuvre les accords économiques pertinents, y compris le système de préférences commerciales (SPC-OCI). Pour atteindre nos objectifs fixés dans le Programme d'action : OCI-2025, nous devons continuer à conjuguer nos efforts collectifs pour intensifier le commerce intra-OCI et la promotion de l'investissement, le développement du tourisme et la lutte contre l'insécurité alimentaire et le renforcement des capacités au sein des Etats membres de notre Organisation.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de noter que la 9ème Conférence ministérielle sur la sécurité alimentaire et le développement agricole s'est tenue à Doha, au Qatar, les 1er et 2 octobre 2023. Dans la situation actuelle de hausse des prix des denrées alimentaires au niveau mondial et d'augmentation de l'insécurité alimentaire, il est essentiel pour les Etats membres de l'OCI de renforcer davantage la coopération intra-OCI dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture afin de créer des systèmes alimentaires plus résilients, de partager les connaissances et les meilleures pratiques en vue d'aider à développer les capacités de production nationales de nos pays. A cette fin, le soutien et la participation active des Etats membres aux divers programmes de l'OCI dans ce secteur crucial constituent des facteurs essentiels de l'augmentation de la productivité agricole destinée

à relever les défis de la sécurité alimentaire et à améliorer le bien-être des populations dans nos pays.

Dans ce contexte, je voudrais également insister sur la nécessité de soutenir les populations rurales de nos pays les moins avancés (PMA), en particulier en Afrique. Plus de 70 % des habitants de nos pays les moins avancés vivent dans des zones rurales et manquent d'équipements de base. J'appelle le Bureau de coordination du COMCEC et toutes les institutions de l'OCI à concevoir des programmes visant à répondre aux besoins socio-économiques des populations rurales dans nos PMA.

Dans le même ordre d'idées, la convocation de la 5ème Conférence Islamique des Ministres du Travail et le lancement du Centre de Travail de l'OCI au cours de cette année stimuleront davantage la coopération entre les Etats membres de l'OCI dans le domaine du travail, de l'emploi et de la protection sociale. Dans ce contexte, je voudrais souligner que le Centre de Travail de l'OCI, qui est une nouvelle institution spécialisée de l'Organisation chargée de la mise en œuvre de ses projets et programmes dans le domaine du travail et de l'emploi, sera très utile pour les pays de l'OCI dans l'identification des domaines clés de coopération mutuellement bénéfique, en vue de consolider et de renforcer les capacités institutionnelles et d'améliorer la qualité des ressources humaines.

En conséquence, pour que les Etats membres puissent tirer profit de l'énorme potentiel socio-économique disponible dans nos Etats membres, une coopération renforcée, une harmonisation et une mutualisation des efforts, des plans et des stratégies sont plus que jamais nécessaires. Les Etats membres de l'OCI sont encouragés à se concentrer sur l'investissement dans les secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie alimentaire et le tourisme halal, la logistique et le financement des projets de start-ups afin de soutenir et de promouvoir les projets innovants des jeunes et de mettre en œuvre toutes les initiatives de l'OCI visant à promouvoir la coopération intra-OCI.

En conclusion, je voudrais, du haut de cette tribune, vous assurer que le Secrétariat général de l'OCI et ses institutions concernées continueront à travailler en étroite collaboration avec les Etats membres afin d'apporter une réponse commune pour

OIC/COMCEC/39-23/REP

faciliter la reprise économique dans nos pays. Je saisi également cette opportunité pour

exprimer ma sincère appréciation au Bureau de coordination du COMCEC et à toutes

les institutions concernées de l'OCI qui ont continué à collaborer avec le Secrétariat

général pour la mise en œuvre des divers projets relevant de l'agenda socio-économique

de l'Organisation.

Je vous souhaite une réunion très fructueuse et j'attends avec impatience les

résultats de vos délibérations.

Wassalamu Alaykum wa-Rahmatullahi wa-Barakatihu.

98

ANNEXE

5

Allocution de S.E. Dr Muhammad AL JASSER Président du Groupe de la BID

Cérémonie d'ouverture

39e Session ministérielle du COMCEC

4 décembre 2023

10 h. – 12 h.

Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux

Louange à Allah, le Seigneur des Mondes!

Que la prière et le salut soient sur le plus noble des prophètes et messagers, notre maître Muhammad, sa famille, ses compagnons, et tous ceux qui les suivent dans la voie droite jusqu'au dernier jour!

Excellence, M. Recep TAYYIP ERGOGAN, Président de la République de Türkiye,

Excellences, les Ministres,

Excellence, M. Hissein IBRAHIM TAHA, Secrétaire général de l'Organisation de Coopération islamique,

Honorables délégués,

Mesdames et Messieurs,

Assalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh

À l'entame de mon propos, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à Son Excellence, M. Recep TAYYIP ERDOGAN, Président de la République de Türkiye, par ailleurs Président du COMCEC, pour les efforts qu'il a déployés pour la tenue de la présente réunion et pour l'accueil combien chaleureux qu'il nous a réservé depuis notre arrivée dans ce magnifique pays, et ce en dépit des difficultés de l'heure.

Le Groupe de la Banque islamique de développement déplore les pertes en vies humaines et les dégâts considérables enregistrés à Gaza. Aussi, nous exprimons nos sincères condoléances aux familles éplorées à qui nous témoignons notre solidarité, notre sympathie et notre soutien en pareille tragédie.

Je tiens également à présenter nos sincères condoléances aux pays frappés par des catastrophes naturelles, que sont la Türkiye, la Syrie, le Maroc, la Libye et l'Afghanistan. Le Groupe de la Banque islamique de développement est déterminé à les accompagner sans relâche, par la reconstruction et les secours d'urgence.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Chers invités

Malgré la relance escomptée après la pandémie, les difficultés persistent dans le monde en général et dans les pays membres de l'Organisation de Coopération islamique en particulier :

- En 2022, l'inflation mondiale a avoisiné les 9 %, soit le taux le plus élevé en 26 ans, affectant la stabilité financière et les perspectives de croissance.
- La croissance mondiale est en baisse, plongeant ainsi des centaines de millions de personnes dans la pauvreté, voire l'extrême pauvreté. Malheureusement, 40 % de ces pauvres vivent dans nos pays membres.
- Le surendettement, la marge de manœuvre budgétaire limitée et les besoins croissants de financement exposent nos pays membres à l'insécurité alimentaire et aux changements climatiques.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Chers invités

Conscient de ces enjeux et soucieux d'aider ses pays membres, le Groupe de la Banque islamique de développement mène, en collaboration avec ses principaux partenaires de développement, plusieurs initiatives ambitieuses.

Initiative que mène la Société internationale islamique de financement du commerce, le Programme de commerce arabo-africain a lancé un programme de sécurité alimentaire de 1,5 milliard de dollars pour résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire dans les deux régions, dans la tourmente ambiante.

Le mois dernier, lors du Sommet Arabie saoudite-Afrique qui s'est tenu à Riyadh, le Groupe de coordination arabe a annoncé l'affectation de 50 milliards de dollars à

l'édification d'infrastructures résilientes et de sociétés inclusives sur le continent africain.

Cet engagement conforte l'initiative que le Groupe de coordination arabe a annoncée l'an dernier, portant sur un financement de 10 milliards de dollars, pour contribuer à la sécurité alimentaire à moyen et long terme dans les pays membres, ainsi que son financement de 24 milliards de dollars destiné à l'action pour le climat.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Chers invités,

Notre réunion porte sur le commerce électronique, rappelant ainsi la nécessité cruciale de combler l'importante fracture numérique, condition *sine qua non* de la réussite du commerce électronique. Autrefois considérée comme un luxe, la connectivité numérique est devenue une nécessité fondamentale sans laquelle le développement économique est compromis. Nos pays connaissent des difficultés en matière de numérisation et de technologies de l'information et de la communication, notamment la vétusté de l'infrastructure réseau, l'utilisation limitée des services numériques, et les classements les plus bas en termes de vitesse Internet combien même les coûts des données y restent les plus chers au monde. Afin de relever ces défis, la Banque islamique de développement a élaboré, sur fond de consultation et de collaboration, sa feuille de route 2025 pour les technologies de l'information et de la communication et sa stratégie d'inclusion numérique 2024-2027.

Par ailleurs, la banque prépare une étude technique sur le commerce électronique dans la Zone de libre-échange africaine. Elle sera déployée tout d'abord en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Maroc, en Tunisie et en Ouganda, aidant ainsi ces pays à adopter des réformes propres à favoriser davantage l'entrée des micro, petites et moyennes entreprises dans le commerce électronique et à minimiser les disparités des niveaux de préparation à l'utilisation de l'électronique sur le continent.

Les petites et moyennes entreprises étant des vecteurs du commerce électronique, une étude de la Banque islamique de développement, du Centre islamique pour le développement du commerce et de l'Organisation de développement des petites et moyennes entreprises de Türkiye sur le réseau d'appui aux entreprises pour améliorer leur compétitivité dans les pays membres du COMCEC est en cours de finalisation.

Monsieur le Président, Excellences, Chers invités, La célébration du cinquantenaire de la banque se profile à l'horizon, à l'occasion des réunions annuelles prévues du 27 au 30 avril 2024 à Riyadh. Il magnifie le partenariat et la collaboration de longue haleine, au profit de l'Ouma islamique. Si la banque continue de mener à bien sa noble mission, c'est bien grâce à l'appui et à la coopération dont font montre ses pays membres, ses partenaires et l'ensemble des parties prenantes.

Au cours des 50 prochaines années, nous devrons nous employer, tous ensemble à :

Premièrement : renforcer la solidarité pour une prospérité partagée. Ainsi, les avantages économiques et sociaux seront répartis équitablement entre tous les membres de nos communautés, favorisant la croissance inclusive et le bien-être pour tous.

Deuxièmement : garantir une meilleure coopération économique et une meilleure intégration économique qui facilitent la croissance collective en favorisant le commerce, en supprimant les barrières, en harmonisant les politiques entre les nations ou les régions concernées, et en renforçant les traitements douaniers et fiscaux préférentiels.

Troisièmement : accroître les investissements dans des infrastructures de connectivité efficaces en matière des transports, de l'énergie, des technologies de l'information et de la communication.

Quatrièmement : renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires, tirant parti de la coopération Sud-Sud.

Nous restons engagés aux côtés du COMCEC et d'autres institutions de l'Organisation de Coopération islamique pour propulser une reprise rapide et robuste dans les pays membres au travers des transformations économiques inclusives, résilientes et équilibrées de nos modèles socioéconomiques.

J'espère vivement recevoir vos recommandations et propositions pratiques qui stimuleront et renforceront la coopération entre nos pays membres.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

ANNEXE

6

Original: English

39^{ème} RÉUNION DU COMCEC SESSION DE CLÔTURE

(5 Décembre 2023)

Que La Paix, La Miséricorde Et Les Bénédictions D'Allah Soient Sur Vous. (Esselâmü Aleyküm Ve Rahmetüllâhi Ve Berekâtüh.)

Honorables Ministres,

Chers Délégués,

Nous avons conclu avec succès la 39^{ème} Réunion du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique après des consultations fructueuses.

Je voudrais remercier toutes les délégations des pays membres, les représentants des organisations internationales et les autres participants pour leurs contributions.

Cette année, nous nous sommes focalisés sur le "Développement des Capacités de Commerce en Ligne des États Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique" lors de la Session Ministérielle.

À l'occasion de la réunion, nous avons débattu des questions économiques et commerciales inscrites à notre ordre du jour ainsi que de la situation du monde Islamique.

- Système de Commerce Préférentiel de l'OCI (SPC-OCI)
- Centre d'Arbitrage de l'OCI
- Travaux dans le Domaine de l'Accréditation Halal
- Fonds d'Investissement International OCI/COMCEC

- Le Programme PME du COMCEC, le Programme de Transformation Numérique, les Projets de Bourse de l'Or et de l'Immobilier étaient à l'ordre du jour de notre réunion.

Au cours de cette réunion intensive de quatre jours, nous avons eu le plaisir d'observer que les réunions bilatérales entre nos pays et nos organisations ont constitué une base importante pour le renforcement de notre coopération.

Au total, plus de 45 réunions bilatérales ont été organisées avec la participation de 19 pays, de 8 organisations de l'OCI et de diverses entreprises du secteur privé.

Je souhaite que nos discussions et les efforts déployés dans le cadre du COMCEC aboutissent au meilleur résultat possible.

Respectables Participants,

En tant que pays Islamiques, nous pensons qu'il n'y a pas d'obstacle que nous ne puissions pas surmonter dans la mesure où nous prenons conscience des opportunités qui s'offrent à nous et que nous orientons notre énergie vers les domaines adéquats.

Les réunions du Groupe de Travail du COMCEC tenues tout au long de l'année 2023, se sont penchées sur les sujets tels que "le développement des capacités de commerce en ligne, la réduction du chômage des jeunes, la lutte contre l'insécurité alimentaire, les impacts environnementaux des infrastructures de transport, les unités monétaires numériques et la promotion de l'entreprenariat pour la compétitivité dans le tourisme" et ont apportées d'importantes recommandations politiques au profit de nos pays dans ces domaines.

Je trouve qu'il est très important que nos pays utilisent davantage les Programmes de Soutien aux Projets du COMCEC pour la mise en œuvre des recommandations politiques.

Les pays Islamiques représentent 25 % de la population mondiale et environ 9 % de l'économie mondiale.

La part totale que les pays de l'Organisation de la Coopération Islamique occupent dans le commerce mondial correspond à environ 11,2 pour cent du commerce mondial.

Comme l'a indiqué le Secrétaire Général Hussein Ibrahim Taha dans son discours d'hier matin, le volume du commerce entre les pays membres représente environ 19 % pour cent de notre commerce total à la fin de l'année 2023.

Comme vous le savez, le volume du commerce intra-OCI que nous visons à atteindre d'ici la fin de l'année 2025 est de 25 %.

Au cours des deux années restantes, nous devons déployer davantage d'efforts pour nous rapprocher de cet objectif et prendre des mesures concrètes pour faciliter et encourager le commerce.

Comme l'a également souligné notre Cher Président, il est très important que les pays membres contribuent et participent au système de Commerce Préférentiel, qui est l'une des initiatives les plus importantes développées au sein du COMCEC.

Je voudrais également vous faire part d'un développement récent à cet égard.

Le Secrétariat du Conseil de Coopération du Golfe a soumis des listes de concessions mises à jour au nom de ses six pays membres au Secrétariat du Comité des Négociations Commerciales.

J'estime qu'il est très important que les États du Conseil de Coopération du Golfe mettent en œuvre le système de manière efficace afin et de pouvoir mettre en action le potentiel du système.

Par ailleurs, je pense qu'il est nécessaire de s'efforcer d'ajouter de nouveaux autres pays au Système et d'élargir le champ d'application du Système à des éléments tels que le commerce des services et les investissements.

Honorables Ministres,

Chers Délégués,

Il est essentiel de développer nos propres capacités et instruments pour le règlement des différends qui peuvent survenir dans le domaine du commerce et de l'investissement.

Nous éprouvons une grande satisfaction à l'idée que le Centre d'Arbitrage de l'OCI, créé pour résoudre les différends en matière de commerce international et d'investissement entre nos pays, ait entamé ses activités à Istanbul.

Grâce à votre précieux soutien, nous espérons faire du Centre l'un des centres d'arbitrage les plus réputés.

Lors du panel sur l'arbitrage qui s'est tenu en marge de notre réunion, nous avons abordé les questions relatives à ce domaine.

Je pense qu'avec nos efforts conjoints, la visibilité du Centre d'Arbitrage d'Istanbul augmentera de jour en jour.

Précieux Délégués

D'autre part, il a été décidé de lancer le programme PME l'année dernière afin de soutenir nos PME qui sont à la tête d'initiatives innovantes et de transformations économiques dans tous les secteurs.

Dans le cadre du Programme PME du COMCEC, les Chefs des institutions responsables des PME des pays membres se sont réunis pour la première fois en marge du COMCEC.

Ce programme offrira aux PME une occasion importante de s'ouvrir au monde et de contribuer à l'augmentation du volume du commerce intra-OCI.

Les alternatives d'investissement halal telles que le Fonds d'Investissement International et la Bourse de l'Or de l'Organisation de la Coopération Islamique - COMCEC soutiennent non seulement la diversification financière mais contiennent également un potentiel important pour nos économies.

Par ailleurs, nous avons accéléré les travaux visant à jouer un rôle plus actif dans le secteur des produits et des services halal.

Bien heureusement, nous commençons à récolter les fruits des efforts menés depuis longtemps au niveau des travaux menés dans le domaine de l'accréditation.

La mise en activité du Forum Islamique des Organismes d'Accréditation Halal (IFHAB), créé dans le but d'accréditer les produits certifiés halal selon les normes de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI), constitue une étape importante.

Respectables Ministres

Chers Participants

La transformation numérique a entraîné une augmentation de la part du commerce en ligne dans le commerce mondial, le commerce en ligne et les exportations électroniques atteignant leurs niveaux les plus élevés avec la pandémie de Covid-19.

Le volume mondial du commerce B2C (Business to Consumer c'est-à-dire les relations commerciales entre les entreprises et les consommateurs) atteindra 5,7 trillions de Dollars d'ici à 2022.

Lors de la réunion d'hier, il a été très utile que les pays membres partagent leurs expériences en matière de commerce en ligne et d'exportation électronique.

Nous soutenons le secteur privé afin de faire avancer le potentiel de notre pays en matière de commerce en ligne et d'exportation électronique, ainsi que sa position sur le marché mondial.

Nous donnons la priorité aux exportations électroniques afin que le commerce en ligne puisse devenir une force non seulement sur le marché intérieur, mais aussi sur la scène internationale.

Comparé aux exportations conventionnelles, le commerce en ligne permet à nos entreprises ;

d'acquérir des partenaires provenant du monde entier et disposant d'un plus grand pouvoir d'achat ;

sont en mesure de tester leurs produits sur des marchés cibles et de développer de nouveaux produits ou d'apporter des innovations à des produits existants grâce à l'expérience des clients,

sont en mesure d'effectuer des transactions relativement peu risquées dans les processus de production et de paiement.

Nous nous réjouissons de l'intérêt que suscite le Forum de Haut Niveau sur la Transformation Numérique créé l'année dernière au sein du COMCEC.

Nous soutiendrons également la mise en œuvre des Recommandations Politiques pour le Développement du Commerce en Ligne dans les Pays Membres de l'OCI.

Comme vous le savez, la Session Ministérielle d'Échange de Vues de l'année prochaine aura pour thème les **Technologies Financières Islamiques**: **Transformation Numérique des Systèmes de Paiement dans les États Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.**

Les technologies financières Islamiques se distinguent comme un domaine qui vise à fournir des services financiers dans le cadre des principes de la finance Islamique tels que la fiabilité, la sécurité et la confidentialité.

À cet égard, je voudrais souligner que nous trouvons le thème d'Échange de Vues Ministériels de l'année prochaine très approprié et utile, et je souhaite d'ores et déjà que les préparatifs soient de bon augure. L'année prochaine, nous célèbrerons le 40ème anniversaire du COMCEC. À cette occasion, nous organiserons des activités différentes et plus complètes.

Respectables Délégués

Outre les processus économiques douloureux que le monde traverse, la situation du monde Islamique nous brise le cœur.

Il ne faut jamais oublier que l'objectif fondateur de l'OCI, sous le toit de laquelle nous tenons ces réunions, est la cause d'Al-qods. Aujourd'hui, plus que jamais, le monde Islamique se doit d'être uni et de soutenir le peuple Palestinien opprimé.

Ce qui se passe dans les territoires Palestiniens occupés, surtout depuis le 7 Octobre, dépasse les limites de la tolérance humaine.

Le bombardement impitoyable d'hôpitaux, d'écoles et de lieux de culte, où des civils innocents se réfugient dans le dernier espoir d'échapper à la mort, peut-il s'expliquer par le droit à la légitime défense ?

Ceux qui menacent ouvertement les sociétés d'utiliser des armes nucléaires ne devrontils pas rendre des comptes devant le droit international ?

Ne sommes-nous pas les premiers à devoir faire appel à notre conscience lorsque nous commettons ouvertement des crimes contre l'humanité ?

Je demande à tous les participants ici présents de réagir de la même manière au meurtre de civils, qu'ils soient Musulmans, Chrétiens ou Juifs.

J'appelle à un cessez-le-feu dans la région, puis à une initiative commune pour l'instauration d'une solution à deux États.

En tant que Türkiye, nous continuerons à fournir une aide humanitaire et médicale ininterrompue et nous continuerons à réclamer la vérité sur toutes les plateformes.

Grâce à nos efforts, le monde Islamique continuera à se tenir fermement debout en maintenant sa ténacité en dépit de tous les problèmes imposés de l'extérieur.

Précieux Invités

C'est un grand plaisir de vous accueillir à Istanbul à l'occasion du 100ème anniversaire de la fondation de notre République.

Avec la vision du Siècle de la Türkiye, nous poursuivrons nos efforts pour que la période à venir soit un siècle de stabilité, de paix, de compassion et de ce qui est juste dans la région et au niveau mondial.

Avant de mettre fin à mes paroles, je voudrais remercier toutes les délégations des états membres, le Secrétariat Général de l'OCI, les Organisations de l'OCI et les autres organisations internationales pour leurs précieuses contributions.

J'espère que nos débats effectués et les décisions prises lors de la Session Ministérielle d'Échange de Vues aboutiront à de bons résultats pour le Monde Islamique et approfondiront notre coopération.

Je vous souhaite à tous un voyage en toute sécurité et sous les meilleurs auspices, ainsi que des jours de bonne santé, en espérant que vous rentrerez dans vos pays avec de bons souvenirs et de bonnes amitiés.

Qu'Allah vous bénisse.

Que La Paix, La Miséricorde Et Les Bénédictions D'Allah Soient Sur Vous. (Esselâmü Aleyküm Ve Rahmetüllâhi Ve Berekâtüh.)

ANNEXE

7

Projet de Recommandations Politiques pour la Session d'Echange de Vues de la 39^{ème} Session du COMCEC sur ''l'Amélioration des Capacités de Commerce en Ligne des Pays Membres de l'OCI''.

La 38^{ème} Session du COMCEC a décidé que le thème de la Session d'Echange de Vues de la 39^{ème} Session du COMCEC serait "l'Amélioration des Capacités de Commerce en Ligne des Pays Membres de l'OCI" et a demandé au Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC (GTC) de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et d'en faire rapport à la 39^{ème} Session Ministérielle du COMCEC.

Outre les questions liées au commerce en ligne, le projet de document de recommandations politiques comprend les défis et les options politiques possibles pour améliorer les capacités de commerce en ligne dans les Pays Membres. Dans ce cadre, les défis et problèmes suivants ainsi que des recommandations ont été formulés à la lumière des recherches menées sur le sujet.

A- Défis pour l'Amélioration des Capacités de Commerce en Ligne des Pays Membres de l'OCI

Alors que le commerce en ligne offre des opportunités significatives aux pays disposant de l'infrastructure nécessaire dans ce domaine, il comporte également des risques pour les pays qui ont besoin de prendre des mesures supplémentaires pour l'amélioration de cette industrie. Bien que certains Pays Membres de l'OCI aient fait des progrès significatifs dans le domaine du commerce en ligne, une grande majorité des Pays Membres de l'OCI sont confrontés à divers défis dans le développement de leur capacité de commerce en ligne. Les principaux défis auxquels sont confrontés les pays membres sont soulignés ci-dessous :

- Difficultés d'adaptation à la transformation numérique qui se développe rapidement.
- Un cadre juridique et réglementaire médiocre ainsi qu'une infrastructure numérique inadéquate dans le domaine du commerce en ligne.
- Qualité insuffisante et problèmes de marque, pertes fiscales et augmentation de l'informalité en raison de la diffusion rapide des médias sociaux et de l'augmentation du commerce au moyen des médias sociaux.

- Faible avantage concurrentiel des compagnies locales dans leur pays d'origine en raison du développement rapide des marchés en ligne internationaux et de l'arène numérique.
- Une législation et des pratiques médiocres sur des questions incluant les paiements électroniques, la protection des consommateurs, la propriété intellectuelle, la cybersécurité, la protection de la vie privée et la protection des données.
- Capacité institutionnelle limitée en ce qui concerne la préparation, la mise en œuvre et le suivi des lois, des stratégies et des programmes relatifs au commerce en ligne.
- L'inadéquation des infrastructures de télécommunication, comme la mauvaise qualité du réseau, la qualité de la vitesse de l'internet et le coût de l'internet et de la bande passante.
- Manque de ressources humaines qualifiées et de savoir-faire à utiliser dans le secteur du commerce en ligne.
- La majorité des Pays Membres de l'OCI ont du retard dans le domaine de la facilitation du commerce et des classements logistiques.
- Des banques de données médiocres en ce qui concerne le commerce en ligne et un nombre limité d'informations analysées et partagées.
- Sensibilisation limitée et vision médiocre du commerce en ligne parmi les entrepreneurs potentiels.
- Manque de confiance dans l'argent numérique et le commerce en ligne en termes de protection des consommateurs, de responsabilité des intermédiaires, de respect de la vie privée et de protection des données.

B-Recommandations Politiques pour Augmenter les Capacités de Commerce en Ligne dans les Pays Membres de l'OCI

Renforcer la Numérisation

1- Établir un portail d'information sur le commerce en ligne de l'OCI où les compagnies des Pays Membres de l'OCI seront en mesure de recevoir des informations sur les marchés des autres pays.

- 2- Offrir aux compagnies de commerce en ligne des opportunités physiques en ligne, où elles peuvent recevoir des informations entre autres sur les incitations, les marchés, les taxes, les droits des consommateurs et la sécurité des données.
- 3- Améliorer l'environnement du commerce en ligne au moyen d'une surveillance efficace et de l'octroi de licences aux plates-formes de commerce en ligne, ainsi que de l'accréditation des compagnies de commerce en ligne sur lesdites platesformes.
- 4- Promouvoir la fourniture efficace de services publics afin de collecter efficacement les services gouvernementaux sur les plateformes d'administration en ligne.

Un cadre Juridique et Réglementaire Solide

- 1- Développer un environnement juridique et réglementaire favorable au commerce en ligne/numérique au moyen de mesures juridiques et réglementaires dans les domaines de la protection des consommateurs, de la responsabilité des intermédiaires, de la protection de la vie privée et des données, etc.
- 2- Envisager de se conformer aux réglementations internationales visant à faciliter les transactions commerciales internationales, telles que le MLETR (Loi Type sur les Documents Transférables Électroniques).
- 3- Définir et classifier le commerce en ligne en vue de développer une compréhension commune sur le sujet dans les Pays Membres de l'OCI.
- 4- Encourager le transfert de connaissances techniques au moyen du partage direct d'informations/de documents, de formations, d'ateliers et de programmes d'échange de personnel dans le domaine du commerce en ligne parmi les Pays Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.
- 5- Encourager les Pays Membres de l'OCI à développer une stratégie nationale de commerce en ligne multi-annuelle, réalisable et échelonnée dans le temps.
- 6- Encourager les Pays Membres de l'OCI à déterminer les institutions compétentes responsables du développement de l'écosystème du commerce en ligne et à établir des mécanismes de coordination efficaces.

Activités de Promotion et Incitations

- 1- Promouvoir les systèmes de paiement en ligne parmi le public et les entrepreneurs afin de développer un écosystème de commerce en ligne avec l'utilisation de garanties de protection, de déductions fiscales et d'avantages par rapport aux paiements en espèces, tels que les remises et les versements échelonnés.
- 2- Fournir des aides et des incitations gouvernementales pour encourager l'esprit d'entreprise du commerce en ligne existant et pour faire obstacle à l'économie non enregistrée (par exemple, en empêchant les entreprises de commerce en ligne de vendre des marchandises sans facture).
- 3- Élaborer des réglementations législatives et fournir un soutien et des incitations gouvernementales aux personnes qui ont atteint un certain niveau dans le commerce en ligne (par exemple, celles qui vendent plus de 20 unités par mois ou plus de 5 000 unités monétaires locales) pour qu'elles deviennent des entreprises enregistrées.
- 4- Promouvoir le développement du commerce en ligne interentreprises (B2B) et du commerce numérique (par exemple, organiser des foires, des forums, des formations pour les compagnies B2B, soutenir la participation à des foires et des entreprises nationales à des plates-formes B2B internationales, fournir un soutien logistique).
- 5- Lancer des programmes de soutien et d'incitation pour accroître la sensibilisation et améliorer les compétences de l'esprit d'entreprise du commerce en ligne, en particulier dans les segments sous-développés de la société.
- 6- Développer les compétences commerciales afin d'améliorer la compétitivité des compagnies de commerce en ligne / numérique au moyen de formations sur l'image de marque et l'institutionnalisation, les compétences commerciales sur les médias sociaux, la présentation des produits sur les plateformes mondiales de commerce en ligne, et les ventes fructueuses.

Soutenir le Développement de l'Infrastructure

- 1- Fournir une infrastructure de qualité (c'est-à-dire l'internet, l'accès mobile, etc.) à un prix abordable en vue d'améliorer l'écosystème du commerce en ligne/numérique.
- 2- Soutenir le commerce en ligne/les modules de paiement numérique, d'achat et de suivi au moyen d'une infrastructure informatique moderne et sécurisée.
- 3- Améliorer l'environnement d'investissement dans le pays et mettre en œuvre de grands projets avec différents modèles de financement afin de renforcer le secteur des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), qui est l'élément fondamental du développement du commerce en ligne.
- 4- Développer/renforcer les ressources/capacités humaines de l'écosystème du commerce en ligne au moyen, parmi d'autres, de l'éducation formelle et de la formation professionnelle des entreprises, en vue d'équiper les employés du secteur avec les compétences nécessaires.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES DE LA 21^{ème} REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TRANSPORTS ET LES COMMUNICATIONS

Le Groupe de travail sur les transports et les communications (GTTC) du COMCEC a tenu avec succès sa 21^{ème}

Réunion les 12 et 13 Octobre 2023, à Ankara, avec pour thème "Mesurer les Impacts Environnementaux de l'Infrastructure de Transport dans les Pays Membres de l'OCI". Lors de la Session de Débat Politique intitulée "Formulation des Recommandations Politiques pour la 39^{ème} Session Ministérielle du COMCEC sur la Mesure des Impacts Environnementaux de l'Infrastructure de Transport dans les Pays Membres de l'OCI", le 13 Octobre 2023, le GTTC (Groupe de Travail sur le Transport et les Communications) a fait des délibérations sur recommandations politiques liées les environnemental de l'infrastructure de transport. Les recommandations politiques ont été formulées en prenant en considération le rapport de recherche intitulé avec le même thème de la réunion susmentionnée. Les recommandations de politique sont les suivantes :

1.1 Recommandation politique I : Développer/améliorer un système complet et une structure institutionnelle grâce à un cadre juridique et réglementaire solide ainsi que des lignes directrices pour mieux mesurer et évaluer les implications environnementales des infrastructures de transport.

Raisonnement:

Le lien entre les moyens de transport et l'environnement est complexe et interconnecté. Les facteurs qui déterminent les moyens de transport, les actions impliquées, les résultats produits et les conséquences ultimes sont tous interconnectés avec les effets environnementaux qu'ils créent. L'impact environnemental, y compris, mais sans s'y limiter, les émissions de gaz à effet de serre GES, le bruit et la pollution de l'eau, doivent être quantifiés en fonction des différents modes des moyens de transport.

Dans ce cadre, il est essentiel de concevoir des normes pour les infrastructures de transport qui donnent la priorité à la réduction des impacts négatifs sur

l'environnement et à la préservation des écosystèmes. Pour atteindre cet objectif primordial, il est crucial d'avoir une compréhension globale des effets environnementaux associés aux infrastructures de transport. Par conséquent, toutes les phases du cycle de vie de l'infrastructure, y compris la construction, l'exploitation et la fin de vie, doivent faire l'objet d'une analyse approfondie en termes de leurs implications environnementales.

Pour ce faire, une structure systématique et institutionnelle solide ainsi qu'un cadre juridique et réglementaire délibératif et des lignes directrices sont nécessaires pour une évaluation efficace de l'impact environnemental des infrastructures de transport, en commençant par la planification des transports, l'identification et la préparation des projets, l'évaluation ex ante, l'approvisionnement, la supervision et le suivi, jusqu'à l'évaluation ex post. Différents outils et méthodologies peuvent être utilisés dans ce processus. La modélisation et la simulation des transports au moyen d'outils avancés, l'analyse coûts-avantages, l'engagement des parties prenantes et la participation du public, l'Évaluation de l'Impact sur l'Environnement (EIE), l'Analyse du Cycle de Vie (ACV), les Systèmes d'Information Géographique (SIG), et les techniques de suivi et de mesure sont parmi les outils et méthodes importants utilisés à cette fin.

1.2 Recommandation politique II: Améliorer les analyses coûts-avantages, notamment en intégrant les coûts et avantages environnementaux lors de la phase de planification des infrastructures de transport.

Raisonnement:

Tout projet d'investissement dans les transports entraîne des coûts et des avantages pour un pays. Lors de la phase de planification, il est essentiel de prévoir les coûts et les avantages d'un projet d'infrastructure de transport afin de pouvoir révéler la faisabilité du projet. Dans cette perspective, l'intégration des coûts et bénéfices environnementaux dans les analyses coûts-bénéfices (ACB) revêt une importance particulière lors de la phase de planification des projets d'infrastructure. Le processus systématique de calcul des avantages et des coûts des projets de transport est largement considéré comme une étape essentielle du processus politique. Il aide les décideurs à se faire une idée précise de la manière dont la société et l'environnement seront affectés. La monétisation des impacts

environnementaux et l'intégration des résultats dans l'analyse coûts-bénéfices d'une infrastructure de transport permettraient de se faire une idée plus précise de la faisabilité du projet. À cet égard, l'intégration des coûts et avantages environnementaux dans les analyses coûts-avantages est un outil vital et utile pour l'utilisation efficace des ressources.

1.3 Recommandation politique III: Améliorer la qualité des données et des statistiques des projets d'infrastructure de transport pour mesurer les impacts environnementaux

Raisonnement:

Des données et des statistiques fiables, continues et précises sont essentielles non seulement pour le développement des infrastructures de transport, mais aussi pour mesurer et prévoir leurs effets sur l'environnement. Les infrastructures de transport ont des impacts environnementaux allant du changement climatique à la qualité de l'air, en passant par la biodiversité et les ressources en eau. Les impacts environnementaux engendrés par les infrastructures de transport sont essentiellement mesurés à l'aide d'indicateurs mais sans s'y limiter, tels que les émissions de gaz à effet de serre et de carbone, l'utilisation et l'intensité de l'énergie, la part des sources d'énergie renouvelables dans le bouquet énergétique, les émissions de polluants atmosphériques (oxydes de soufre (SOx), oxydes d'azote (NOx)), l'exposition humaine aux particules fines dans l'air et les taux de mortalité et les coûts associés, les prélèvements d'eau douce, les niveaux de stress hydrique, l'utilisation de matériaux, la production de déchets et leur valorisation, les zones protégées, les ressources forestières et les changements dans la couverture terrestre.

Les données et les statistiques relatives à ces paramètres doivent être régulièrement produites, mises à jour et publiées en termes de moyens de transport nationaux, internationaux et de transit, afin de permettre une évaluation concrète sur la manière de minimiser l'impact négatif des systèmes existants sur l'environnement. À cet égard, la mise en œuvre d'un système d'information robuste comprenant une série d'indicateurs environnementaux liés aux infrastructures et aux services de transport est essentielle. De plus, la publicité de ces données et informations est essentielle pour que le public modifie son comportement en

matière de demande et pour ouvrir aussi une nouvelle voie à de nouvelles opportunités d'investissement de la part du secteur privé.

1.4 Recommandation politique IV: Utilisation de l'analyse ex post par le biais de comparaisons statistiques et d'évaluations qualitatives pour atténuer les impacts environnementaux des infrastructures de transport.

Raisonnement:

Pour déterminer si les projets d'infrastructure de transport ont eu un impact sur la région ou le pays dans son ensemble en termes économiques, sociaux et environnementaux, comme cela était prévu avant la réalisation du projet, les impacts des projets devraient être mesurés et analysés méticuleusement. Les prévisions faites pour un projet dans l'étude de faisabilité pourraient être régulièrement comparées à la période réalisée après la mise en œuvre du projet afin de déterminer dans quelle mesure les prévisions se sont écartées des chiffres réels. À cet égard, l'évaluation ex post est un outil important pour déterminer l'écart et fournir des aperçus sur le processus décisionnel, la performance et les résultats des projets d'infrastructure de transport, ainsi que pour informer le public. L'évaluation ex post systématique des grands projets de transport, y compris les évaluations mises à jour de l'impact environnemental, revêt une grande importance pour alimenter le processus d'élaboration de nouveaux projets de transport respectueux de l'environnement. À cet égard, il est important de disposer d'un processus d'analyse ex post identifié, simple et systématique pour révéler le fardeau des projets d'infrastructure de transport sur l'environnement après leur réalisation.

1.5 Recommandation politique V: Renforcer les capacités institutionnelles et humaines par l'amélioration des politiques réglementaires et à une formation spéciale en vue d'améliorer la qualité de la mesure et de l'évaluation des projets d'infrastructure de transport.

Raisonnement:

Les infrastructures des moyens de transport ont un impact énorme sur le développement durable. Cependant, une médiocre planification des

infrastructures des moyens de transport a des effets négatifs, tels que la destruction écologique, l'augmentation des accidents de la circulation, le changement climatique, l'augmentation des émissions de CO2 et la baisse de l'efficacité du transport. Dans ce contexte, la mesure des impacts environnementaux des infrastructures de transport, en tant que question horizontale complexe, est de la plus haute importance pour une planification efficace des infrastructures de transport. Elle nécessite en particulier des ressources humaines suffisantes avec le niveau de compétences approprié, ainsi qu'une capacité institutionnelle adéquate. Ces compétences peuvent s'avérer significatives, spécialement dans les évaluations de l'impact environnemental, la formulation de stratégies et la fixation d'objectifs. D'autre part, l'évaluation des impacts environnementaux elle-même nécessite des ressources humaines suffisantes dans de nombreux domaines d'expertise technique, de science environnementale, d'économie, de modélisation, etc.

En outre, les compétences en matière de planification stratégique - la capacité d'identifier des objectifs et de préparer des plans d'action - sont particulièrement nécessaires lorsqu'il s'agit de minimiser les impacts environnementaux des infrastructures de transport ou de répartir les efforts sur une longue période de temps. Cependant, un nombre suffisant d'individus et l'expertise et les connaissances requises doivent exister non seulement au sein d'une organisation, mais aussi être répartis entre de nombreuses organisations différentes engagées dans ce processus de mesure et d'évaluation. À cet égard, il est d'une importance vitale de disposer de ressources institutionnelles et humaines compétentes pour améliorer la qualité de la mesure et de l'évaluation des impacts environnementaux des projets d'infrastructures de transport.

1.6 Recommandation politique VI: Promouvoir des modes de transport et des technologies plus respectueux de l'environnement avec pour objectif de réduire leurs effets négatifs sur l'environnement.

Raisonnement:

Afin de réduire les impacts environnementaux, il existe une tendance mondiale à transférer le trafic depuis le transport routier vers le transport ferroviaire et celui de l'utilisation des véhicules privés vers les moyens de transport publics. De même, des efforts ont été déployés pour réaliser des avancées technologiques dans

le domaine des énergies alternatives, des matériaux pour de véhicules légers mais durables et des applications de transport intelligent. Par conséquent, les gouvernements devraient encourager l'utilisation de modes de transport plus respectueux de l'environnement et soutenir les efforts de R&D en faveur de nouvelles technologies.

1.7 Dispositifs pour la Réalisation du Conseil Stratégique :

Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications : Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Programmes de Soutien aux Projets du COMCEC: Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de à financer par le du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le financement des projets du COMCEC et le Bureau de Coordination du COMCEC peut soutenir le financement les projets retenus. Ces projets peuvent inclure des programmes de formation, des visites d'étude, des ateliers, l'organisation de séminaires, le partage d'expériences pairs à pairs, des évaluations des besoins et la production de matériel/documents promotionnels.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES DE LA

21ème REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TOURISME

Une session de modération dans le cadre de l'ordre du jour du groupe de travail intitulé "Formulation de Recommandations Politiques pour la 39ème Session Ministérielle du COMCEC sur la "Promotion de de l'Esprit d'Entreprise pour la Compétitivité de l'Industrie du Tourisme dans les Pays de l'OCI" a été menée au cours de la 21ème Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme. Ce document a été préparé pour enrichir les discussions au cours de ladite session afin d'aboutir à des recommandations politiques concrètes pour le rapprochement des politiques entre les Pays Membres. Il a été rédigé conformément aux principales conclusions du rapport de recherche élaboré pour cette réunion.

Recommandation politique 1 : Encourager la transformation de l'économie informelle dans l'industrie du tourisme en produits et services touristiques certifiés en concevant des réglementations visant à améliorer le statut entrepreneurial et à protéger les entrepreneurs.

La création d'un environnement réglementaire propice aux entreprises afin de rendre les investissements touristiques plus attrayants dépend largement du cadre législatif des pays, qui peut offrir un large éventail d'opportunités. Les secteurs informels sont généralement associés à une faible productivité, à des recettes fiscales réduites, à une mauvaise gouvernance, à des réglementations excessives, à la pauvreté et à l'inégalité des revenus. L'économie informelle constitue une menace sérieuse non seulement pour le fonctionnement du marché du travail et la compétitivité du secteur du tourisme, mais aussi pour la productivité des entrepreneurs du tourisme. L'économie informelle dans le secteur du tourisme détériore les relations de marché et le développement du capital humain. Dans le même temps, la lourdeur des procédures bureaucratiques et des réglementations fiscales est le principal défi qui entrave les activités entrepreneuriales, en particulier au stade initial de l'établissement d'une entreprise. Ainsi, les réglementations doivent être conçues en tenant compte de l'équilibre existant entre la formalité et la lourdeur de la bureaucratie, de sorte que le processus législatif facilite l'augmentation des produits et des

services touristiques certifiés pour les pays membres. Il est nécessaire de se pencher sur les raisons qui conduisent aux activités informelles en termes de barrières d'entrée existantes afin de les faire adhérer aux réglementations. Par conséquent, concevoir des réglementations est vital pour améliorer la transition de l'économie informelle vers la certification. Soutenir les entrepreneurs à leur stade précoce pourrait les aider à se tenir à l'écart de l'économie informelle. À cet égard, l'octroi de licences touristiques se focalise sur la satisfaction des clients et la compétitivité du pays concerné en tant que destination touristique. Alors que l'octroi de licences assure la conformité aux normes et la satisfaction des clients pour les gouvernements, il aide les entrepreneurs à accéder à des formations et à des programmes de renforcement des capacités. Cela aiderait également les entreprises à se lancer et à prospérer.

Recommandation politique 2 : Développer/Améliorer des mécanismes d'incitation publics et privés solides pour faciliter l'esprit d'entreprise, l'innovation et la création d'emplois dans l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie.

Créer une culture entrepreneuriale durable, réduire les charges réglementaires pour accéder aux marchés nationaux et internationaux, offrir une seconde chance aux entrepreneurs du tourisme qui ont échoué, permettre aux entrepreneurs du tourisme d'utiliser la numérisation dans leurs services et se focaliser sur la résilience pendant les périodes difficiles sont les questions clés qui affectent l'entrepreneuriat touristique. Un écosystème entrepreneurial réussi implique également une variété de parties prenantes, y compris des institutions publiques, des agences financières, des agences de développement régional et des institutions de formation, ainsi qu'un dialogue et une coopération continus entre elles. Les mécanismes d'incitation, tels que les réductions d'impôts, l'attribution de places d'investissement, l'exonération de la TVA¹, les exonérations douanières et fiscales et l'aide aux entrepreneurs par la location de terrains pour une courte période sont des mesures pertinentes et majeures pour motiver et encourager les entrepreneurs dans le secteur du tourisme. En outre, les stratégies visant à soutenir l'esprit d'entreprise dans sa phase précoce en fournissant un soutien en nature, en créant des pépinières d'entreprises et en facilitant l'accès au financement (par exemple, le capital providentiel) sont cruciales pour la promotion des activités entrepreneuriales. En outre, la création d'emplois dans le secteur du tourisme par le biais de programmes d'incitation des employés permet aux compagnies d'améliorer la productivité, de réduire la rétention des employés et de diminuer les coûts de production. Cela encourage

le travail d'équipe et stimule la motivation. Les employés et les employeurs bénéficient tous deux des programmes d'incitation.

Recommandation politique 3 : Promouvoir les investissements dans des domaines de niches du tourisme (c'est-à-dire le tourisme culturel et patrimonial, le tourisme religieux, le tourisme d'aventure, la gastronomie et l'écotourisme) et maintenir leur durabilité à travers l'encouragement de l'esprit d'entreprise local.

En plus du tourisme de masse, le tourisme de niche est également un outil important pour les destinations qui cherchent à créer, à diversifier ou à étendre l'attrait commercial de certains lieux. Les zones du tourisme de niche peuvent également fournir divers bénéfices aux communautés d'accueil, tels que le développement économique, la cohésion sociale, la préservation de la culture et la conservation environnementale.

Le tourisme culturel et patrimonial renforce la compétitivité des destinations puisque les ressources patrimoniales sont généralement uniques à la destination et ne peuvent être trouvées ailleurs, et attire un profil de touristes plus désirable. Pour assurer une compétitivité à long terme et durable dans ce domaine, une discrimination positive à l'égard de de l'esprit d'entreprise local devrait être mise en place pour soutenir les investissements touristiques. Cela pourrait être possible en introduisant des incitations spéciales personnalisées pour encourager le tourisme de niche.

En réalité, les Pays Membres de l'OCI disposent de riches opportunités de tourisme culturel et patrimonial. Améliorer l'utilisation, la qualité et la durabilité du tourisme culturel et patrimonial dans les destinations de l'OCI en reliant les gens à l'histoire et en investissant dans des types de tourisme de niche tels que le tourisme d'aventure, le tourisme rural, l'écotourisme, le tourisme gastronomique, le tourisme de santé et de bien-être. Cela peut également fournir un tourisme durable à long terme en termes d'établissements d'hébergement, de développement de voyages organisés et d'activités de niche, ainsi que de faire la promotion de pratiques touristiques durables et responsables et d'opportunités d'emplois locaux.

Recommandation politique 4 : Sensibiliser les entrepreneurs aux atouts, installations et attractions touristiques et à leur potentiel.

Parmi les besoins les plus importants des entrepreneurs qui souhaitent s'impliquer dans le secteur du tourisme, il y a le manque de sensibilisation suffisante aux atouts et au potentiel du secteur. Ce processus est également lié à la sensibilisation du public à leurs atouts touristiques, y compris les attractions, les ressources et les installations. Ces deux variables s'influencent et s'alimentent mutuellement. Par conséquent, la sensibilisation du public aux atouts du tourisme, y compris les attractions, les ressources et les installations, et la fourniture d'informations détaillées sur les valeurs touristiques pour attirer les visiteurs potentiels sont des mesures nécessaires à prendre pour rehausser la valeur ajoutée de ce secteur.

À cet égard, plusieurs stratégies pourraient être développées pour accroître la sensibilisation du public et soutenir les activités entrepreneuriales, en particulier pour le segment jeune de la population. Dans le même temps, des séminaires et des programmes éducatifs spéciaux à court terme peuvent être conçus pour accroître la sensibilisation des entrepreneurs du tourisme et développer leurs connaissances, leurs compétences et leur expertise.

Recommandation politique 5 : Investir dans la Promotion et le Marketing de la Destination (c'est-à-dire le contenu numérique, la marque) en utilisant les contenus numériques (c'est-à-dire les médias sociaux, les blogueurs) sur les attractions touristiques pour permettre aux entrepreneurs de commercialiser leurs services auprès des touristes potentiels.

La promotion des produits et des services au moyen de canaux de commercialisation numériques continue d'améliorer la sensibilisation des consommateurs. Les médias sociaux et le marketing numérique pour les destinations de voyage, avec leur contenu accessible et compréhensible sur les lieux touristiques, sont bénéfiques pour les touristes qui préfèrent les produits et les services. L'utilisation des médias sociaux, des sites web, des blogueurs de voyage et des blogueurs, du contenu généré par l'utilisateur et du marketing d'influence peut produire des résultats fructueux pour les entrepreneurs du tourisme. Par conséquent, les entrepreneurs du tourisme peuvent être dotés des compétences nécessaires à une meilleure utilisation des plateformes numériques pour commercialiser leurs services auprès des touristes potentiels. Ces initiatives contribueront efficacement à accroître l'afflux de touristes dans les pays membres.²

Recommandation politique 6. Développer des programmes de formation à l'esprit d'entreprise (en particulier pour les entrepreneurs débutants) et de certification visant à renforcer le capital humain.

Développer des programmes de renforcement des capacités et de formation pour améliorer le capital humain qui est requis par les entrepreneurs potentiels sur le lieu de destination. Les gouvernements devraient mettre en œuvre plusieurs programmes visant à encourager et à promouvoir les jeunes entrepreneurs. Par exemple, l'élaboration d'un programme efficace d'éducation et de formation à l'esprit d'entreprise peut stimuler les connaissances des jeunes chefs d'entreprise potentiels en matière de pratiques durables, de technologie numérique et de marketing, ainsi que leur compréhension de la gestion du tourisme.

Par conséquent, le gouvernement devrait formuler des politiques visant à encourager l'esprit d'entreprise des jeunes dans le secteur du tourisme. Des politiques peuvent être conçues pour renforcer l'orientation entrepreneuriale de ces groupes, mettre en place des séminaires de sensibilisation, organiser des formations et lancer des programmes éducatifs pour développer leurs connaissances, leurs compétences et leur expertise.

Moyens disponibles pour réaliser les recommandations politiques : Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC :

Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Financement des Projets du COMCEC:

Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le Financement de Projet du COMCEC, les Pays Membres participant aux Groupes de Travail et les Institutions de l'OCI opérant dans le domaine de la coopération économique et commerciale peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale qui seront financés au moyen de subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres et les institutions de l'OCI peuvent utiliser le financement des projets du COMCEC et le bureau de coordination du

COMCEC peut financer les projets retenus. Ces projets peuvent comprendre l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et la préparation d'études analytiques et d'évaluations des besoins.

Forum sur le Tourisme du Secteur Privé OCI / COMCEC :

Lors de ses futures réunions, le Forum sur le Tourisme du Secteur Privé OCI / COMCEC peut travailler sur les domaines politiques mentionnés antérieurement et les sous-domaines du point de vue du secteur privé.

1Taxe sur la Valeur Ajoutée

<u>2</u> De nos jours, les touristes regardent des contenus numériques avant de décider de visiter une destination particulière. Le contenu des plateformes de médias sociaux comme YouTube, TikTok et Instagram, ainsi que des sites web, joue un rôle significatif pour attirer les touristes.

Projet de Recommandations

Politiques à discuter par le Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC, lors de sa 21^{ème} Réunion

(12-13 Octobre 2023)

''Assurer la Durabilité des Intrants Agricoles pour Combattre l'Insécurité
Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI.''

Le Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC (GTA) a tenu avec succès sa 21^{ème} Réunion les 12-13 Octobre 2023 à Ankara, en Türkiye, avec le thème "Assurer la Durabilité des Intrants Agricoles pour Combattre l'Insécurité Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI". Pendant la Réunion, le Groupe de Travail sur l'Agriculture a tenu des délibérations sur la durabilité des intrants agricoles. Les participants y ont ainsi formulé des recommandations politiques.

Les recommandations de politique sont les suivantes :

<u>Recommandation politique 1 : Promouvoir les pratiques d'agriculture de conservation en vue de gérer les écosystèmes agricoles pour une productivité durable, une rentabilité accrue et une sécurité alimentaire qui protège les ressources naturelles et l'environnement.</u>

Raisonnement : Les pratiques de gestion des sols dans le cadre de l'agriculture durable sont conçues pour rendre les sols utilisés dans l'agriculture plus productifs, plus sains et plus durables, pour préserver les ressources naturelles, pour accroître la fertilité des sols et pour améliorer la qualité de vie des agriculteurs. L'agriculture de conservation vise principalement à accroître la productivité des terres arables tout en réhabilitant les terres dégradées.

Les trois principes de l'Agriculture de Conservation sont les suivants ;

- Minimisation de la perturbation du sol : Réduction des interventions mécaniques sur le sol et passage au semis direct sans perturbation du sol,

- Fournir une couverture organique permanente à la surface du sol :
 Assurer une couverture organique permanente du sol à l'aide des résidus
 de culture et/ou des cultures de couverture,
- Assurer la diversité des cultures : C'est la réalisation de la diversité dans le schéma des cultures comprises dans la rotation des cultures.

Recommandation politique 2 : Encourager l'irrigation goutte-à-goutte, la collecte de l'eau, les cultures tolérantes à la sécheresse, la gestion non conventionnelle de l'eau et les pratiques agricoles sèches qui favorisent l'utilisation efficace des ressources en eau et les économies d'eau, ainsi que la participation des producteurs agricoles aux processus d'application.

Raisonnement : L'eau est l'un des principaux intrants des activités agricoles, et la productivité peut être améliorée grâce à des méthodes d'irrigation correctes. Dans de nombreux cas, les ressources en eau, qui sont vitales pour le secteur agricole, ne sont pas utilisées convenablement dans les activités agricoles, sont surconsommées et polluées par des produits chimiques nocifs à fortes doses, et beaucoup de pratiques erronées menacent l'écosystème. L'agriculture durable vise à utiliser l'eau efficacement et les méthodes d'irrigation et les technologies d'économie d'eau sont utilisées pour réduire l'impact des activités agricoles sur les ressources en eau. Une méthode d'irrigation appropriée doit être sélectionnée en prenant en compte des facteurs tels que les caractéristiques du sol, la quantité et la qualité de l'eau d'irrigation, la situation topographique, la forme et la taille du terrain, le type de plantes, les caractéristiques climatiques, les coûts d'irrigation et les caractéristiques sociales et culturelles de la région. Les pays qui subissent une pénurie d'eau se tourneront également vers l'utilisation de ressources en eau non traditionnelles afin d'atténuer partiellement la pénurie d'eau. Les ressources en eau non conventionnelles sont produites par des processus spécialisés tels que le dessalement ou, lorsqu'elles sont utilisées pour l'irrigation, nécessitent un traitement approprié avant utilisation et/ou des stratégies de gestion appropriées du sol, de l'eau et des plantes. Dans les environnements où l'eau est rare, ces ressources en eau sont accessibles par le biais du dessalement de l'eau de mer et des eaux souterraines hautement saumâtres, de la collecte de l'eau de pluie et de l'utilisation de ressources en eau de qualité marginale pour l'irrigation. L'eau de qualité marginale utilisée pour l'irrigation se compose d'eaux usées, d'eaux de drainage agricole et d'eaux souterraines contenant différents types de sels. De plus, la sécheresse est devenue endémique dans le monde entier en raison du changement climatique. Cette situation soulève de sérieuses inquiétudes et des travaux importants sont en cours de réalisation pour développer des "cultures tolérantes à la sécheresse" par le biais d'approches de sélection moléculaire et d'organismes génétiquement modifiés. D'une part, il existe une demande croissante pour produire suffisamment de cultures vivrières de base (blé, riz et maïs) pour répondre à la croissance de la population et, d'autre part, il est nécessaire d'optimiser la stabilité des rendements pour les cultures principales ou les cultures importantes au niveau local. Par conséquent, la production de cultures tolérantes à la sécheresse devient de plus en plus importante.

Recommandation politique 3: Soutenir l'utilisation efficace des engrais organominéraux et des pesticides biologiques, qui permettent d'atteindre une plus grande productivité et une augmentation de la production en comparaison avec l'utilisation d'engrais et de pesticides chimiques, et qui contribuent également à l'amélioration de la santé des plantes et des sols.

Raisonnement: Les engrais organo-minéraux contiennent à la fois des éléments nutritifs pour les plantes et des matières organiques, que l'on trouve dans les engrais chimiques, de sorte que la teneur en éléments nutritifs peut être présentée sous une forme plus normalisée. Dans les engrais organo-minéraux, les minéraux nutritifs pour les plantes tels que l'Azote (N), le Phosphore (P), le Potassium (K), le Soufre (S), le Zinc (Zn) et la matière organique provenant de l'acide humique-fulvique et du compost sont combinés ensemble et utilisés comme engrais de base. Les engrais

organo-minéraux produits sous la forme de "matière organique + engrais minéral" en tirant parti des effets positifs des matières organiques sur la fertilité du sol, d'une part, réduisent la perte d'éléments nutritifs par lavage et, d'autre part, augmentent l'efficacité des minéraux utilisés en améliorant les éléments de fertilité du sol. En outre, les pesticides biologiques sont considérés comme importants pour la santé des plantes et des sols. Généralement dérivés de sources naturelles et minimalement transformés, les pesticides biologiques sont dérivés de plantes telles que le neem, le pyrèthre (pyrethrum), la roténone ou le ryania (insecticides botaniques), ou de minéraux tels que l'acide borique, la cryolithe ou la terre à diatomées.

Recommandation politique 4: Développer un système d'agriculture intelligente pour un suivi et une évaluation efficaces afin de mieux comprendre l'impact de l'augmentation de la productivité et de la réduction des coûts ainsi que de la compatibilité environnementale

Raisonnement: Les Technologies Agricoles Intelligentes, qui sont utilisées pour la plantation, l'irrigation, la pulvérisation agricole, qui réalisent diverses mesures, et la récolte des terres, et qui sont utilisées pour faire fonctionner beaucoup d'unités distinctes telles que les drones, les robots, les capteurs, les systèmes d'analyse de données, les systèmes en nuage, et l'Internet des Objets en tant que système intégré, jouent un rôle très important pour la durabilité du secteur agricole. Toutes les pratiques innovantes entrent dans le cadre des pratiques d'agriculture intelligente ou de l'agriculture 4.0. Avec le développement des technologies agricoles, la productivité augmente tandis que les coûts diminuent. Grâce à ces technologies, il sera possible de faire progresser à la fois la durabilité du secteur agricole et la lutte contre le changement climatique dans les pays où les pratiques agricoles intelligentes se sont répandues.

Recommandation politique 5: Améliorer les pratiques d'agriculture circulaire en utilisant une quantité minimale d'intrants externes ou en réutilisant les déchets agricoles pour assurer la production d'engrais et d'énergie renouvelables.

Raisonnement: L'agriculture circulaire consiste à conserver la biomasse agricole et les déchets et résidus générés par les processus de transformation des aliments au sein du système alimentaire en tant que ressources réutilisables. L'agriculture circulaire comprend des pratiques qui assurent l'avenir de l'approvisionnement alimentaire et l'accès à des aliments sains. Le principe de base de l'agriculture circulaire est l'utilisation optimale des terres ou des ressources pour répondre aux besoins. Afin d'utiliser au mieux les champs à planter, la diversité est accrue en plantant des cultures successives et en ajoutant des cultures mixtes à la rotation. Les résidus (feuilles et tiges) des cultures produites dans ces champs sont utilisés comme aliments pour le bétail et comme bioengrais pour le sol. En ce sens, les pratiques agricoles circulaires présentent un large éventail de bénéfices tels que le recyclage et la réduction des déchets, la préservation de la biodiversité, l'atténuation du changement climatique, etc.

Recommandation politique 6: Encourager l'utilisation de méthodes et de technologies d'agriculture en circuit fermé par les entreprises du secteur privé dans le but d'assurer un meilleur contrôle des facteurs environnementaux, une productivité accrue et une production continue hors saison.

Raisonnement : L'agriculture en circuit fermé est une méthode agricole dans laquelle les plantes sont cultivées dans un environnement contrôlé. Lorsque les plantes sont cultivées dans des environnements contrôlés tels que les serres, les fermes verticales, les systèmes d'agriculture hors-sol, etc., l'utilisation de terre, d'eau, de pesticides et d'autres produits chimiques nécessaires à la culture des

plantes est réduite. Les technologies d'agriculture en circuit fermé offrent des avantages tels qu'un meilleur contrôle des facteurs environnementaux, une productivité augmentée et une production continue hors saison.

<u>Recommandation politique 7</u>: Renforcer la coordination et la durabilité des initiatives entre les institutions et les organisations publiques en tenant compte des données et des prévisions de risques fondées sur des preuves élaborées par les initiatives au début des processus de mise en œuvre

Raisonnement : Les différentes approches parmi les autorités et les réglementations concernant les plans d'utilisation des terres et la durabilité de l'écosystème conduisent aux objectifs prioritaires déterminés dans le cadre de la gestion des ressources en eau, de l'utilisation durable des intrants agricoles, de la gestion des risques de catastrophes naturelles et de la protection de la biodiversité. Par conséquent, il est nécessaire d'élaborer des approches basées sur la prospective se focalisant sur le développement de la structure juridique et institutionnelle et sur la mise à disposition des ressources financières nécessaires. Prendre en compte les données et les prévisions de risques fondées sur des preuves élaborées par les initiatives au début des processus de mise en œuvre renforcera l'efficacité de la capacité institutionnelle et technique.

Recommandation politique 8: Soutenir les petits agriculteurs, les paysans et les ménages dans la gestion efficace de leurs activités agricoles par le renforcement des capacités, la formation, l'accès à l'information sur le marché et à des produits financiers personnalisés afin d'optimiser leur processus de prise de décision, en diffusant également la technologie et en facilitant les solutions respectueuses de l'environnement mais relativement coûteuses.

Raisonnement : Les agriculteurs à petite échelle, les paysans et les ménages, en tant que segment distinct de toute économie nationale, comprennent un nombre

significatif de contributeurs à la production alimentaire dans la plupart des régions de l'OCI. Bien que la majorité des petits exploitants soient au courant des avancées technologiques en matière d'irrigation et de pratiques biologiques, ils sont financièrement marginalisés pour accéder à ces outils au niveau de la base. Les soutenir dans une gestion agricole efficace assure un approvisionnement alimentaire plus cohérent, en augmentant le développement rural, la santé et la nutrition, et en améliorant la sécurité alimentaire nationale dans son ensemble. Cette question n'est pas seulement liée à l'amélioration de l'agriculture locale, mais aussi à des questions plus larges de développement économique, de durabilité et de résilience régionale. Il s'agit d'un investissement dans le bien-être des communautés et d'une contribution aux efforts mondiaux d'éradication de la faim et de la pauvreté. La création d'outils financiers accessibles et d'incitations pourrait engendrer la diffusion de ces pratiques et contribuer à l'inclusion financière.

Recommandation politique 9: Augmenter l'utilisation de la Production de Semences Certifiées et de Semences Améliorées dans la Production Agricole afin d'améliorer la productivité et de soutenir la sécurité alimentaire.

Raisonnement: La production de semences certifiées est un processus qui garantit la qualité et l'intégrité génétique. Ces semences sont habituellement certifiées et mises à disposition pour la vente par une autorité officielle. Les semences certifiées sont produites, stockées et commercialisées conformément aux normes établies. Ce processus assure une plus grande fiabilité des produits agricoles en termes de cohérence, de productivité et de qualité. En outre, les semences améliorées sont des semences de plantes développées en utilisant le génie génétique et les méthodes de sélection traditionnelles. Ces semences sont développées pour augmenter la productivité des cultures, améliorer la résistance aux maladies et s'adapter aux conditions climatiques. Les semences améliorées contribuent de manière significative à l'augmentation de la production alimentaire, aidant à nourrir la population croissante. La production de semences certifiées et les semences

améliorées sont des composantes à part entière des pratiques agricoles durables. Ces semences nécessitent moins d'eau, d'engrais et de pesticides chimiques, ce qui réduit l'impact sur l'environnement. En outre, l'augmentation de la productivité nécessite une utilisation des terres réduite, ce qui contribue à la conservation des forêts.

Moyens disponibles pour Réaliser les Recommandations Politiques :

Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC : Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés. Le groupe de travail peut travailler sur une hiérarchisation et un séquençage des domaines politiques.

Financement des Projets du COMCEC: Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets à financer par le du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le financement des projets du COMCEC et le Bureau de Coordination du COMCEC peut soutenir le financement les projets retenus. Ces projets peuvent inclure des programmes de formation, des visites d'étude, des ateliers, l'organisation de séminaires, le partage d'expériences pairs à pairs, des évaluations des besoins et la production de matériel/documents promotionnels.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES GÉNÉRALE DE LA 21^{ème} REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ

Une séance de débat politique a eu lieu lors de la 21^{ème} réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté (GTAP). Le Groupe de Travail s'est mis d'accord sur les recommandations politiques ci-après pour réduire le chômage des jeunes en améliorant les programmes d'enseignement et de formation professionnels dans les Pays Membres de l'OCI.

<u>Recommandation politique 1:</u> Mener une évaluation des besoins afin d'identifier les domaines à améliorer pour lutter contre le chômage des jeunes et élaborer des politiques efficaces

Raisonnement:

Pour relever les défis du chômage des jeunes, de l'emploi informel des jeunes et du statut de NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation), il faut une approche complète et multidimensionnelle qui tienne compte de divers facteurs interconnectés. Premièrement, il est essentiel de reconnaître la nécessité de créer des emplois par le biais de politiques de soutien macroéconomiques de et de développement qui favorisent la croissance économique et l'esprit d'entreprise. Il s'agit d'assurer la stabilité macroéconomique et de promouvoir un environnement pour la formalisation des économies informelles. Ces facteurs affectent significativement l'accès des jeunes à des opportunités de travail décent. Deuxièmement, il est d'une importance capitale d'investir dans l'éducation et le développement des compétences, en s'attaquant à des barrières telles que la mauvaise qualité de l'éducation, la discordance des connaissances et des compétences et l'inadéquation des infrastructures. Le renforcement de la formation professionnelle, de l'enseignement technique et de l'apprentissage est essentiel pour combler le fossé entre les compétences des jeunes et les exigences du marché du travail. En outre, une concentration sur l'amélioration de la qualité de l'éducation et l'assurance d'un accès équitable est essentielle, en particulier pour les jeunes filles et les femmes confrontées à des taux élevés d'abandon scolaire et à des mariages précoces.

Les Pays Membres de l'OCI présentent des vulnérabilités variables face à ces défis. Certains sont confrontés à des perspectives macroéconomiques faibles, tandis que d'autres luttent contre le changement climatique, la dégradation environnementale et la pénurie d'eau. Il est essentiel de reconnaître ces différences régionales pour élaborer des politiques efficaces. En outre, la coopération internationale est importante pour traiter des questions complexes telles que l'immigration clandestine et puiser dans le potentiel des migrants qualifiés. La collaboration sur les initiatives mondiales, y compris l'allègement de la dette et la protection sociale, est essentielle pour accomplir les objectifs de développement durable et étendre le soutien aux populations vulnérables, y compris les jeunes individus.

Recommandation politique 2: Développer des politiques actives du marché du travail efficaces pour réduire le chômage des jeunes et créer des opportunités de travail décent

Raisonnement:

Au travers d'initiatives d'éducation et de formation, les politiques actives du marché du travail (PAMT) aident les individus à acquérir de nouvelles compétences ou à mettre à niveau celles qu'ils possèdent déjà. Cela permet à la main-d'œuvre d'être plus adaptable aux exigences changeantes du marché du travail et d'accroître son employabilité. À cet égard, consacrer un budget suffisant à l'élaboration de politiques actives du travail et de programmes visant à accroître l'emploi des jeunes est un investissement stratégique qui peut apporter des avantages économiques, sociaux et politiques significatifs à court et à long terme.

Les PAMT, qui comprennent principalement l'aide à la recherche d'emploi, la formation au marché du travail, les incitations à l'emploi dans le secteur privé et la création d'emplois dans le secteur public, sont des interventions dans les politiques du marché du travail qui visent à accroître l'emploi d'emploi et sont donc essentielles pour soutenir la reprise économique en aidant les demandeurs d'emploi à sécuriser leur emploi, en offrant la formation nécessaire aux individus confrontés aux plus grands défis et en apportant un soutien solide à ceux qui sont confrontés à des difficultés significatives.

Combler les déficits de financement et lutter contre le chômage, l'inactivité et le travail précaire des jeunes nécessite une approche complète. La coopération internationale est vitale pour soutenir les pays en développement, en mobilisant les ressources intérieures, en renforçant les systèmes de protection sociale et en mettant en œuvre des réformes financières.

<u>Recommandation politique 3:</u> Développer/améliorer des systèmes de suivi et d'évaluation bien conçus avec des indicateurs clés pour une mise en œuvre efficace des programmes d'enseignement professionnel

Raisonnement:

Les systèmes de surveillance et d'évaluation sont essentiels pour évaluer le succès d'une politique/d'un programme et pour identifier les lacunes et les défis potentiels, ainsi que pour suivre les améliorations. Le développement et l'amélioration des systèmes de surveillance et d'évaluation fournissent une opportunité d'obtenir des connaissances approfondies sur la mise en œuvre et de suivre les progrès, de montrer les domaines d'amélioration et de s'assurer qu'ils atteignent leurs cibles et leurs objectifs.

La collecte et l'analyse régulières de données sur ces indicateurs peuvent aider les établissements d'enseignement, les décideurs politiques et les parties prenantes à prendre des décisions éclairées pour améliorer la qualité et l'efficacité des programmes d'enseignement et de formation professionnels.

Dans ce contexte, des méthodes simples de collecte de données nécessitant une infrastructure minimale et des ressources limitées peuvent être utilisées. En outre, la collecte de données en temps réel et l'apprentissage automatique pour l'analyse des tendances liées aux pénuries de compétences peuvent également être mises à profit dans un marché de l'emploi en évolution rapide.

Recommandation politique 4: Améliorer les compétences de la main-d'œuvre et accroître l'employabilité en promouvant le développement des compétences numériques et la transformation numérique des systèmes nationaux du VET (Enseignement et Formation Professionnels) ainsi qu'en créant le partenariat public-privé.

Raisonnement:

La numérisation est cruciale pour l'enseignement professionnel de trois manières distinctes. Premièrement, les écoles jouent un rôle crucial en dotant les citoyens de

nouvelles compétences pour naviguer dans un monde en évolution rapide. Deuxièmement, il présente des ressources innovantes telles que les ordinateurs et les tableaux blancs interactifs, utilisés dans les classes inversées ou l'apprentissage mixte. Troisièmement, les compétences, les outils et les contenus numériques sont facilement accessibles non seulement dans les écoles professionnelles, mais aussi sur le lieu de travail des apprentis. Une large adoption nécessite de numériser à la fois le VET (Enseignement et Formation Professionnels) et les cadres nationaux de compétences, afin d'assurer un alignement rapide sur le marché du travail dynamique.

L'élaboration de lignes directrices pour la transformation numérique des systèmes nationaux du VET (Enseignement et Formation Professionnels) est cruciale. La numérisation a un impact profond sur le lieu de travail et l'alignement de la formation avec des compétences du marché du travail en évolution. La numérisation joue un rôle central en permettant aux individus d'acquérir de nouvelles compétences dans un monde en constante évolution. Elle introduit des ressources et des approches éducatives innovantes tout en permettant une adaptation rapide aux transformations du marché du travail. En outre, un système numérisé est essentiel pour assurer la résilience des processus éducatifs et la poursuite ininterrompue de l'acquisition des compétences, même en cas de crise telle qu'une pandémie.

Les avantages de la numérisation dans les systèmes VET(Enseignement et Formation Professionnels) englobent plusieurs aspects clés : prise de décision fondée sur des données, amélioration de la qualité et de l'efficacité, horizons d'apprentissage élargis, employabilité accrue et communication non restreinte par le biais des technologies numériques. Bien qu'il existe des risques potentiels, tels que la suppression d'emplois et la fracture numérique, il est crucial de convaincre la société au sujet de la transformation numérique systémique globale et de relever des défis tels que l'accès limité à l'internet et les disparités en matière de compétences numériques.

Lors de la création et de la mise en œuvre de programmes de formation professionnelle, l'implication du secteur privé dans les études et recevoir son soutien permettent à la fois de former le personnel nécessaire au secteur, c'est-à-dire de préparer la main-d'œuvre qualifiée attendue, et de mettre en œuvre des programmes plus rapides et axés sur les résultats en allégeant la charge financière qui pèse sur le budget public.

<u>Recommandation politique 5:</u> Lancer des programmes d'incitation complets afin d'encourager l'esprit d'entreprise et la gestion d'entreprise, l'aide à l'emploi et la formation en cours d'emploi

Raisonnement:

Il est essentiel d'encourager l'esprit d'entreprise et la gestion d'entreprise, l'aide à l'emploi et la formation en cours d'emploi pour lutter contre le chômage des jeunes et améliorer les résultats sur le marché du travail. Les programmes d'aide à la recherche d'emploi jouent un rôle central en améliorant les efforts de recherche des demandeurs d'emploi, en rationalisant le processus d'appariement des offres d'emploi et, finalement, en conduisant à des placements d'emploi de meilleure qualité.

En stimulant l'emploi dans le secteur privé par le biais d'initiatives telles que les subventions salariales et les programmes d'entrepreneuriat, on peut fournir aux jeunes les compétences, les ressources et le soutien nécessaires pour lancer et faire tourner leur propre entreprise. Les programmes d'emploi du secteur public sont une autre voie à envisager, en particulier pour les individus défavorisés, puisqu'ils offrent une source de revenus et aident à maintenir les liens avec le marché du travail, tout en atténuant les taux de chômage élevés.

<u>Recommandation politique 6:</u> Élaborer des politiques et lancer des réformes du marché du travail pour réduire l'emploi informel

Raisonnement:

La lutte contre l'emploi informel est essentielle pour le développement économique d'un pays et le bien-être de ses jeunes. Les politiques et les initiatives qui encouragent la formalisation, améliorent les conditions du marché du travail, fournissent un accès à l'éducation et à la formation professionnelle, et créent des opportunités de travail décent sont essentielles pour réduire l'impact négatif de l'emploi informel, en particulier chez les jeunes.

D'autre part, les travailleurs informels ne bénéficient habituellement pas des protections juridiques et des bénéfices accordés aux travailleurs formels. Il s'agit notamment des garanties de salaire minimum, de la rémunération des heures supplémentaires, des congés payés, de la sécurité sociale et des réglementations en matière de santé et de sécurité. En conséquence, les travailleurs informels sont plus vulnérables à l'exploitation et aux abus. En outre, les travailleurs informels n'ont souvent pas accès aux filets de sécurité sociale, tels que l'assurance chômage et les

prestations de retraite. Ils sont donc financièrement exposés à des événements inattendus tels que la perte d'emploi, la maladie ou la retraite, ce qui accroît l'insécurité économique.

Même dans de nombreux pays en développement, une part significative des possibilités d'emploi se trouve dans l'économie informelle, qui peut ne pas offrir de revenus stables, de protection sociale ou de sécurité de l'emploi. Les travailleurs informels peuvent ne pas comprendre pleinement les avantages de la formalisation, c'est pourquoi les campagnes d'éducation peuvent jouer un rôle crucial.

La simplification de la réglementation du travail, la réduction du coût et de la charge administrative liés à l'embauche de travailleurs formels et la rationalisation des contrats de travail peuvent créer un environnement plus propice à l'emploi formel. En outre, l'octroi d'incitations aux entreprises informelles pour qu'elles formalisent leurs activités, y compris des allègements fiscaux, des subventions ou l'accès aux services financiers pour les entreprises, peut faciliter la transition vers le secteur formel.

Faciliter l'accès des entreprises informelles aux marchés formels, y compris l'intégration de la chaîne d'approvisionnement et les liens avec le marché, peut aider les producteurs et les prestataires de services informels à atteindre une base de clients plus large et à augmenter leurs revenus. L'investissement dans des programmes de formation professionnelle et de développement des compétences peut améliorer l'employabilité des travailleurs informels. Les doter de compétences utiles peut les aider à passer à un emploi formel ou à améliorer leur productivité en tant qu'entrepreneurs. Le développement et l'extension des programmes de protection sociale, tels que l'assurance chômage, l'assurance maladie et les prestations de retraite, pour couvrir les travailleurs informels peuvent réduire la vulnérabilité économique des travailleurs informels et encourager la formalisation.

<u>Recommandation politique 7:</u> Développer des politiques solides avec des stratégies globales visant à réduire le taux de NEET (ni en emploi, ni aux études, ni en formation)

Raisonnement:

La réduction des taux de NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation) chez les jeunes est une question très importante pour les gouvernements, puisque les NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation) entraînent des périodes prolongées d'inactivité économique et de chômage. Il est d'une importante capitale d'assurer l'engagement actif des individus dans un emploi rémunéré ou dans des

activités éducatives, car les jeunes inactifs sont susceptibles d'être exposés à divers risques sociaux et à des résultats indésirables.

Alors que le taux mondial de NEET(ni en emploi, ni en études, ni en formation) pour les jeunes est de 23,5 % en 2022, le taux de NEET(ni en emploi, ni en études, ni en formation) chez les jeunes est particulièrement élevé dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) où se trouvent la plupart des pays Membres de l'OCI. De plus, il y a des variations significatives parmi les pays membres de l'OCI en termes de taux de NEET(ni en emploi, ni en études, ni en formation)chez les jeunes. Dans certains pays membres, le taux de NEET chez les jeunes peut aller jusqu'à 40-50 %.

La lutte contre les taux élevés de NEET nécessite une approche à multiples facettes qui comprend l'amélioration des systèmes d'éducation et de formation, la création d'opportunités d'emploi, la réduction des inégalités économiques et sociales et la mise en œuvre de politiques et de programmes de soutien ciblant les jeunes qui sont exposés au risque de devenir des NEET(ni en emploi, ni en études, ni en formation). La collaboration entre les agences gouvernementales, les employeurs, les établissements d'enseignement, les organisations de la société civile et les représentants des jeunes est cruciale pour la réussite de la mise en œuvre de ces politiques. De plus, la surveillance et l'évaluation permettent aux gouvernements d'affiner et d'améliorer leurs stratégies de réduction des NEET(ni en emploi, ni en études, ni en formation) au fil du temps.

1.8 <u>Recommandation politique 8:</u> Promouvoir une coordination efficace de toutes les parties prenantes et créer une synergie pour la mise en œuvre de politiques d'emploi des jeunes inclusives

Raisonnement:

Les efforts de collaboration parmi les parties prenantes concernées (Institutions Publiques, ONG, Organisations et Donateurs Internationaux) sont très importants pour la réalisation de politiques inclusives d'emploi des jeunes. La mise en commun des ressources, des connaissances et de l'expertise contribue aux efforts visant à doter les jeunes de compétences pertinentes et orientées vers le marché.

Des partenariats efficaces parmi les parties prenantes concernées sont très cruciaux pour les politiques inclusives et l'inclusion sociale. Les partenariats facilitent également l'échange de bonnes pratiques, de méthodologies innovantes et d'un environnement de travail plus inclusif.

À cet égard, il serait bénéfique d'établir un mécanisme d'orientation unique incluant les parties prenantes concernées, afin de faciliter l'entrée des nouveaux diplômés sur le marché de l'emploi et de garantir l'emploi de personnel dûment qualifié dans des postes liés à leur domaine d'activité.

PROJET DE RECOMMANDATIONS POLITIQUES DE LA 20^{ème} RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COOPÉRATION FINANCIÈRE DU COMCEC

Il y aura une session de modération pendant la Réunion du Groupe de Travail sous le titre de "Formulation des Recommandations Politiques pour la 39ème Session Ministérielle du COMCEC sur l'Amélioration de la Coopération entre les Banques Centrales en Termes de Monnaies Numériques : Défis et Perspectives pour les Pays Membres de l'OCI" le 10 Octobre 2023. Ce document a été préparé pour enrichir les discussions au cours de ladite session afin d'aboutir à des recommandations politiques concrètes pour le rapprochement des politiques entre les Pays Membres. Il a été rédigé conformément aux principales conclusions du rapport de recherche élaboré pour cette réunion.

RECOMMANDATION POLITIQUE 1: Mettre en place un comité de gestion/pilotage de projet et identifier les objectifs et les cas d'utilisation des CBDC (Monnaies Numériques de Banques Centrales) en consultation avec un large éventail de parties prenantes (organismes gouvernementaux, institutions financières, universités, groupes de réflexion, organisations de la société civile, etc.) afin de construire un écosystème numérique interopérable avec le(s) système(s) de paiement existant(s), d'accroître l'inclusion financière et d'améliorer la transmission de la politique monétaire

Raisonnement / Explication:

Il est crucial de disposer d'un Comité de Gestion/Pilotage de Projet solide, comprenant des membres ayant des spécialités diverses, qui fournira en continu un soutien exécutif et veillera à ce que le projet réponde à ses buts et à ses objectifs. Le comité fournira et développera des Monnaies Numériques de Banque Centrale (MNBC) avec une vision claire et des objectifs adaptés pour répondre aux besoins, c'est-à-dire ce qui doit être accompli avec la MNBC, par exemple en améliorant l'inclusion financière ou en facilitant le paiement pour les entreprises. Il est essentiel de définir clairement les objectifs et les cas d'utilisation (tels que les paiements de détail, les règlements de gros, les transactions transfrontalières ou les décaissements gouvernementaux), car cela constitue la base de l'ensemble des projets de MNBC. Sans une compréhension claire de ce que la MNBC vise à accomplir et de la manière dont elle sera utilisée, prendre des décisions éclairées sur sa conception, ses exigences techniques et son infrastructure de soutien représente un défi. De plus, des objectifs bien définis permettent de communiquer les avantages de l'adoption des MNBC au public et aux parties prenantes concernées, ce qui favorise le soutien et la collaboration.

RECOMMANDATION POLITIQUE 2 : Développement du cadre juridique et de conformité réglementaire / approbation et surveillance réglementaires pour assurer la clarté juridique, la gestion des risques, la protection des consommateurs et le rôle de la Banque Centrale

Raisonnement / Explication:

Il est crucial d'élaborer un cadre juridique et réglementaire complet et solide qui prenne en compte les aspects juridiques, financiers et sécuritaires ainsi que les caractéristiques spécifiques des MNBC, en assurant la conformité avec les lois et réglementations existantes. Le cadre juridique et les mesures de conformité réglementaire sont essentiels en termes de clarté juridique, d'atténuation des risques, de protection des consommateurs et de rôle de la Banque Centrale. La recherche d'une approbation réglementaire dans un cadre bien défini assure que la MNBC opère dans un cadre légal, évitant ainsi d'éventuels obstacles réglementaires ou des défis juridiques après le lancement. La conformité réglementaire est toutefois une responsabilité continue. Les normes financières et juridiques peuvent changer en raison de l'évolution des technologies et des risques émergents. Le maintien d'une supervision réglementaire assure que la MNBC opère dans les limites de la loi et reste sécurisée pour les utilisateurs. Une telle perspective devrait répondre aux critères de conformité de la charia et également promouvoir le rôle des hubs/centres de la finance Islamique parmi les états membres de l'OCI.

RECOMMANDATION POLITIQUE 3: Mise en place d'une d'un groupe de travail spécialisé comprenant des spécialistes de la Banque Centrale afin d'identifier la bonne pile technologique pour les CBDC (Monnaies Numériques de Banques Centrales) (c'est-à-dire pour assurer la sécurité, l'efficacité, l'évolutivité, l'interopérabilité, etc.)

Raisonnement / Explication:

Il est nécessaire de mettre en œuvre des technologies émergentes telles que l'IA, qui assurent l'intégrité, la confidentialité, l'interopérabilité, l'évolutivité et l'efficacité des transactions des MNBC. Le choix de la pile Technologique appropriée pour la MNBC, en considérant des facteurs tels que la technologie des registres distribués (DLT), les bases de données distribuées ou les bases de données centralisées, est crucial car il affecte les capacités techniques, la sécurité et l'efficacité de la MNBC. L'utilisation de la chaîne de blocs ou d'une autre technologie dépend de facteurs tels que le niveau souhaité de décentralisation ou de distributivité, de même que des cas d'utilisation spécifiques de la MNBC. Par

conséquent, il pourrait être pertinent d'établir un groupe de travail dédié, composé d'experts qualifiés, afin d'élaborer sur le sujet.

RECOMMANDATION POLITIQUE 4: Conception et développement des CBDC (Monnaies Numériques de Banques Centrales) avec des tests approfondis et des études pilotes réalisés par les Banques Centrales en consultation avec des experts en technologie et les parties prenantes concernées.

Raisonnement / Explication:

Il est important de créer des systèmes de MNBC qui puissent s'adapter aux développements technologiques futurs et à l'évolution des conditions économiques. La collaboration avec des experts en technologie assure que l'infrastructure de la MNBC soit robuste, facile d'utilisation, sécurisée et résiliente. En outre, la création d'interfaces intuitives et faciles d'utilisation pour les portefeuilles et les applications des MNBC encouragera leur adoption parmi un large éventail d'utilisateurs. Des tests rigoureux sont essentiels pour identifier et résoudre tout problème technique avant le lancement de la MNBC. Des essais complets et des programmes pilotes permettent d'identifier et de résoudre tout problème technique ou opérationnel dès le début du processus de développement. Cette approche proactive améliore la fonctionnalité et la fiabilité globales du système MNBC.

RECOMMANDATION POLITIQUE 5: Développer des politiques/stratégies/programmes pour assurer la sécurité et la protection de la vie privée afin de protéger les données et les transactions des utilisateurs et de trouver un équilibre entre la protection de la vie privée et les exigences légales

Raisonnement / Explication:

Il est essentiel de mettre en œuvre des mesures de sécurité solides pour protéger les données et les transactions des utilisateurs, et de trouver un équilibre entre la protection de la vie privée et les exigences légales. La sécurité est d'une importance capitale dans le monde des monnaies numériques. Des mesures de sécurité robustes protègent le système MNBC des menaces telles que les cybermenaces et les tentatives de piratage, renforcent la confiance des utilisateurs et préviennent l'accès non autorisé aux fonds. La conformité avec les réglementations en matière de protection des données est essentielle pour respecter la vie privée des utilisateurs.

RECOMMANDATION POLITIQUE 6: Faciliter l'accès du public aux CBDC (Monnaies Numériques des Banques Centrales) grâce à des canaux de distribution faciles d'utilisation, en collaboration avec les institutions financières

Raisonnement / Explication:

L'établissement des canaux de distribution nécessaires et de portefeuilles faciles à utiliser assure l'accessibilité des MNBC au public. La collaboration avec les institutions financières, lorsqu'elle est nécessaire et/ou pertinente, peut étendre la portée des services des MNBC et les rendre largement disponibles.

RECOMMANDATION POLITIQUE 7: Renforcement du mécanisme de transmission monétaire et amélioration de l'efficacité de la politique monétaire et de la stabilité financière par le biais des CBDC (Monnaies Numériques des Banques Centrales)

Raisonnement / Explication:

L'intégration des MNBC dans la politique monétaire est fondamentale pour les banques centrales. Elle leur permet d'accomplir leurs objectifs économiques, tels que la stabilité des prix, tout en tirant parti des avantages de la monnaie numérique. Certaines règles de gouvernance sont nécessaires pour maintenir la confiance et la stabilité dans les MNBC, car beaucoup de projets en cours considèrent les MNBC comme complémentaires à l'argent liquide. La numérisation des biens et services et de l'activité économique qui y est liée peut permettre de surveiller les prix instantanément, et donc conduire à une meilleure évaluation de l'impact des politiques monétaires.

RECOMMANDATION POLITIQUE 8: Développer une stratégie complète de relations publiques et de communication (c'est-à-dire des applications mobiles) afin de renforcer les capacités des utilisateurs et de les sensibiliser au sujet de l'utilisation, des avantages et de la sécurité des CBDC (Monnaies Numériques des Banques Centrales)

Raisonnement / Explication:

Les MNBC sont une technologie nouvelle et inhabituelle pour beaucoup de personnes. Il est important de communiquer efficacement avec le public au sujet des MNBC et de la manière dont elles fonctionneront. Il est donc indispensable d'améliorer les connaissances financières au sujet des MNBC, étant donné l'utilisation potentiellement répandue de ces plates-formes et interfaces

numériques. Les campagnes de sensibilisation et les programmes éducatifs sont vitaux pour informer le public, les entreprises, les universités et les institutions financières, etc. au sujet des avantages des MNBC, de la manière de les utiliser en toute sécurité, des meilleures pratiques en matière de sécurité et des précautions à prendre. Ces campagnes visent à accroître la sensibilisation et à instaurer la confiance dans le système des MNBC, contribuant ainsi à l'adoption réussie des MNBC.

RECOMMANDATION POLITIQUE 9: Développer/améliorer des mécanismes solides de suivi et de maintenance pour recueillir des informations sur les performances de la CBDC (Monnaies Numériques des Banques Centrales)

Raisonnement / Explication:

Le lancement officiel de la MNBC marque une étape importante cruciale, mais il doit être exécuté sans heurts afin d'instaurer la confiance parmi les utilisateurs et les parties prenantes. S'assurer que toutes les infrastructures et tous les systèmes de soutien nécessaires sont en place permet de minimiser les perturbations pendant la transition. D'autre part, un suivi continu et une maintenance régulière sont essentiels pour maintenir les normes de performance et de sécurité de la MNBC. Dans ce contexte, la collecte de retours d'information et l'amélioration itérative de la MNBC basées sur l'expérience des utilisateurs sont cruciales pour son succès à long terme. En s'adaptant au changement des besoins et en répondant aux préoccupations des utilisateurs, tout en augmentant l'adoption et l'utilité de la MNBC dans l'écosystème financier, la MNBC reste fiable et sécurisée pour les utilisateurs.

RECOMMANDATION POLITIQUE 10:Promouvoir l'utilisation transfrontalière des CBDC (Monnaies Numériques des Banques Centrales) en renforçant la coopération internationale entre les Banques Centrales et les organisations internationales par le biais de normes et de protocoles

Raisonnement / Explication:

Il est crucial d'explorer les opportunités transfrontalières et l'interopérabilité en concluant des accords avec d'autres pays pour faciliter l'utilisation internationale afin de renforcer l'utilité des MNBC à l'échelle mondiale. Ceci facilite le commerce international, les envois de fonds et les transactions financières, promouvant ainsi la coopération économique entre les pays. Les normes et protocoles internationaux favorisent la confiance et l'interopérabilité, permettant aux MNBC de fonctionner

sans heurts au-delà des frontières. L'intégration transfrontalière des MNBC doit également être mise en balance par rapport aux effets déstabilisateurs potentiels de l'augmentation du volume des flux de capitaux transfrontaliers, ainsi que par rapport au potentiel qu'a une MNBC d'un pays d'origine d'en supplanter une autre si elle est utilisée à grande échelle dans un pays d'accueil.

La collaboration avec d'autres banques centrales et organisations internationales est essentielle pour créer un écosystème normalisé et interconnecté pour les MNBC. Le Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC offre une plateforme régulière aux autorités compétentes des Pays Membres. Par conséquent, ce forum, en coopération avec les institutions pertinentes de l'OCI telles que le SESRIC ou l'INMPI en cas de besoin, pourrait être utilisé pour la réalisation de cette recommandation. Les programmes de formation du SESRIC sur les banques centrales visant à améliorer le renforcement des capacités en termes de ressources humaines en ce qui concerne les MNBC devraient également être utilisés efficacement.

Moyens disponibles pour réaliser les recommandations politiques :

Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC: Cette plateforme spéciale fournit un environnement interactif et ouvert pour discuter des questions monétaires, bancaires et financières, tout en renforçant les efforts visant à approfondir la coopération et la coordination en réunissant les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des pays de l'OCI.

Financement des Projets du COMCEC: Dans le cadre des Programmes de Soutien des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à propositions de projets chaque année. Avec des Programmes de Soutien des Projets COMCEC, les pays membres participant aux groupes de travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer au moyen de subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour concrétiser les recommandations politiques mentionnées ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le mécanisme des Programmes de Soutien des Projets du COMCEC. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et de préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de matériels/documents de formation, etc.

OIC/COMCEC/39-23/REP

ANNEXE

8

Original: Anglais

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE CONSIDÉRÉS ET/OU PRÉSENTÉ À LA TRENTE-NEUVIÈME SESSION DU COMCEC (Istanbul, 2-5 décembre 2023)

1.	Rapport annuel de situation du COMCEC 2023	OIC/COMCEC/38-22/D(1)-CCO
2.	Faire fonctionner la coopération: Stratégie du COMCEC pour la construction d'un Monde Islamique Interdépendant	OIC/COMCEC/38-22//D(2)-CCO
3.	Rapport du Secrétariat Général de l'OCI	OIC/COMCEC/38-22/D(3)-OIC
4.	Perspectives économiques de l'OCI 2023 : La montée de l'économie numérique et la réduction de la fracture numérique	OIC/COMCEC/38-22/D(4)-SESRIC
5.	Mémoire sur la Coopération Commerciale / SPC-OCI	OIC/COMCEC/38-22/D(5)-CCO
6.	OCI	OIC/COMCEC/38-22/D(6)-CCO
7.	Recommandations Politiques de la 21 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC	OIC/COMCEC/38-22/D(7)-CCO
8.	Résumé exécutif - Rapport annuel sur le commerce intra- OCI	OIC/COMCEC/38-22/D(8) -ICDT
9.	Rapport sur les foires commerciales et expositions de l'OCI	OIC/COMCEC/38-22/D(9)-ICDT
10.	Rapport sur les questions relatives aux activités de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	OIC/COMCEC/38-22/D(10)-ICDT
11.	Rapport de Progrès de la SIFC sur l'amélioration du Commerce intra-OCI	OIC/COMCEC/38-22/D(11)-IsDB-ITFC
12.	Rapport sur le Programme d'assistance technique (TAP) de la BID pour l'intégration régionale et mondiale dans le commerce	OIC/COMCEC/38-22/D(12)-IsDB
13.	Rapport d'activité sur le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID)	OIC/COMCEC/38-22/D(13)-IsDB
14.	Programme spécial pour le développement de l'Afrique (SPDA)	OIC/COMCEC/38-22/D(14)-IsDB
15.	Business Intelligence Center Program (Renseignement des Affaires/Centre Informatique Décisionnelle) de l'OCI	OIC/COMCEC/38-22/D(15)-IsDB
16.	Rapport du INMPI	OIC/COMCEC/38-22/D(16)-SMIIC
17.	Rapport sur les activités de l'CICIA	OIC/COMCEC/38-22/D(17)-ICCIA
18.	MémoiresurlaCoopérationFinancière	OIC/COMCEC/38-22/D(18)-CCO
19.	Actes de la 20 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC	OIC/COMCEC/38-22/D(19)-CCO
20.	Recommandations politiques de la 20 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC	OIC/COMCEC/38-22/D(20)-CCO
21.	Mémoire sur les Transports et les Communications	OIC/COMCEC/38-22/D(21)-CCO

22.	Actes de la 21 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur les	OIC/COMCEC/38-22/D(22)-CCO
	Transports et les Communications du COMCEC	
23.	1	OIC/COMCEC/38-22/D(23)-CCO
	du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du	
	COMCEC	
24.	Mémoire sur le Tourisme	OIC/COMCEC/38-22/D(24)-CCO
25.	Actes de la 21 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le	OIC/COMCEC/38-22/D(25)-CCO
	Tourisme du COMCEC	
26.	Recommandations de politique générale de la 21 ^{ème}	OIC/COMCEC/38-22/D(26)-CCO
	Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du	
27	COMCEC Mémoire sur la coopération agricole	
27.	Memoire sur la cooperation agricole	OIC/COMCEC/38-22/D(27)-CCO
28.	Actes de la 21 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur	OIC/COMCEC/38-22/D(28)-CCO
20	l'Agriculture du COMCEC	Old/COMCEC/20 20/D/20) GEGDIG
29.	Mémoire sur la Réduction de la Pauvreté	OIC/COMCEC/38-22/D(29)-SESRIC
30.	Actes de la 21 ^{ème} Réunion du Groupe de Travail du	OIC/COMCEC/38-22/D(30)-SESRIC
	COMCEC sur la réduction de la	` '
	pauvreté	
31.		OIC/COMCEC/38-22/D(31)-CCO
	Groupe de Travail du COMCEC sur la Réduction de la	
	Pauvreté	
32.	Feuille de Route Stratégique de l'OCI-EFTP (2020-	OIC/COMCEC/38-22/D(32)-CCO
	2025)	
33.	Vers la réalisation des priorités du développement durable	OIC/COMCEC/38-22/D(33)-CCO
	dans les pays de l'OCI: Rapport de Progrès	
34.	Liste des Activités des Institutions de l'OCI sur la mise en	OIC/COMCEC/38-22/D(34)-CCO
	œuvre des SGD	
35.	Recommandations de politique générale pour la Session	OIC/COMCEC/38-22/D(35)-CCO
	d'échange de vues	

Les rapports sont disponibles sur le site internet du COMCEC. ($\underline{www.comcec.org}$)
